

 Financier

 Technique

 Communication

Rapport délégataire

2021

SOMMAIRE

Préambule	p.4
-----------------	-----

Volet 1 - Rapport technique

A. Exploitation

A.1 Nombre et qualification du personnel	p.6
1.1 Liste du personnel Entrée/Sortie	
1.2 Organigramme	
A.2 Bilan sécurité	p.9
2.1 Courbe sécurité depuis 2011	
2.2 Commentaire	
A.3 Nature et origine des déchets entrants/déchets traités	p.10
A.4 Déchets sortants	p.11
4.1 Catégorie des déchets sortants	
4.2 Stabilisats et délestage	
4.3 Lieux de traitement des matières sortantes	
A.5 Valorisation matière	p.13
5.1 Valorisation ferreux	
5.2 Valorisation des composts	
5.3 Valorisation CSR	
5.4 Taux de valorisation matière et taux de réduction	
A.6 Consommations	p.23
6.1 Consommations Fioul	
6.2 Consommations eau potable	
6.3 Consommation électricité	
6.4 Consommation gaz	
6.5 Consommation réactif	
A.7 Valorisation énergétique et performance	p.26
7.1 Valorisation énergétique	
7.2 Calcul de la performance énergétique	
A.8 Heures de fonctionnement des engins et installations	p.32
8.1 Graphe fonctionnement des engins	
8.2 Tableau fonctionnement des installations	
A.9 Contrôle réglementaire technique	p.34
A.10 Incidents techniques notables	p.35
10.1 Evénements	
10.2 Exercice incendie	
10.3 Moyens de prévention des risques incendie	
10.4 Mise à jour du plan d'intervention	
10.5 Déclenchement du portique de contrôle radioactivité	

B. Bilan environnemental

B.1 Eaux	p.41
1.1 Eaux pluviales	
1.2 Eaux industrielles	

B.2 Surveillance de l'air	p.44
2.1 Surveillance du biogaz produit	
2.2 Surveillance de la qualité de l'air rejeté au niveau installations	
2.3 Surveillance dans l'environnement - odeurs et qualité de l'air	

B.3 Certification environnementale et sociétale	p.64
3.1 Certification environnementale ISO 14001	
3.2 Certification performance énergétique ISO 50001 v.2018	
3.3 Certification santé et sécurité au travail ISO 45001 v.2018	
3.4 Certification management de qualité ISO 9001 v.2015	
3.5 Certification sociétale ISO 26000	

B.4 Actions contre les espèces nuisibles	p.69
--	------

B.5 Effarouchement aviaire	p.70
----------------------------------	------

C. Travaux neuf et évolution	p.71
------------------------------------	------

Volet 2 - Rapport financier

A. Introduction	p.73
-----------------------	------

B. Exécution du contrat

B.1 Documents à transmettre dans le cadre du rapport annuel	p.74
1.1 Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes 2020	
1.2 Liasse fiscale 2020	
1.3 Balance sociale au 31/12/2020	
1.4 Rapport de gestion du Président	
1.5 Attestation d'assurances	

B.2 Analyse contractuelle	p.75
2.1 Redevances perçues par la Collectivité	
2.2 Intéressement bénéficiant à la Métropole	
2.3 Les engagements travaux du délégataire	

C. Les méthodes comptables utilisées

C.1 Principes Généraux	p.78
1.1 Immobilisations et amortissements	
1.2 Provisions pour renouvellement	
C.2 Clôture des comptes annuels	p.79
C.3 Comptabilité analytique	p.80
C.4 Liens entre comptabilité analytique et comptabilité générale	p.80

D. Les modalités de traitement comptable et analytique entre le DSP I et la DSP II	p.81
--	------

E. Les modalités de financement des travaux de 1er investissement	p.81
---	------

F. Bilan financier de la DSP Amétyst I

F.1 P&L Analytique	p.82
F.2 Provisions au titre DSP I	p.85
2.1 Avoir à établir	
2.2 Facture à établir	
2.3 Factures non parvenues	
2.4 Produits à recevoir	

SOMMAIRE

Volet 2 - Rapport financier (suite)

G. Bilan financier de la DSP Amétyst II

G.1 Présentation du compte de résultat	p.88
G.2 Charges d'exploitation	p.92
2.1 Détails des charges d'exploitation	
2.2 Calcul d'indicateurs financiers	
2.3 Tableau de rattachement des charges de l'exercice	
2.4 Analyse des charges par flux et par étape technique	
2.5 Autres comptes présentés	
G.3 Recettes d'exploitation.....	p.107
3.1 Formule de révisions et historique des formules de révision	
3.2 Recette et encaissements 2018	
3.3 Calcul des coûts à la tonne et présentation pluri annuelle des données	
3.4 Montant des recettes issues de la valorisation énergétique par flux de déchets	
G.4 La participation et l'intéressement versés à la métropole	p.111

H. Le compte de GER

H.1 Suivi comptable du compte général	p.112
H.2 Détails des comptes GER patrimonial et fonctionnel annuel	p.113
2.1 Analyse du GER patrimonial	
2.2 Analyse du GER fonctionnel	
2.3 Analyse du GER travaux neufs	

I. Etat des immobilisations

p.122

Volet 3 - Rapport communication

A. Visites du site	p.124
B. Outils de communication	p.125
C. Amétyst II en version 360° interactive	p.126

Annexes



Préambule

L'année 2021 est marquée par l'orientation prise par la Métropole en faveur de la collecte sélective des biodéchets sur tout le territoire métropolitain qui sont ensuite traités sélectivement sur l'usine d'Amétyst pour en produire du compost.

En effet, dans la continuité de la politique menée par la Métropole depuis le deuxième semestre 2020, Amétyst a mis en service une ligne spécifique de préparation et compostage des biodéchets. L'usine d'Amétyst est ainsi le premier site de valorisation des biodéchets par compostage implanté sur le territoire de la Métropole.

Le compost de biodéchet réservé prioritairement à des utilisations urbaines et de proximité sera bientôt éligible en agriculture biologique.

En plus de valoriser les biodéchets de la Métropole, Amétyst valorise également la fraction fermentescible des déchets ménagers résiduels. Ainsi, l'ensemble des déchets ménagers traités sur le site ont permis en 2021 de produire plus de 20 600 MWh d'électricité et de fournir gratuitement sur le réseau de chaleur des Grisettes plus de 10 700 MWh de chaleur.

Il faut noter également la production de plus de 39 000 tonnes de compost normé Terr'Amétyst valorisé par des agriculteurs et viticulteurs locaux.

L'ensemble des salariés Amétyst se joint à la Direction pour vous souhaiter une bonne lecture de ce document.



A. Exploitation

A.1 Nombre et qualification du personnel

1.1 Liste du personnel Entrée/Sortie

Liste du personnel

NOMS PRENOMS	SERVICE	INTITULE DE POSTE	TYPE DE CONTRAT	DATE EMBAUCHE
ANGELIN Adélie	Encadrement	Ingénieur prévention des risques (mis à disposition)	CDI	02/01/2018
BIARD Arnaud	Encadrement	Adjoint responsable maintenance	CDI	14/04/2008
CHASSAGNOUX Laure	Encadrement	Responsable exploitation	CDI	13/12/2021
MINEAU Didier	Encadrement	Responsable usine	CDI	01/04/2008
PHILIPPE Bruno	Encadrement	Responsable usine	CDI	02/01/2017
CASSEREAU Noémie	Administratif	Assistante de site	CDI	08/04/2013
EL YASSINI Souhaïla	Administratif	Assistante administrative	CDD	26/07/2021
GUIRAUD Sébastien	Exploitation	Coordinateur de Conduite des procédés	CDI	01/06/2008
ANKI Ahcène	Exploitation	Agent Entretien Logistique engins et locaux	CDI	01/06/2008
HERMOSO Alfredo	Exploitation	Technicien de Production Logistique	CDI	25/08/2008
EL YASSINI Abderrazzak	Exploitation	Agent centre de traitement	CDI	16/02/2015
SIMAO BASTOS José	Exploitation	Agent d'exploitation logistique, production et locaux	CDI	26/01/2009
TOUAGUE Mounir	Exploitation	Agent d'entretien	CDI	03/09/2012
DADA Youssef	Exploitation	Agent d'accueil pesée et surveillance	CDI	01/06/2008
MAIRE Gilles	Exploitation	Agent d'accueil pesée et surveillance	CDI	01/06/2008
MOLIERES Stephane	Exploitation	Agent d'accueil pesée et surveillance	CDI	01/12/2020
RIDA Tarik	Exploitation	Agent d'accueil pesée et surveillance	CDI	01/01/2012
GENETY Loïc	Exploitation	Attaché exploitation	CDI	16/09/2013
MASSONE Philippe	Exploitation	Attaché exploitation	CDI	25/08/2008
MATHIEU Thibaut	Exploitation	Attaché exploitation	CDI	03/09/2012
MICOUD Renaud	Exploitation	Attaché exploitation	CDI	01/05/2010
VALIENTE Vincent	Exploitation	Attaché exploitation	CDI	15/06/2015
COLL Maxime	Exploitation	Agent technique exploitation	CDI	02/01/2019
GONON Bernard	Exploitation	Agent technique exploitation	CDI	21/04/2008
MIMOUN Hafid	Exploitation	Agent technique exploitation	CDI	25/08/2008
CAPRA Julien	Exploitation	Conducteur d'installation	CDI	17/03/2014
CARICHON Joel	Exploitation	Conducteur d'installation	CDI	03/09/2012
DABACHI Abdelilah	Exploitation	Conducteur d'installation	CDI	16/01/2017
POIREE Rodrigue	Exploitation	Conducteur d'installation	CDI	02/12/2013
URBANO Anne-Marie	Exploitation	Conducteur d'installation	CDI	30/06/2016

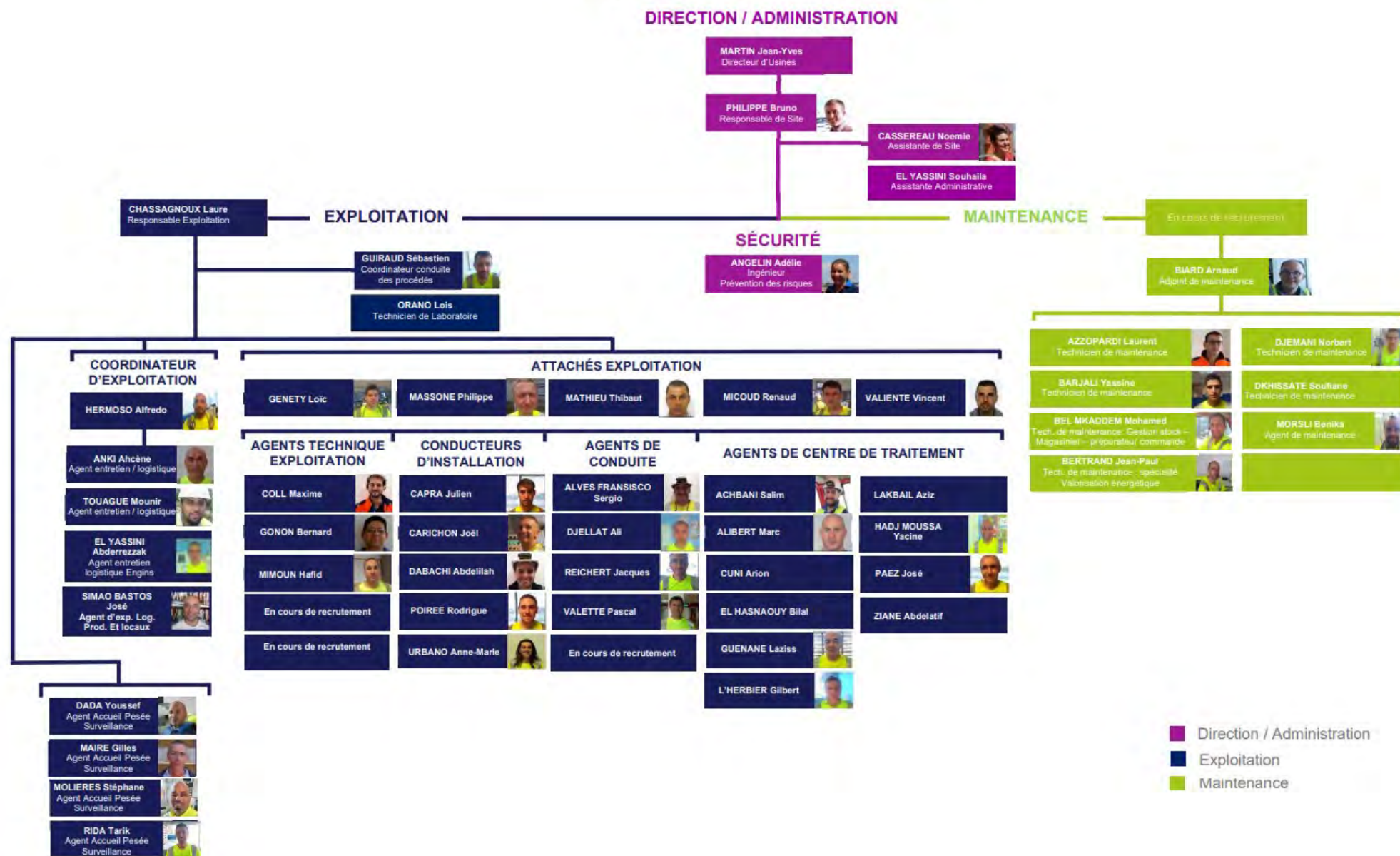
NOMS PRENOMS	SERVICE	INTITULE DE POSTE	TYPE DE CONTRAT	DATE EMBAUCHE
ALVES FRANCISCO Sergio	Exploitation	Agent de conduite	CDI	01/09/2019
DJELLAT Ali	Exploitation	Agent de conduite	CDI	01/09/2014
REICHERT Jacques	Exploitation	Agent de conduite	CDI	16/06/2015
VALETTE Pascal	Exploitation	Agent de conduite	CDI	05/01/2009
ACHBANI Salim	Exploitation	Agent centre de traitement	CDI	01/07/2015
ALIBERT Marc	Exploitation	Agent centre de traitement	CDI	16/09/2013
CUNI Arion	Exploitation	Agent centre de traitement	CDI	01/11/2021
EL HASNAOUY Bilal	Exploitation	Agent centre de traitement	CDI	01/11/2021
GUENANE Laziss	Exploitation	Agent centre de traitement	CDI	05/01/2009
HADJ MOUSSA Yacine	Exploitation	Agent centre de traitement	CDI	03/09/2012
LAKBAIL Aziz	Exploitation	Agent centre de traitement	CDI	01/05/2021
L'HERBIER Gilbert	Exploitation	Agent centre de traitement	CDI	16/03/2009
PAEZ José	Exploitation	Agent centre de traitement	CDI	16/02/2015
ZIANE Abdelatif	Exploitation	Agent centre de traitement	CDI	01/05/2021
AZZOPARDI Laurent	Maintenance	Technicien de maintenance	CDI	07/01/2019
BARJALI Yassine	Maintenance	Technicien de maintenance	CDI	01/07/2015
BEL MKADDEM Mohamed	Maintenance	Technicien de maintenance	CDI	02/12/2013
BERTRAND Jean-paul	Maintenance	Valorisation énergétique des déchets	CDI	21/09/2009
DJEMANI Norbert	Maintenance	Electro-technicien	CDI	01/12/2011
DKHISSATE Soufiane	Maintenance	Technicien de maintenance	CDI	15/11/2021
MORSLI Benyekba	Maintenance	Agent maintenance entretien	CDI	21/07/2008

Liste du personnel sortant

NOMS PRENOMS	INTITULE DE POSTE	DATE D'ENTREE	DATE DE SORTIE
RIBOUR Guillaume	Directeur site (Mise à disposition)	01/03/2011	04/08/2021
REIS Angélique	Assistante direction / Relais R.H.	01/05/2010	13/09/2021
ALMERAS Mathieu	Attaché exploitation	05/01/2009	31/10/2021
PERRET Grégory	Attaché exploitation	28/07/2012	30/06/2021
GUIGANTI Christophe	Agent de conduite	16/03/2009	23/09/2021
MOURGUES Jérôme	Technicien de maintenance	05/01/2009	31/08/2021
ZACZYK Alexis	Technicien de maintenance	03/04/2018	15/08/2021

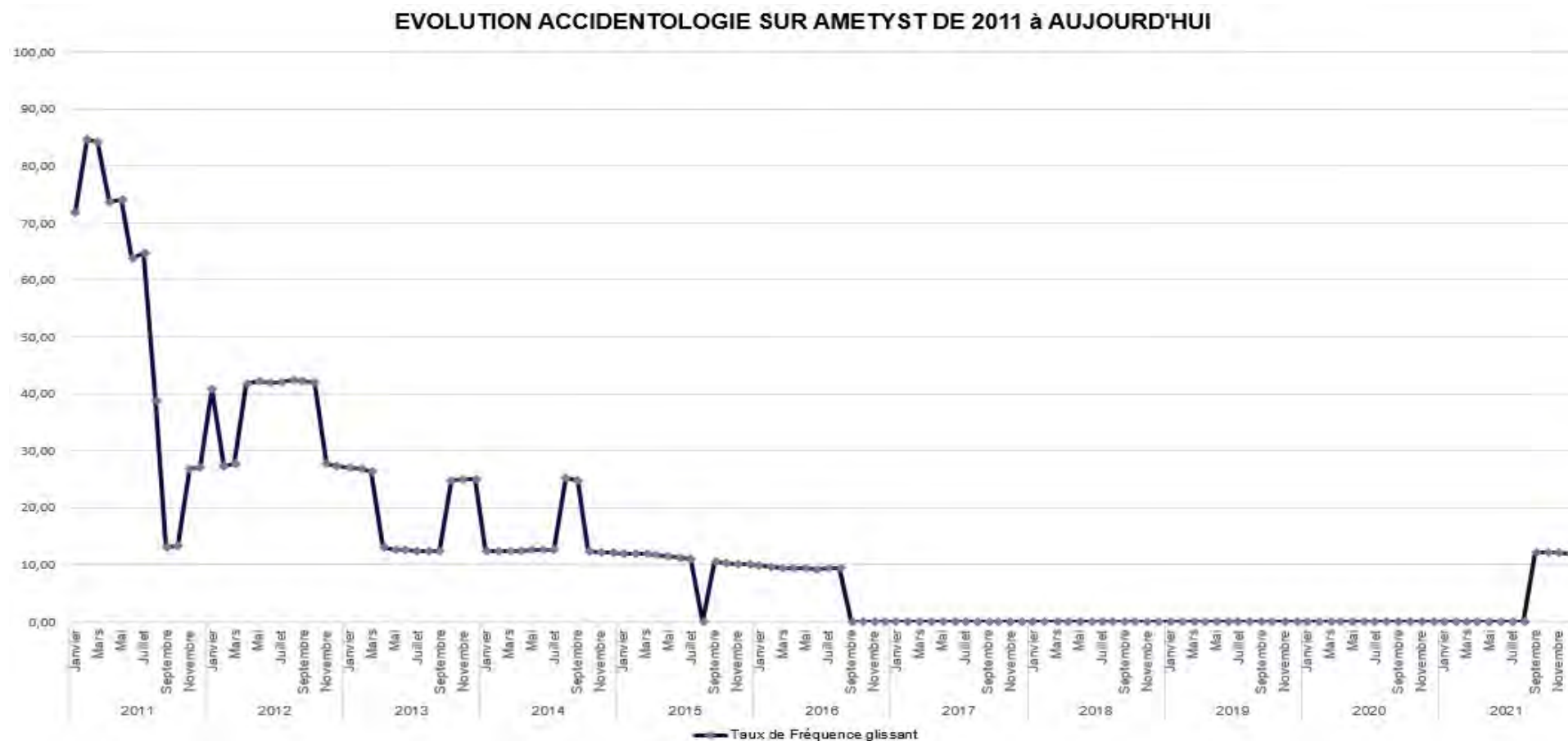
1.2 Organigramme

Organigramme AMÉTYST 2021



A.2 Bilan Sécurité

2.1 Courbe sécurité depuis 2011



2.2 Commentaire

Après 4 années sans accident, Ametyst déplore 1 accident de travail avec arrêt (ATAA) au cours de l'année 2021.

Les efforts engagés au quotidien par l'ensemble des salariés et de l'encadrement permettent tout de même d'entretenir une culture sécurité en place depuis plusieurs années sur Ametyst.

A.3 Nature et origine des déchets entrants/Déchets traités

La métropole de Montpellier apporte deux catégories de déchets : OMR (Ordures Ménagères Résiduelles) et Biodéchets.

Les biodéchets peuvent être issus soit d'une collecte sélective en porte à porte (poubelle orange), soit d'une collecte en apport volontaire par les usagers (différentes expérimentations sont en cours sur le territoire de la métropole, notamment avec le déploiement de points d'apports volontaire).

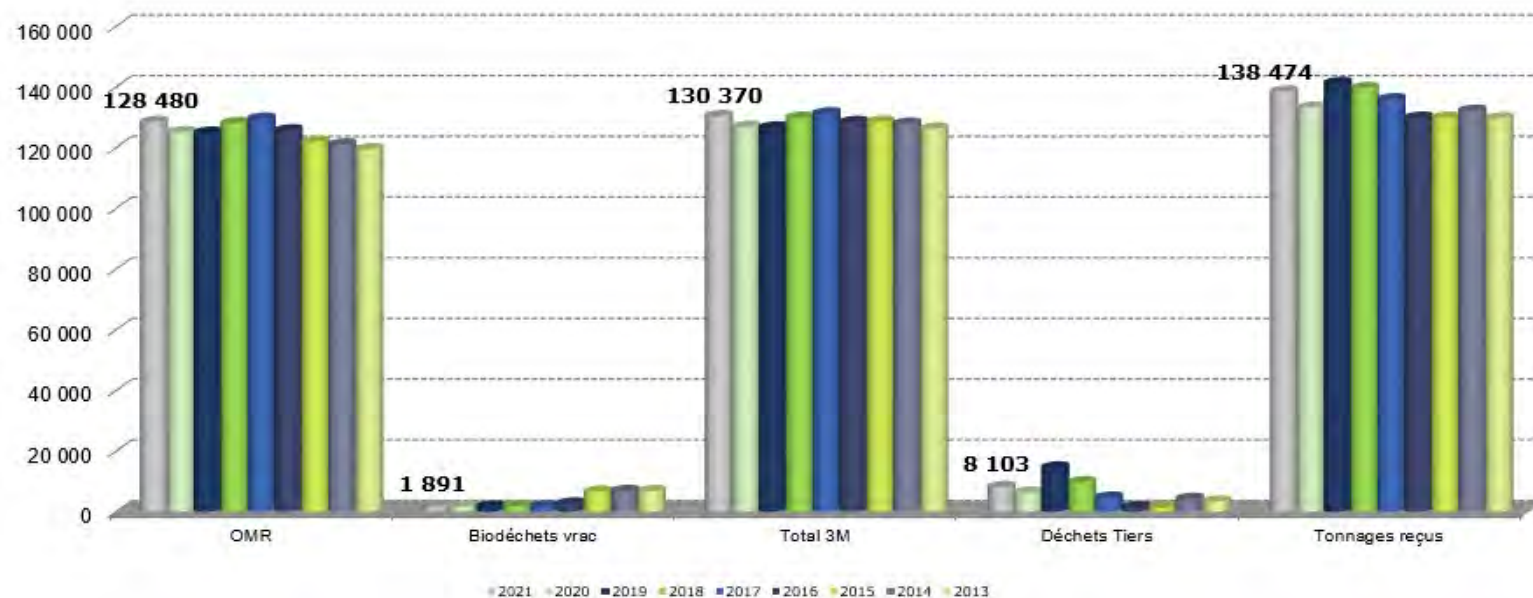
La collecte des Biodéchets des producteurs assujettis à la redevance spéciale* est désormais assurée dans le cadre des circuits de collecte des biodéchets en porte-à-porte.

Une tendance vertueuse à la stabilisation des tonnages OMR collectés est constatée, cela, malgré l'accroissement de la population de la métropole.

La stratégie arrêtée par le nouvel exécutif devrait voir cette trajectoire s'accroître avec la volonté de voir baisser de 40% le tonnage OMR admis, au profit de l'augmentation du tonnage des biodéchets.

La tendance baissière observée au cours des dernières années n'est pas perceptible en 2021 du fait notamment de la reprise de la consommation post confinement lié au COVID conjuguée à l'évolution démographique constatée sur le territoire de la métropole.

Les déchets tiers (déchets en provenance de producteurs privés tel que des industries agroalimentaires, des grandes et moyennes surfaces etc.) complètent les capacités de traitement de l'usine à hauteur de 8 103 tonnes en 2021 soit une augmentation en phase avec l'augmentation observée sur les apports d'OMR.



Tonne
24 022



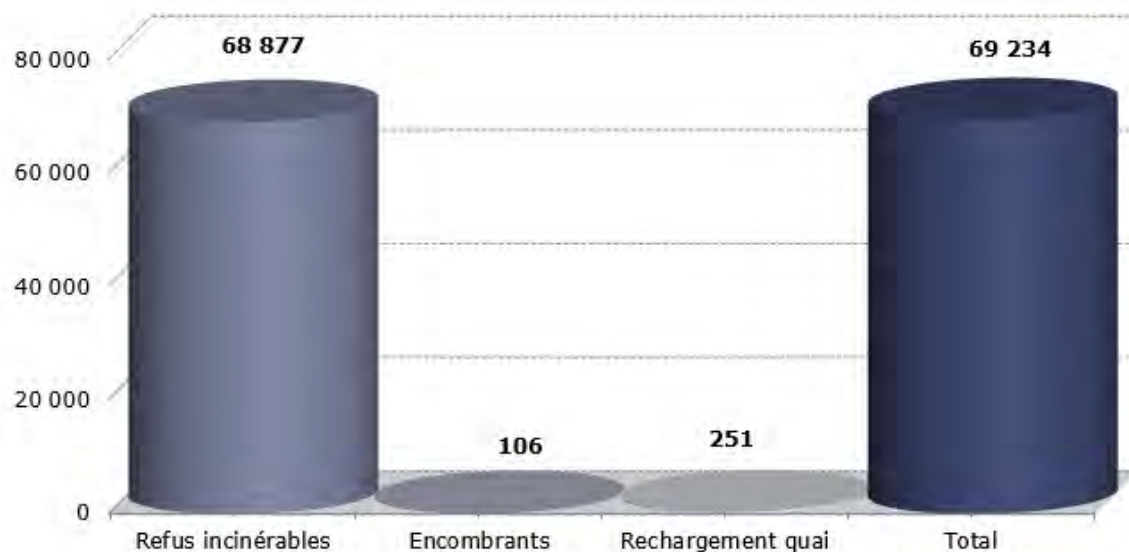
Déchets verts pour
structurants compost

Un tonnage complémentaire de 24 022 tonnes de déchets verts, en grande partie issu de la Métropole, est acheminé sur le site pour les besoins du process (compostage des digestats issus de la méthanisation). Les déchets verts permettent la montée en température réglementaire des composts (phase d'hygiénisation).

* R.S = Redevance Spéciale ; collecte dédiée des professionnels producteurs de biodéchets (cantines scolaires, restaurants, etc...) assujettis au paiement de la redevance spéciale à la Métropole de Montpellier

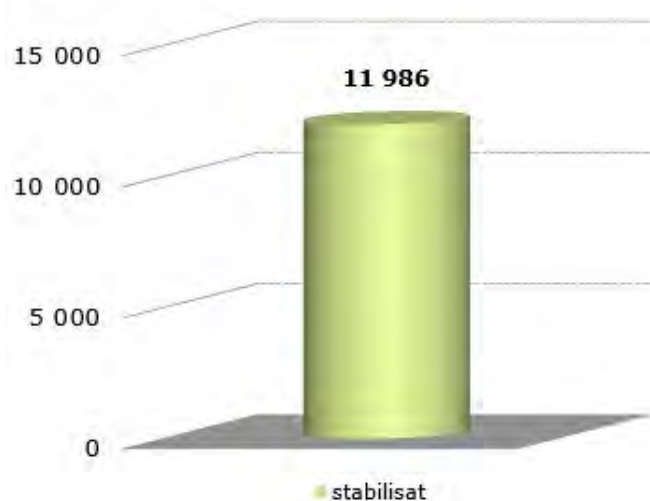
A.4 Déchets sortants (destination - part éliminée dans le cadre du contrat 3M)

4.1 Catégories des déchets sortants



Les refus incinérables sont principalement constitués de matières plastiques non méthanogènes, leur proportion reste assez stable dans les OMR de l'ordre de 50%.

4.2 Stabilisats et délestage



Les stabilisats sont issus de la méthanisation de la fraction organique 5/20 mm post BRS. Cette fraction 5/20 mm ne présente pas les garanties de qualité suffisante pour être transformée en compost. Elle est néanmoins méthanisée pour produire de l'énergie et réduire son volume, mais reste un déchet à éliminer conformément à la réglementation.

La quantité de stabilisats est nettement inférieure aux années précédentes (14 999 t en 2020 et 15 736 t en 2019) du fait de la mise en place de la recirculation d'une partie de la fraction 5/20 produite en amont des BRS afin d'en séparer une proportion de 0/5 mm encore présente et favoriser la préfermentation des matière entrante dans les BRS. La baisse observée est de l'ordre de 2.5%.

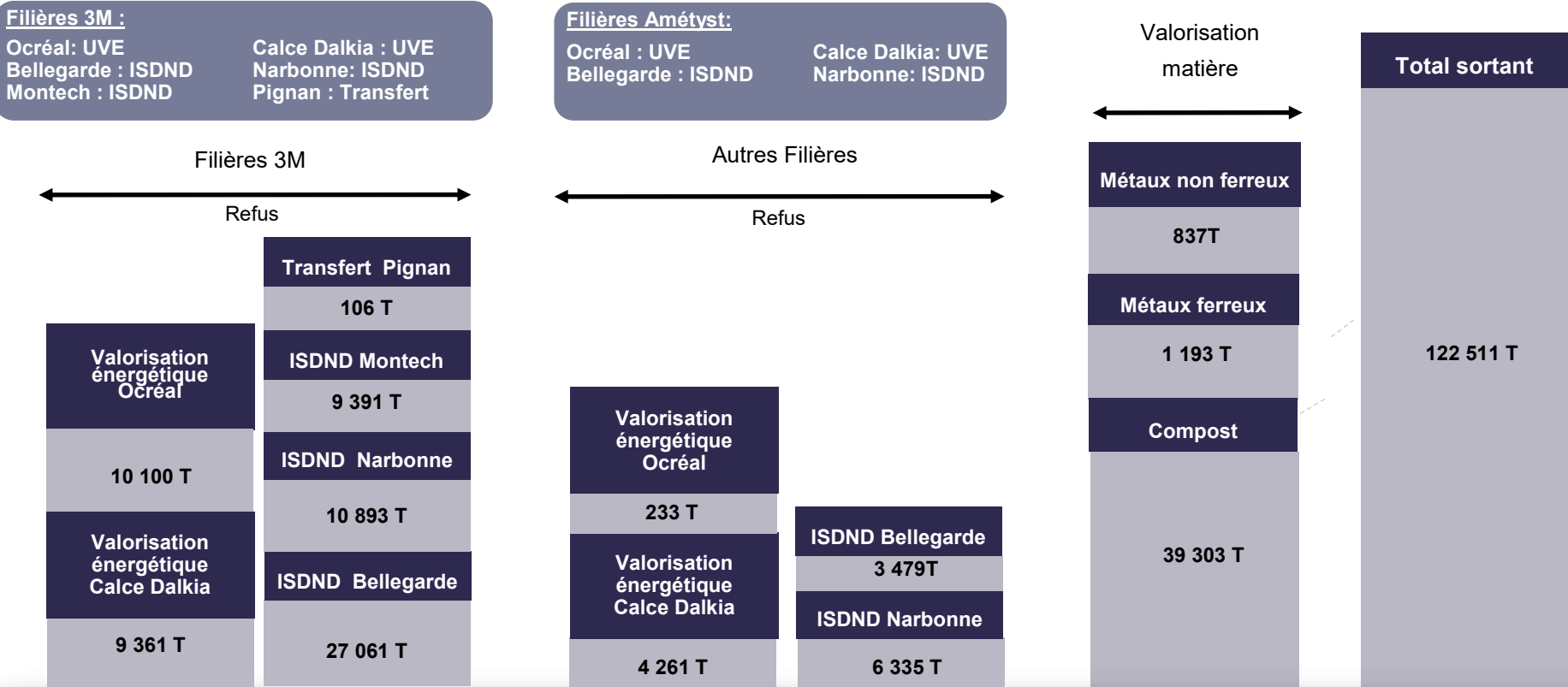


4.3 Lieux de traitement des matières sortantes

Les filières d'élimination des déchets sortants sous maîtrise 3M sont contractualisées au travers d'un marché composé de 4 lots (Marché 1 = Stabilisat, Marché 2 et 4 = Refus incinérables, Marché 3 = Encombrant triés en fosse de réception).

En 2021 comme en 2020, l'élimination des stabilisats a été réalisée en totalité sur les ISDND de Bellegarde et Narbonne.

Nous constatons également une augmentation historique de la quantité de matière valorisée 41 291 t en 2021 pour 35 369 t en 2020 soit une augmentation de l'ordre de 15%. Cette augmentation est principalement le résultat des optimisation réalisées au cours du processus de tri et notamment la recirculation d'une partie de la fraction 5/20 produite en amont des BRS.



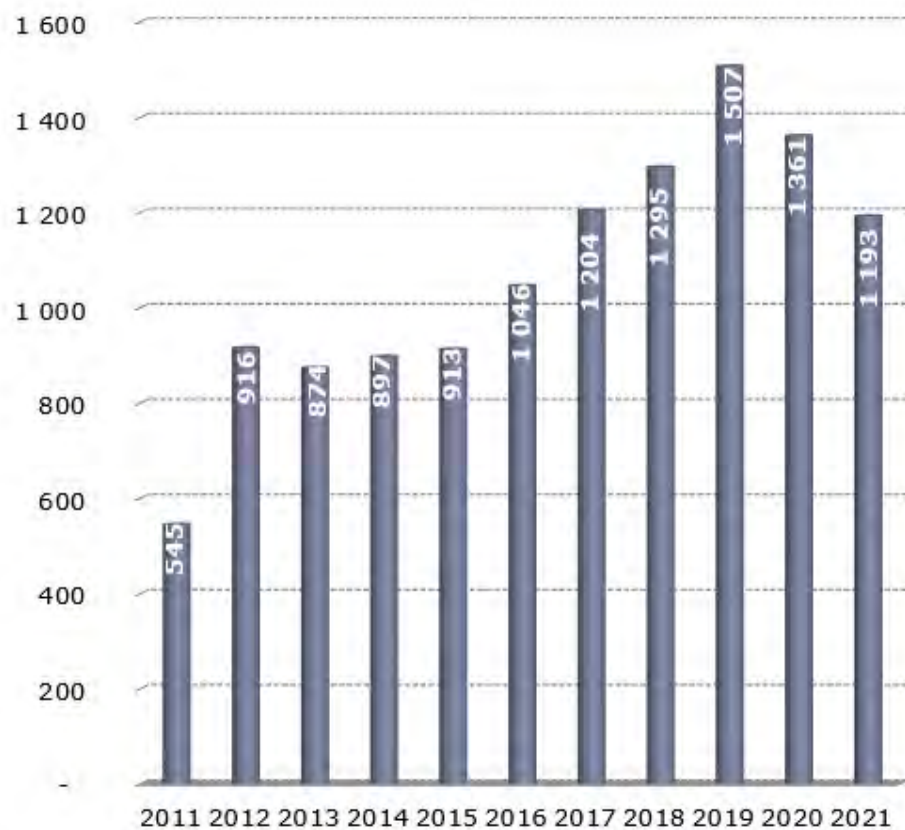
A.5 Valorisation matière

5.1 Valorisation ferreux

5.1.1 Métaux ferreux

Le tonnage capté est en baisse depuis 2020. Cette baisse peut s'expliquer par un meilleur respect du tri de la part des habitants de la métropole.

Comme nous commençons à le constater en 2020, nous faisons face en 2021 à une augmentation de la quantité de bouteille de protoxyde d'azote présentes dans les OMR. Ces bouteilles sont à l'origine de casses sur les convoyeurs métalliques d'AMETYST et des soucis de broyage chez les recycleurs d'acier.



Certificat annuel de recyclage BOONE COMENOR METALIMPEX:

Attestation de valorisation de déchets de papier/carton, métal, plastique, verre et bois prévue par l'article D. 543-284 du code de l'environnement
(MODÈLE DÉFINI PAR L'ARRÊTÉ DU 18-07-2018 PUBLIÉ AU J.O.R.F. N°0173 DU 29 JUILLET 2018)

Attestation n° : 2021AMESTYST17 Année : 2021

1. Emetteur de l'attestation

Nom : Boone Comenor Metalimpex
Adresse : 45, RUE PASTEUR
59520
MARQUETTE LEZ LILLE

☐ Exploitant d'une installation de valorisation

ou

☒ Intermédiaire de tri, collecte, négoce

N° SIRET : 31691739200011
Tél : 03 20 21 81 61
Mél ou Fax : di-fran-orders.bcm.fr@suez.com
Personne à contacter : Service Commercial

1.A. { Récépissé n° : 2020/CTD/101 - 2020/NCD/021
Département : 59000
Activité déclarée en préfecture : Activité de transport de déchets
Date de limite de validité : 11/26/2025

2. Origine des déchets

Nom : AMETYST
Adresse : ZAC GAROSUD - 230 RUE RAYMOND RECOUDY
0, MONTPELLIER

☐ Producteur du déchet

ou

☒ Détenteur du déchet (y compris intermédiaire et prestataire de gestion des déchets)

N° SIRET : 50171761500022
Tél : 06 81 32 55 51
Mél ou Fax : noemie.cassereau@suez.com
Personne à contacter : Service Environnement et Sécurité

3. Flux de déchets pris en charge

3.A. Dénomination usuelle des déchets : Mélange de métaux ferreux et non ferreux

3.B. ☒ Triés (une seule des 5 natures principales de déchets - cocher la case correspondante en 3.D)

3.C. ☐ En mélange (deux ou plusieurs natures de déchets - cocher les cases correspondantes en 3.D)

3.D. { Déchet de papier/carton : ☐
Déchet de métal : ☒
Déchet de plastique : ☐
Déchet de verre : ☐
Déchet de bois : ☐

4. Quantités de déchets prises en charge (exprimées en tonne)

Modalité de quantification :

4.A. ☒ Collectées/réceptionnées : 900,44 t ☒ Quantités pesées ou ☐ Quantités estimées

4.B. ☒ Transférées } : 900,44 t ☒ Quantités pesées ou ☐ Quantités estimées

4.C. ☐ Valorisées }

4.D. ☐ Refus et fraude : t ☐ Quantités pesées ou ☐ Quantités estimées

5. Destinations de valorisation finale des déchets

Nature de déchet	Type d'installation	Répartition	Nature de déchet	Type d'installation	Répartition
Papier/carton			Plastique		
Métal	Métallurgie	100%	Verre		
			Bois		

6. Date et signature de l'émetteur de l'attestation :
Le 2/8/2022

Le directeur d'agence

Boone Comenor Metalimpex
45, RUE PASTEUR
59520 MARQUETTE LEZ LILLE
Siret : 31691739200011
APE : 3832Z

Certificat annuel de recyclage EPUR:





ENTREPRISE AGREE PAR LA PREFECTURE DU VAUCLUSE (N°43)
RECUPERATION-RECYCLAGE

- Fers - Métaux - Dépôt de bennes - Enlèvement d'épaves - Démolition d'usine -
- Vente de matériel neuf et d'occasion - Fer neuf et réemploi - Grilles, piquets de clôture.
Agrément traitement VHU PR 84 000 10 D + PR 84 000 01B

ATTESTATION

La société **ETS ROSSI SAS**, Centre Agréé par la Préfecture du Vaucluse N°43, située 80
Chemin de Beauchamp, 84170 Monteux, certifie par la présente attestation avoir reçu
pour leur recyclage et broyage, 13 T 800 de ferraille pour l'année 2021 en provenance de
la société SUEZ AMETYST, pour le compte de EPUR, 150 rue du Mas de Bringaud,
34 070 MONTPELLIER.

Fait à Monteux, le 08 février 2022



ETS ROSSI SAS
au capital de 403 200 €
80, chemin de Beauchamp
84170 MONTEUX
Tél. 04 90 66 28 92 - Fax 04 90 61 06 62
Siret 333 454 338 00018 - N°43 365 IZ

80, CHEMIN DE BEAUCHAMP - 84170 - MONTEUX - TEL : 04.90.66.28.92 - FAX : 04.90.61.06.62 - www.rossi-fer.com
SIRET : 333.454.338.00018 CODE APE : 3831 Z TVA FR 86 333 454 338

Certificat annuel de recyclage SUEZ RV METAUX FERREUX:

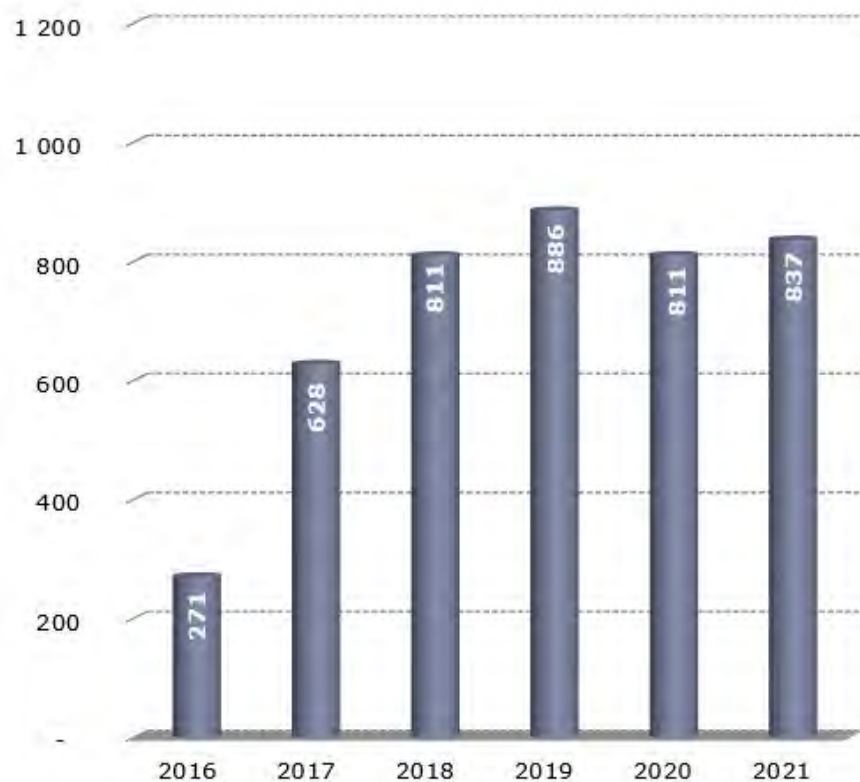
En attente réception document

5.1.2 Métaux non ferreux

L'extracteur de métaux non ferreux (machine à effet Foucault) a été mis en place mi-2016.

Comme en 2020, le tonnage des non ferreux captés en 2021 représente 0.60 % du tonnage entrant .

En 2021 ce sont 837tonnes de métaux non ferreux (soit l'équivalent de 34 semi remorques) qui sont dirigés vers une filière de valorisation.



Certificat annuel de recyclage AUBORD:

AUBORD Recyclage
ZA la Grande Terre
Rue Hubert Reeves
30620 Aubord
SIRET: 52172227200015

AMETYST
230 RUE Raymond Recouly
34078 Montpellier cedex 3

A Aubord, le 29 Avril 2022,

Objet : ATTESTATION RECYCLAGE

Je soussigné, Patric Durand, président directeur général de AUBORD RECYCLAGE, atteste avoir recyclé pour l'année 2021 vers diverses filières de recyclage :

- 48T120 de canette alu ;
- 15t872 de capsules ;
-

Issus de l'usine de méthanisation AMETYST de Montpellier Métropole.

La présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

La direction

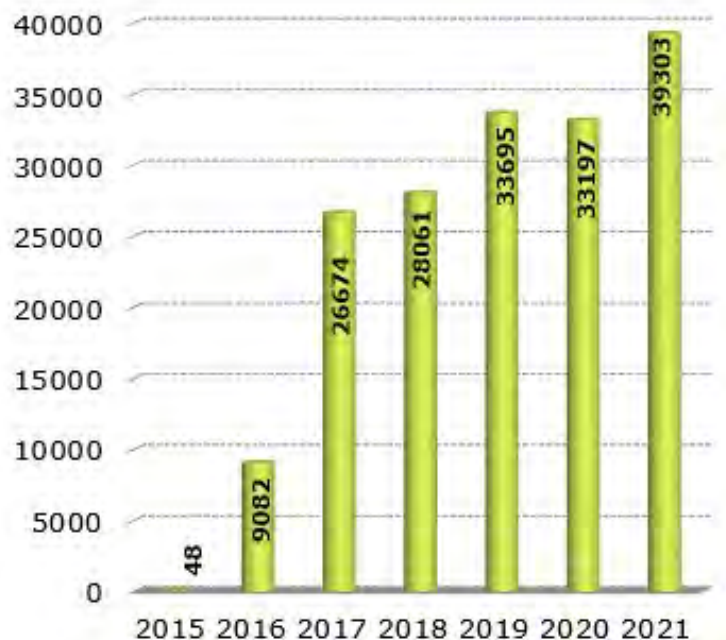
AUBORD RECYCLAGE
Patric DURAND
Rue Hubert Reeves - ZA la Grande Terre - 30620 Aubord
Tél. : 04 66 80 11 27 Fax : 04 66 80 09 94
aubord-recyclage@orange.fr
SIRET : 521 722 272 00015
Agrément VHU : PR30 000220

Certificat annuel de recyclage NORVAL:

En attente réception document

5.2 Valorisation des composts

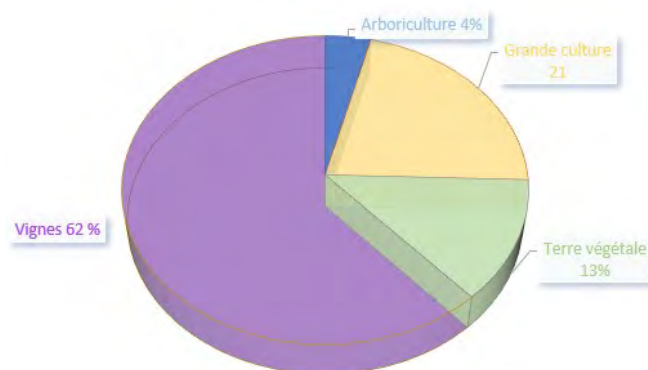
Valorisation Biologique Compost NFU 44-051



La fraction organique 0/5 mm fait l'objet de contrôles journaliers rigoureux par le laboratoire Amétyst, pour devenir après méthanisation et compostage (durée environ 7 semaines), du compost Terr'Amétyst.

L'efficacité de cette étape de sélection constatée depuis sa mise en place de l'ultracriblage en 2016 est renforcée en 2021 par la recirculation en amont des BRS d'une fraction de la matière 5/20 mm.

Répartition des cultures réceptrices de compost :



Le graphique ci-contre présente les destinations du compost en 2021.

La majorité du compost (62%) est valorisé en viticulture. Les typologies de cultures restent similaires aux années précédentes.

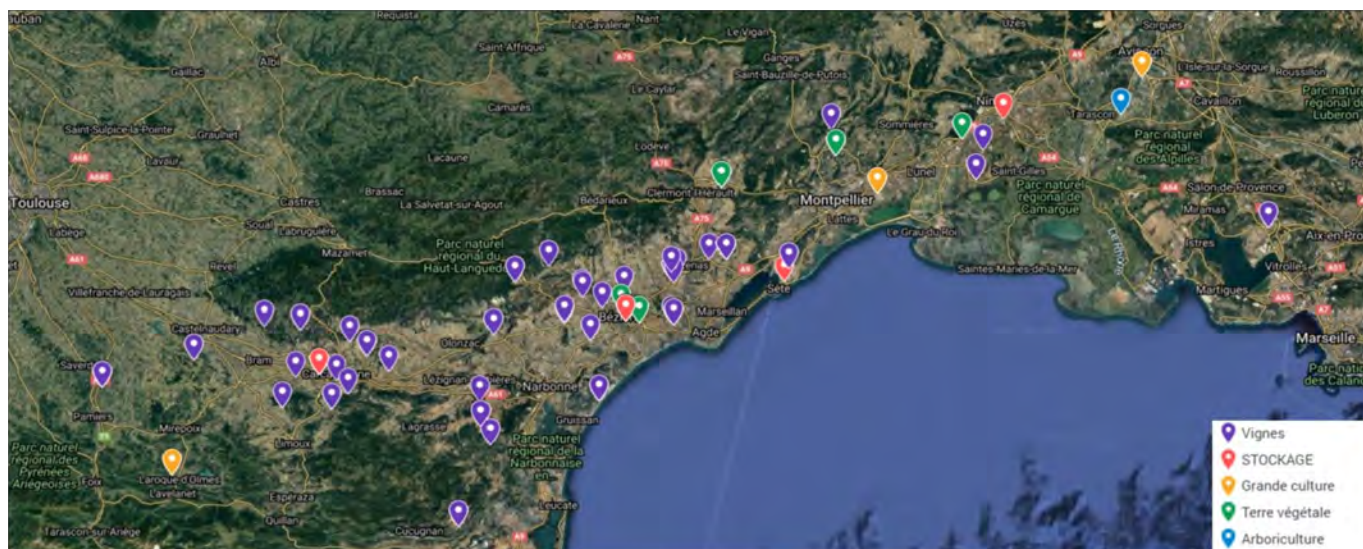
Le compost Amétyst apporte au sol un effet fertilisant et un effet secondaire structurant.

La Matière Organique stabilisée par la méthanisation va lentement se minéraliser ce qui permet aux

La cartographie des clients ci-contre présente les zones géographiques d'utilisation du compost.

En 2021, le compost est globalement resté en filière locale (plus de 70% moins de 100km).

En 2021, le compost issu des biodéchets collectés sélectivement a été valorisé sur le territoire de la Métropole renforçant ainsi le rôle d'Amétyst dans l'économie circulaire de la valorisation des déchets de la Métropole.



Cartographie des clients

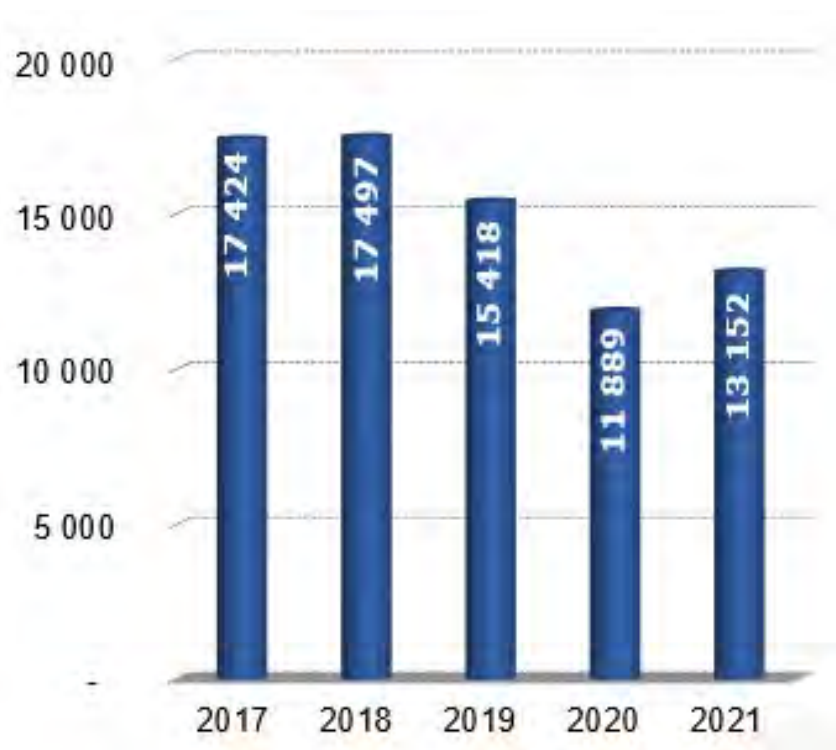
5.3 Valorisation CSR

Amétyst produit une fraction à très haut pouvoir calorifique et est en capacité de séparer cette fraction grâce aux investissements réalisés en 2016.

Ce sont 13 152 T de fraction 20/80 mm post BRS (haut pouvoir calorifique) qui ont été produites en 2021.

La rareté des exutoires ne permet pas dans l'immédiat de valoriser dans des filières spécifiques ces tonnages qui sont malgré tout dirigés en grande majorité vers une valorisation énergétique.

Le plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) d'Occitanie a été approuvé en séance plénière le 14 novembre 2019. Le PRPGD prévoit le développement de sites utilisateurs de CSR.



5.4 Taux de valorisation matière et taux de réduction

Les nouveaux équipements de criblage ont été mis en service au cours de l'année 2016.

Les premiers impacts bénéfiques sur les statistiques de valorisation sont immédiats.

Le Taux de valorisation, qui calcule le rapport entre les tonnages valorisés (non compris la valorisation sous forme de biogaz) passe de 0,7% en 2015, 10,08% en 2016, 22,97% en 2017, 21,61% en 2018, 26% en 2019 puis 27% en 2020.

$$\text{Taux de valorisation} = \frac{\text{Tonnages Valorisation (acier + Métaux Non Ferreux + Compost + CSR)}}{\text{Tonnage global entrant}} = \frac{54\,485 \text{ tonnes}}{138\,474 \text{ tonnes}} = 39 \% \text{ en 2021}$$

Le taux de réduction, qui considère quant à lui à la fois les tonnages valorisés et la valorisation de la partie organique sous forme de biogaz, augmente significativement en passant de 25% en 2015, 36% en 2016, 48% en 2017, 44% en 2018, 48% en 2019 et 50 % en 2020.

$$\text{Taux de réduction} = 1 - \frac{\text{Tonnage Refus global}}{\text{Tonnage global entrant}} = 1 - \frac{80\,968 \text{ T.}}{162\,496 \text{ T.}} = 1 - 50\% = 50\% \text{ en 2021}$$

(y compris déchets verts) (138 474 T.+ 24 022 T.)

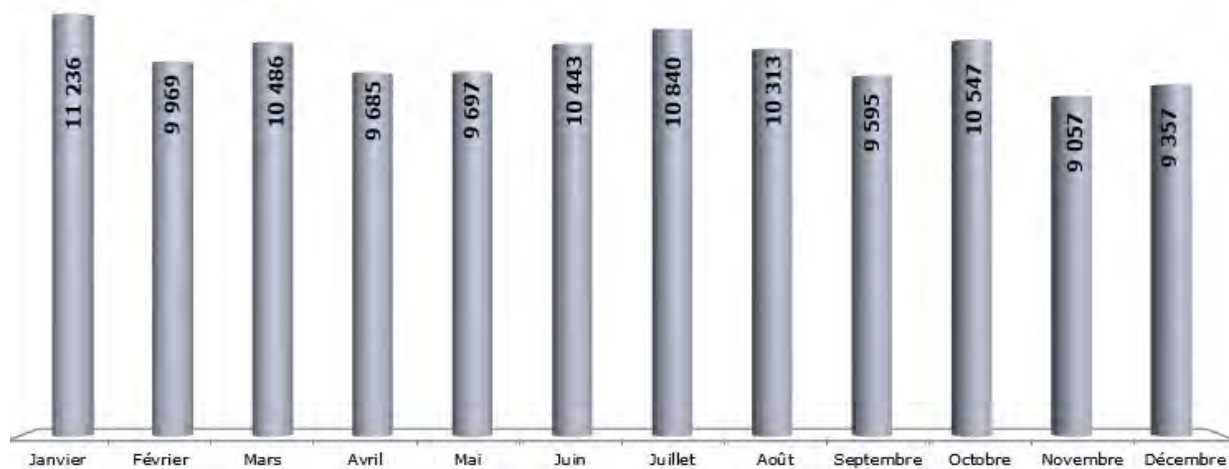
La taux de valorisation en 2021 atteint un niveau record depuis la mise en service des équipements d'ultra criblage. Ce taux élevé s'explique par une progression constante de la maîtrise du procédé de traitement et la mise en place de la recirculation du partie de la fraction de 5/20 mm produite en amont des BRS.

Le taux de réduction de 50% est le même qu'en 2020.

A.6 Consommations

6.1 Consommations Fioul

Carburants Fioul (en litres) Total consommé : 121 226 l (rappel 2020 114 180 l)

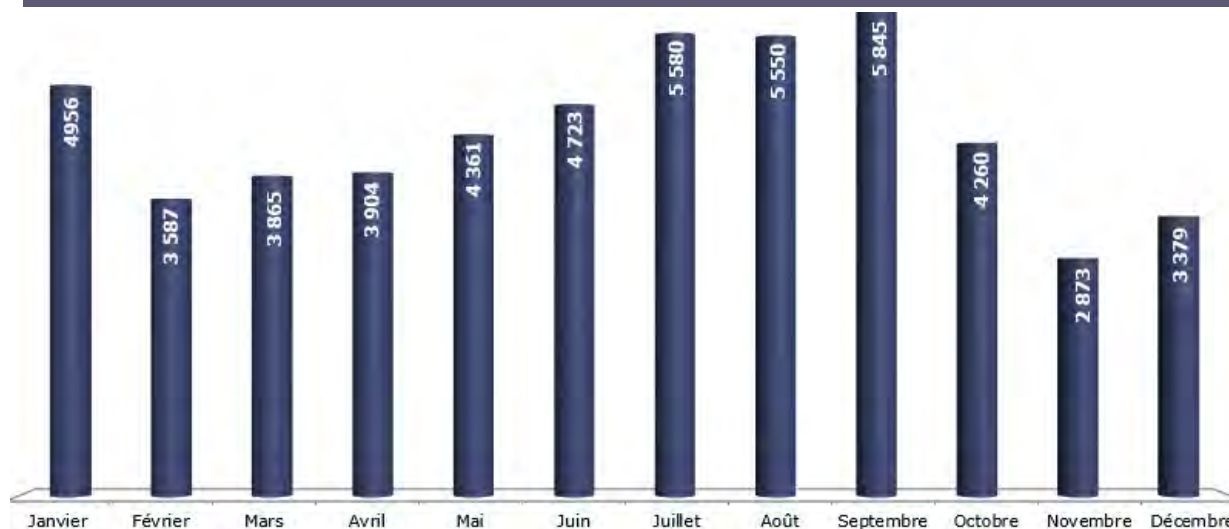


Chargeuse L90 neuves disposant de nouvelles carburations à meilleure efficacité énergétique.

La consommation de GNR (Gasoil Non Routier) est en augmentation de 1% au regard de l'année 2020. La consommation de GNR est influencée par le tonnage digéré et la production de compost.

6.2 Consommation Eau potable

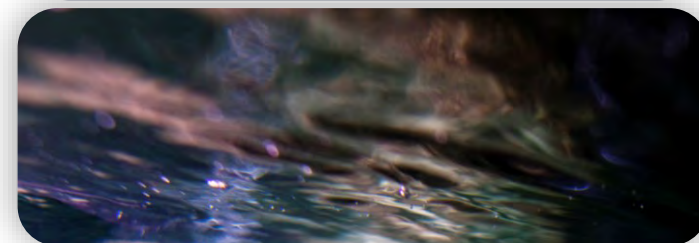
Eau potable (en m³) Total consommé : 52 883 m³



Nous constatons une légère baisse de la consommation d'eau en 2021 (-1 % par rapport à l'année 2020).

Une baisse significative de (-12%) avait été observée entre les années 2018 et 2019.

En 2021 tout comme en 2020, des progrès ont été réalisés sur la réutilisation d'eau à l'introduction dans les digesteurs.



6.3 Consommations Electricité

Electricité (en KWh)

Consommation totale : 15 805 879 kWh

Rappel 2020: 15 967 794 kWh



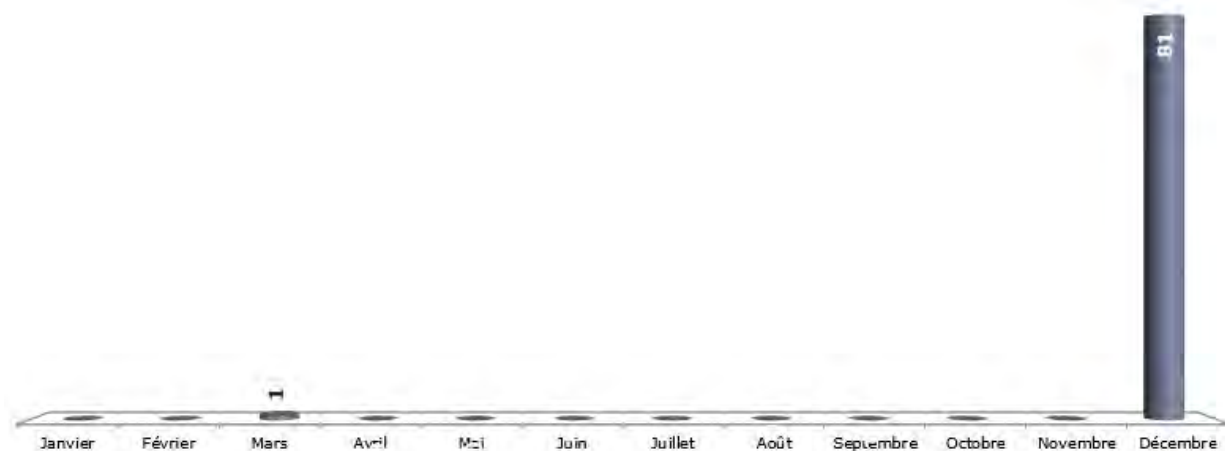
La consommation électrique est en léger retrait au regard de l'année 2020 (-1%).

La consommation électrique du site, fortement liée au bon fonctionnement du traitement d'air, reste peu impactée par les tonnages traités.

De plus, nous avons mis en place au cours de l'année 2021 des équipements de management de la consommation électrique qui contribueront à baisser la consommation électrique d'année en année.

La certification énergétique ISO 50001 a été reconduite en cours d'année.

6.4 Consommation gaz

Gaz naturel (en m³)Consommation totale : 82 m³Rappel 2020 : 9 075 m³

Depuis 2012, la consommation de gaz naturel reste uniquement liée aux seuls contrôles réglementaires environnementaux de rejets atmosphériques de la chaudière.

6.5 Consommation réactif

6.5.1 Consommation réactif STEP

La STEP interne est en service depuis fin 2016.

Le fonctionnement parfaitement stabilisé permet de déterminer les consommations récurrentes des principaux réactifs :

- Flocculant Pax: 51 m³
- Soude : 35 m³
- Flocculant HIB : 14 m³
- Antimousse : 4 m³

Nous observons tout de même une baisse de la consommation de soude en charge de la régulation du PH liée à une meilleure maîtrise de l'oxygénation.

6.5.2 Laveur Amont du Biofiltre 3

Le laveur amont Biofiltre 3 est entré en service en 2016.

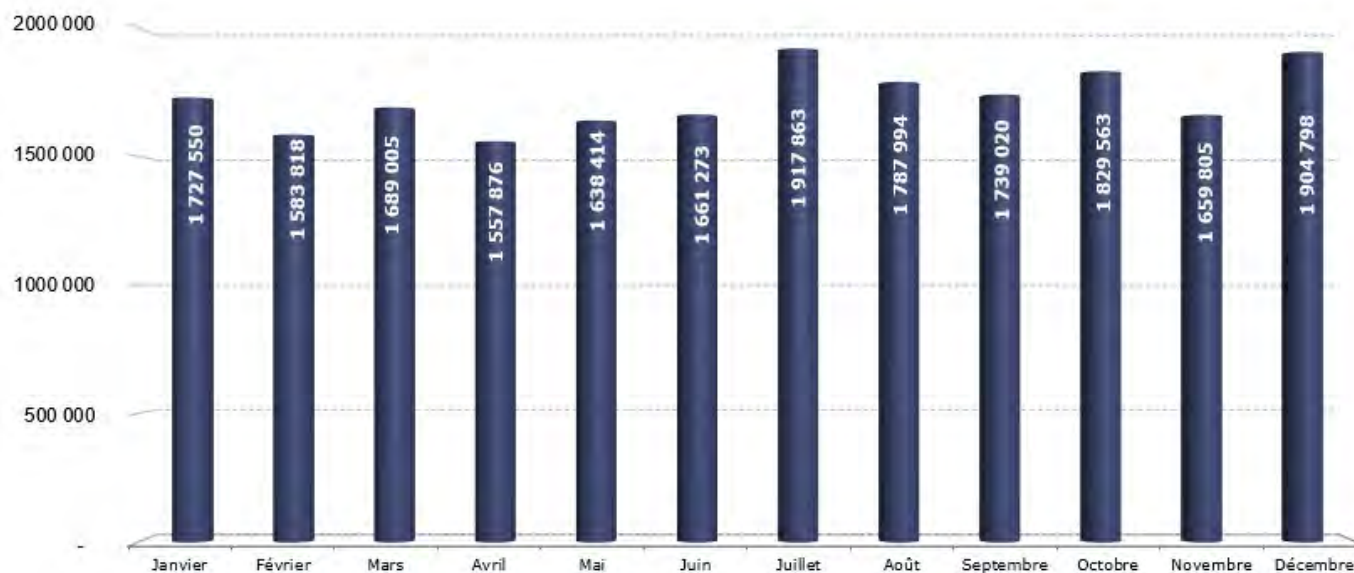
La particularité des flux traités par le laveur amont a nécessité une très longue mise au point avec notamment le réglage des débits par ligne, du taux de purge des bains et l'emploi ou non réactif .

Au final, un fonctionnement sans réactif s'est avéré être le plus performant.

A.7 Valorisation Énergétique et Performance

7.1 Valorisation énergétique

Valorisation électrique - Vente au réseau (en kWh)



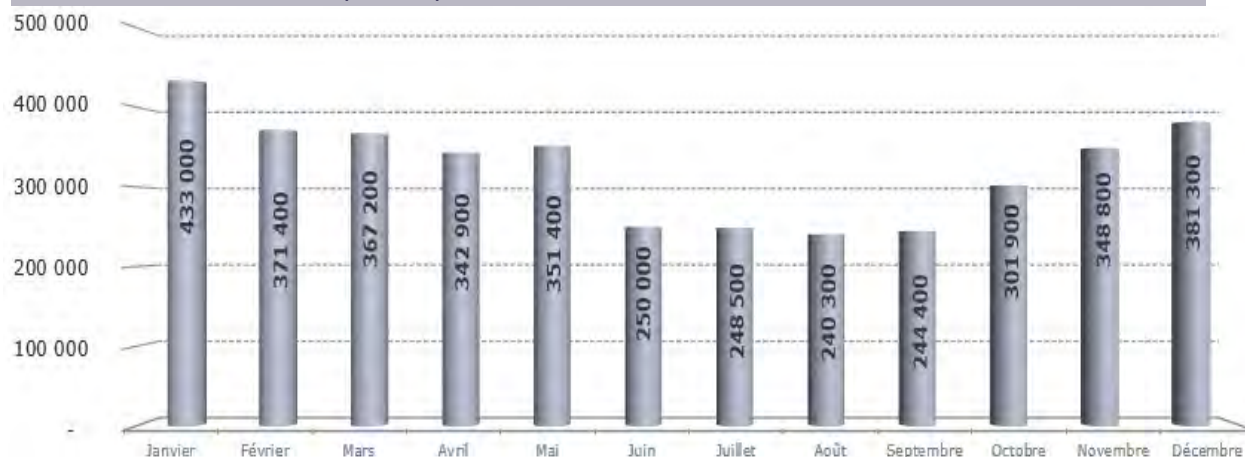
20 696 979 kWh
d'électricité valorisée en
2021

Amétyst :

1ère unité de méthanisation
de France en termes de
production électrique sur
déchet Brut.

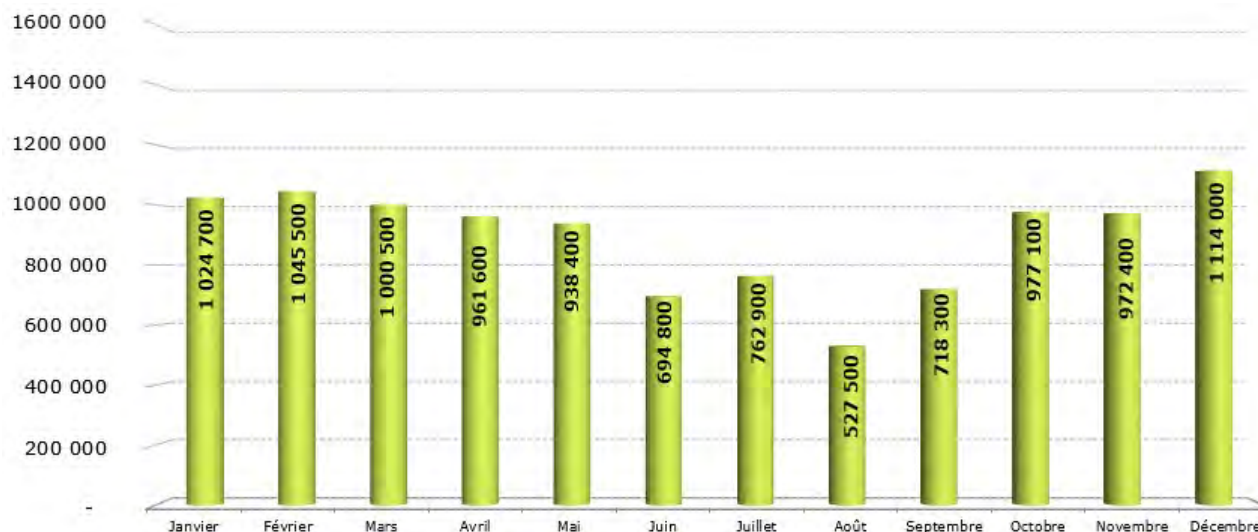
Avec 20.7 millions de Kwh produits en 2021, Amétyst demeure la référence nationale en méthanisation de déchet brut.



Valorisation chaleur interne (en kWh)

Une partie de la chaleur produite est valorisée en interne pour le maintien à 55° des digesteurs, nécessaire au bon fonctionnement de la méthanisation en phase thermophile.

Cette consommation est relativement constante chaque année avec une augmentation significative en période de froid.

3 881 100 kWh de chaleur interne valorisée en 2021**Valorisation chaleur Zac des Grisettes et Clinique St Roch (en kWh)**

Amétyst fournit la chaleur fatale de ses groupes de cogénération au quartier des Grisettes au travers du réseau de chaleur de la SERM.

Cette ZAC récente a obtenu le label Ecoquartier notamment grâce à son alimentation en énergie verte.

En 2021, Ametyst a livré au réseau de chaleur et de froid 10.73 millions de kWh de chaleur.

10 737 700 kWh de chaleur valorisée vers la ZAC des Grisettes en 2021

Répartition de la valorisation énergétique

- Valorisation thermique interne (kWh)
- Valorisation thermique ZAC des Grisettes (KWh)
- Electricité (KWh)



Total valorisation énergétique 2021 : **35 315 779 kWh**

Total Valorisation énergétique 2020 : **34 357 881 kWh**

La ZAC des Grisettes est un Eco-quartier de Montpellier, aménagé sur 20 hectares par la SERM.

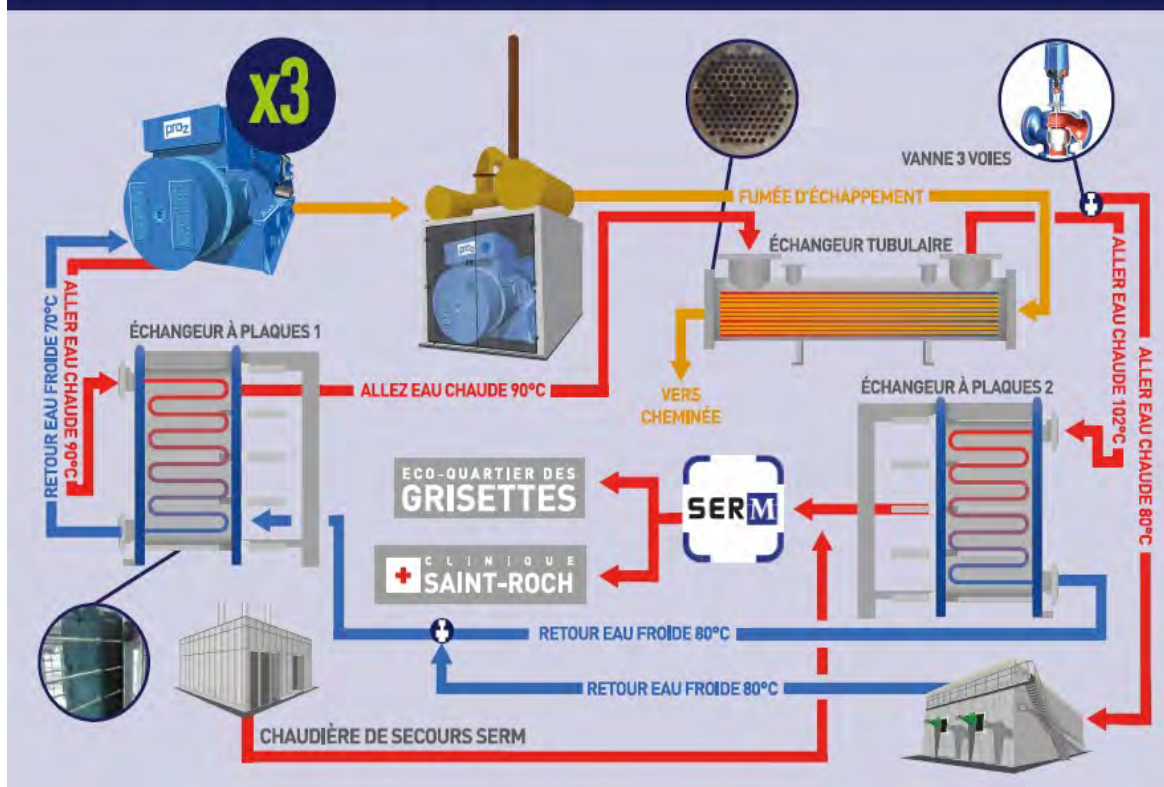
Elle est constituée de 140 000 m² de SHON dont 1 500 logements (55% sociaux) et 25 000 m² de bureaux. Les constructions répondent au label HPE.

Il faut noter que la clinique Saint Roch a mis en place un dispositif permettant de valoriser la chaleur du réseau sous forme de climatisation. Ce dispositif autorise une consommation de chaleur pour produire du froid en été, en plus des eaux chaudes sanitaires.

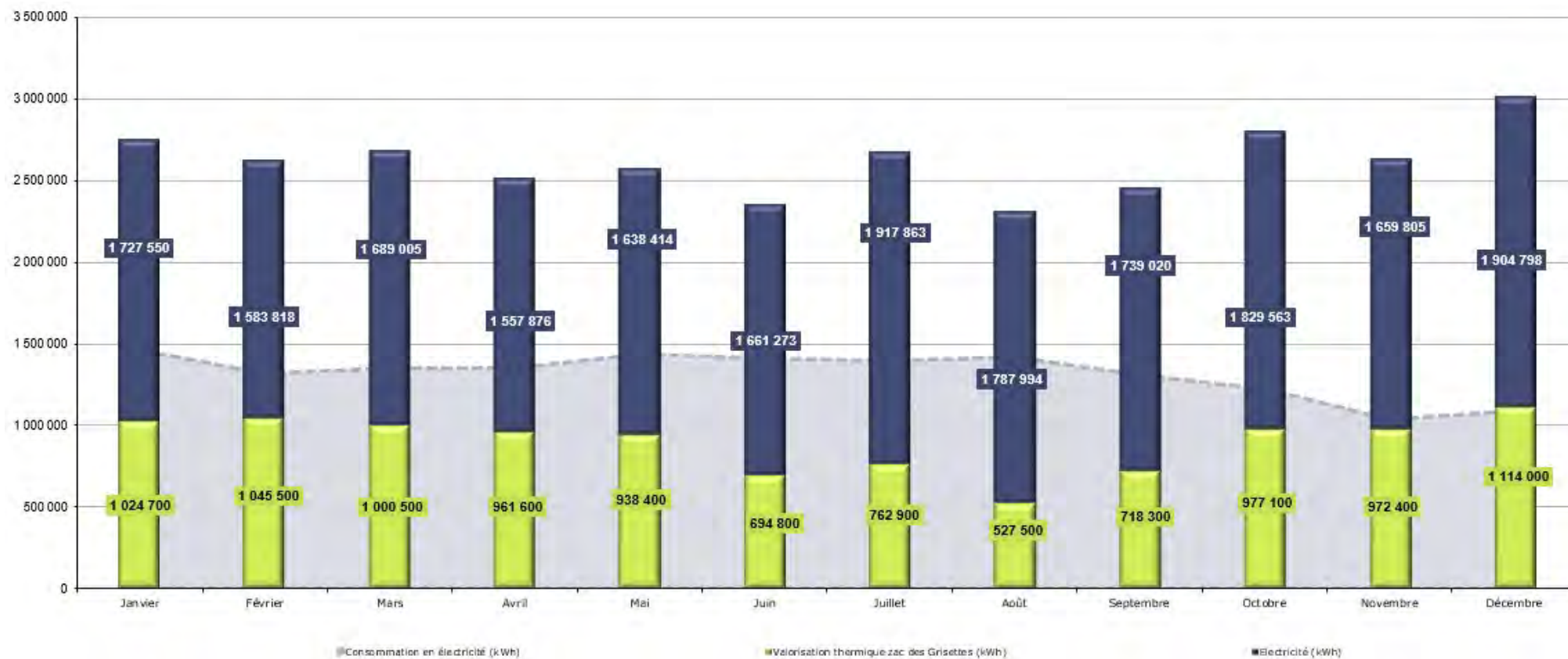
Un second ensemble immobilier situé sur l'avenue du colonel André Pavelet a fait un choix identique à celui de la clinique St Roch.



Sur le site d'Amétyst, au cœur de nos équipements de valorisation énergétique, circule un réseau d'eau bouclé afin de récupérer la chaleur induite par notre production électrique de nos 3 moteurs de cogénération. Pour se faire, 2 systèmes de captation entrent en jeu. Le premier consiste à récupérer la chaleur du circuit interne d'eau de refroidissement du moteur via un échangeur à plaques. Le deuxième système consiste à récupérer la chaleur émise par les gaz d'échappement de nos 3 moteurs via un échangeur tubulaire.



Bilan énergétique global (comparaison de l'énergie consommée et l'énergie valorisée)



Le bilan présente une relative saisonnalité (moins de valorisation de la chaleur en été) mais qui est néanmoins atténuée par la consommation de la Clinique St Roch afin de climatiser les locaux.

Performance en terme de valorisation énergétique sur les 10 dernières années



Le graphe ci-dessus introduit dans les rapports annuel depuis 2012 est légèrement modifié suite à une demande faite en Comité de Suivi de Site. Seules les valeurs qui correspondent à un export effectif d'énergie sont inscrites au bilan. Ainsi la valorisation interne de chaleur (maintient en température des digesteurs) n'apparaît plus dans le bilan énergétique dont l'objectif est de mettre en évidence, l'énergie électrique consommée et l'énergie électrique et thermique exportée hors de l'installation.

Le ratio de performance est en 2021 le deuxième meilleur ratio observé depuis 2012 (le meilleur étant en 2019, année record en terme de tonnage traité).

7.2 Calcul de la performance énergétique

	NOTE DE CALCUL		Rev.1
	Calcul du coefficient V pour l'année 2021 sur le site d'AMETYST		Page 1 sur 2

Date	Rév	Rédacteur	Objet de la révision
20/02/16	0	M. Lapie	Création du document

1. OBJET DU DOCUMENT

Ce document présente le calcul du coefficient V tel que défini à l'avenant 1 du contrat d'achat de l'énergie électrique BOA0017999 produite par le site AMETYST (34) pour l'année 2021.

Il faut noter que suite à la signature de l'avenant n°2 en date du 8/01/2016, la performance énergétique, n'entre plus dans le calcul de la tarification de rachat de l'électricité produite.

2. LEXIQUE

MWh : Mégawattheure. Unité de mesure d'énergie correspondant à l'énergie fournie par une puissance de 1 Mégawatt pendant 1 heure.

PCI : Pouvoir Calorifique Inférieur. Exprimé en kWh/Nm³. Quantité d'énergie délivrée par la combustion d'un mètre cube (dans les conditions normales de pression et température) matière combustible, déduite de l'énergie de vaporisation de l'eau présente.

3. FORMULE DE CALCUL DU COEFFICIENT V

Le coefficient V est calculé avec la formule suivante :

$$V = \frac{C + E}{0,97 * Q}$$

Avec :

- C : Energie thermique valorisée sur le site en MWh
- E : Energie électrique produite par le site en MWh
- Q : Energie entrante dans les moteurs (biogaz) en MWh

4. CALCUL DU V POUR 2021

4.1. Energie thermique valorisée (C)

L'énergie thermique valorisée totale est la somme de l'énergie valorisée vers le réseau de chaleur (C1) et de celle valorisée pour le maintien en température des digesteurs (C2), minorée de l'énergie d'origine combustible (gaz naturel) produite par la chaudière d'appoint (C3).

Ces énergies sont mesurées sur les compteurs définis à l'avenant 1 au BOA0017999 et relevés quotidiennement.

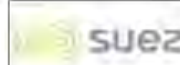
Pour l'année 2021 les données sont :

- Energie thermique valorisée vers le réseau SERM : C1 = 10 737,70 MWh
- Energie thermique valorisée vers les digesteurs : C2 = 3 881,1 MWh
- Energie d'origine fossile : C3 = 0,83 MWh

$$\Rightarrow C = 14 617,97 \text{ MWh}$$

Note de calcul / AMETYST Efficacité énergie 2021/BRU

1/2

	NOTE DE CALCUL		Rev.1
	Calcul du coefficient V pour l'année 2021 sur le site d'AMETYST		Page 2 sur 2

4.2. Energie électrique produite E

L'énergie électrique produite par le site est la somme des énergies mesurées en sortie d'alternateurs sur chacun des 3 moteurs biogaz présents sur le site. Ces valeurs sont mesurées grâce aux compteurs définis à l'avenant 1 au contrat BOA0017999.

L'écart avec l'énergie vendue correspond à la consommation des auxiliaires des moteurs.

Pour l'année 2021, les données sont :

- Moteur 1 : E₁ = 4 756,346 MWh
- Moteur 2 : E₂ = 8 866,785 MWh
- Moteur 3 : E₃ = 8 221,399 MWh

$$\Rightarrow E = 21 643,530 \text{ MWh}$$

Rappel énergie vendue 2021 :

$$\Rightarrow E_v = 20 698,979 \text{ MWh}$$

4.3. Energie entrante (Q)

Il s'agit de la quantité d'énergie contenue dans le biogaz entrant dans les 3 moteurs. Cette quantité d'énergie est obtenue par mesure du débit biogaz et du taux de méthane (CH₄) dans le biogaz (valeurs relevées chaque minute – moyenne à 54%) en considérant un PCI égal à 9,94 kWh/Nm³ tel que défini dans l'avenant 2 au BOA0017999.

$$Q = \text{Volume de méthane produit} * PCI_{CH_4}$$

Cette valeur est calculée avec chaque point minute et sommée sur le mois.

Pour l'année 2021, C = 5 492 073,24 Nm³ de CH₄ * 9,94 kWh/Nm³

$$\Rightarrow Q = 54 591,208 \text{ MWh}$$

Rappel biogaz Humide produit 2021 :

$$\Rightarrow V_{biogazH} = 10 536 370 \text{ m}^3$$

4.4. Valeur du V pour l'année 2021

Sur la base des calculs précédents :

$$V = \frac{C + E}{0,97 * Q}$$

Avec :

- C = 14 617,97 MWh
- E = 21 643,530 MWh
- Q = 54 591,208 MWh

$$\Rightarrow V = 68,48 \%$$

Rappel 2020 :

$$\Rightarrow V_{2020} = 64,64 \%$$

Note de calcul / AMETYST Efficacité énergie 2021/BRU

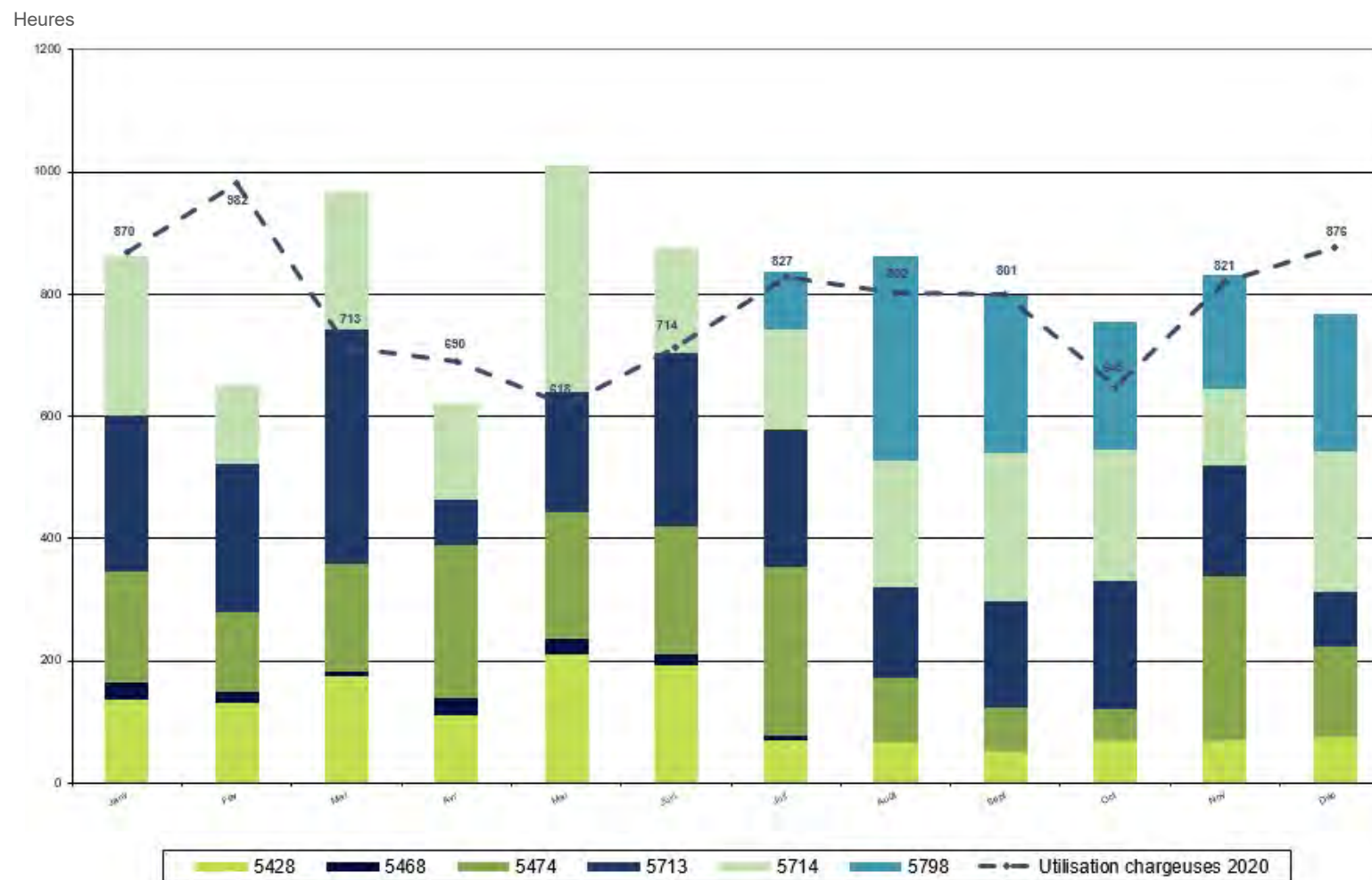
2/2

A.8 Heures de fonctionnement des engins et installations

8.1 Graphe de fonctionnement des engins

Le parc Matériel est composé de 5 chargeuses lourdes L.90.

Le taux d'utilisation des engins étant dépendant de la quantité de tonnage traité, celui-ci est légèrement plus élevé en 2021 qu'en 2020.



8.2 Tableau de fonctionnement des installations

Les horaires de fonctionnement des principaux équipements sont reportés ci-dessous :

Ils sont conformes à une utilisation en marche normale de l'unité.

Temps de fonctionnement des équipements sur 2021

	Heures
Temps de fonctionnement Ligne 1	4402
Temps de fonctionnement Ligne 2	4439
Temps de fonctionnement Torchère 1	1833
Temps de fonctionnement Torchère 2	95
Temps de fonctionnement Torchère 3	1128
Temps de fonctionnement Torchère 4	107
Temps de fonctionnement Moteur 1	4667
Temps de fonctionnement Moteur 2	7931
Temps de fonctionnement Moteur 3	7555
Temps de fonctionnement Chaudière	6

A.9 Contrôle réglementaire technique

Les contrôles réglementaires sont planifiés par le logiciel GMAO.

Ci-dessous l'extraction du tableau résumant la bonne réalisation des contrôles. Ces contrôles sont audités dans le cadre de la certification ISO 45001

Liste des BT triés par date

Filtre : Type de travail : VGP, du : 01/01/2021, au : 31/12/2021,

Etat	Numéro BT	Code Equipement	Titre BT	Type de travail	Famille	Degré d'urgence	Fin réelle	Début réel
Clos	38126	R.PES.PB2	VERIFICATION PERIODIQUE	VGP		1-Normal	24/11/2021	23/11/2021
Clos	38125	R.PES.PB1	VERIFICATION PERIODIQUE	VGP		1-Normal	24/11/2021	23/11/2021
Clos	35659	R.PES	CONTROLE REGLEMENTAIRE ANNUEL	VGP		1-Normal	22/11/2021	22/11/2021
Clos	36500	B.POR	VERIFICATION PORTES AUTOMATIQUES	VGP		1-Normal	17/11/2021	08/11/2021
Clos	36122	O1PRO1	VERIFICATION LEVAGES FIXES	VGP	SECURITE / ENVIRONNEMENT	1-Normal	26/04/2022	05/11/2021
Clos	36123	O1PRO2	VERIFICATION LEVAGES FIXES	VGP	SECURITE / ENVIRONNEMENT	1-Normal	26/04/2022	05/11/2021
Clos	36660	S.CHU	VERIFICATIONS REGLEMENTAIRES	VGP		1-Normal	08/12/2021	03/11/2021
Clos	35795	U.TEL.TW	CONTROLE ANNUEL DES TW	VGP	SOUS-TRAITANCE / EXPERTISE	1-Normal	28/04/2022	01/11/2021
Clos	34531	U.ELE.HTA	VERIFICATION DES PROTECTIONS HTA (Coté Conso)	VGP	SOUS-TRAITANCE / EXPERTISE	3-Journée	21/10/2021	21/10/2021
Clos	34525	U.ELE.HTA	VERIFICATION DES PROTECTIONS ET DECOUPLAGES HTA	VGP	SOUS-TRAITANCE / EXPERTISE	3-Journée	20/10/2021	20/10/2021
Clos	35898	S.INC.SPK	VISITE SEMESTRIELLE SPRINKLAGE	VGP	INTERVENTION	1-Normal	08/12/2021	08/10/2021
Clos	36913	S.INC.RIA	VERIF. SURPRESSEURS RIA	VGP	SECURITE / ENVIRONNEMENT	1-Normal	26/04/2022	07/10/2021
Clos	35894	B.ECL.BAES	VERIF. BAES	VGP		1-Normal	27/04/2022	23/09/2021
Clos	34046	B.CLI	CONTROLE ETANCHEITE DES CIRCUITS FRIGO	VGP		1-Normal	29/03/2021	19/09/2021
Clos	35421	S.INC.RIA	VERIF. DES RIA	VGP	SECURITE / ENVIRONNEMENT	1-Normal	27/04/2022	30/07/2021
Clos	35235	S.INC.RIA	VERIF. POTEAUX INCENDIE	VGP		1-Normal	27/04/2022	14/07/2021
Clos	35268	S.INC.EXT	VERIF. EXTINCTEURS	VGP		1-Normal	21/12/2021	12/07/2021
Clos	34646	S.INC.SSI2	VISITE CONTRACTUELLE	VGP	SOUS-TRAITANCE / EXPERTISE	1-Normal	30/06/2021	29/06/2021
Clos	34508	B.ECS	CONTROLE DOUCHE SANITAIRE LEGIONELLE	VGP		1-Normal	24/04/2021	05/06/2021
Clos	34749	B.POR	VERIFICATION PORTES AUTOMATIQUES	VGP		1-Normal	13/07/2021	28/05/2021
Clos	34655	REC	VERIFICATION LEVAGE MOBILE	VGP		1-Normal	13/07/2021	26/05/2021
Clos	34512	S.DET	CONTROLES DETECTEURS GAZ	VGP		1-Normal	18/05/2021	18/05/2021
Clos	34522	S.INC.RIA	VERIF. DES RIA	VGP	SECURITE / ENVIRONNEMENT	1-Normal	27/04/2021	27/04/2021
Clos	34524	S.INC.RIA	VERIF. POTEAUX INCENDIE	VGP		1-Normal	27/04/2021	27/04/2021
Clos	34521	S.INC.EXT	VERIF. EXTINCTEURS	VGP		1-Normal	27/04/2021	27/04/2021
Clos	34111	B.ECL.BAES	VERIF. BAES	VGP	SECURITE / ENVIRONNEMENT	1-Normal	22/04/2021	22/04/2021
Clos	34429	TEP.REJ	ETALLONAGE DU CANAL DE COMPTAGE	VGP		1-Normal	13/04/2021	13/04/2021
Clos	36370	S.INC.RIA	VERIF. SURPRESSEURS RIA	VGP	SECURITE / ENVIRONNEMENT	1-Normal	08/04/2021	08/04/2021
Clos	33647	S.INC.SPK	TRIENNALE	VGP	INTERVENTION	1-Normal	23/11/2021	06/04/2021
Clos	33902	U.ELE	VERIFICATION INSTALLATIONS ELECTRIQUE	VGP		1-Normal	02/07/2021	06/04/2021
Clos	34313	S.INC.SPK	VERIF ANNUELLE RIA EN AIR	VGP		1-Normal	08/12/2021	03/04/2021
Clos	33904	U.ELE	THERMOGRAPHIE ARMOIRES	VGP		1-Normal	02/07/2021	02/04/2021
Clos	34214	S.INC.SPK	VISITE SEMESTRIELLE SPRINKLAGE	VGP	INTERVENTION	1-Normal	16/04/2021	16/03/2021
Clos	33916	S.INC.SPK	VERIF MOTOPOMPE	VGP		1-Normal	16/04/2021	23/02/2021
Clos	34047	B.CHM	CONTROLE SERRAGE DES CHARPENTES EQUIPEMENTS	VGP	SECURITE / ENVIRONNEMENT	1-Normal	30/07/2021	22/02/2021
Clos	33641	R.PES.SAP	VERIFICATION ANNUELLE	VGP	SOUS-TRAITANCE / EXPERTISE	1-Normal	18/02/2021	18/02/2021
Clos	30453	USINE	MESURE DE BRUIT	VGP		1-Normal	27/04/2022	17/02/2021
Clos	33709	EFF.EDV	CONTROLE ET MAINTENANCE DISCONNECTEURS ET CLAPETS	VGP	SOUS-TRAITANCE / EXPERTISE	1-Normal	11/02/2021	29/01/2021
Clos	33915	S.DET.5G	CONTROLE DES DETECTEUR PORTATIF MULTIGAZ	VGP		1-Normal	12/01/2021	12/01/2021
Clos	33994	S.EPI.ARI	VERIFICATION DES ARI	VGP		1-Normal	12/01/2021	12/01/2021

A.10 Incidents techniques notables

10.1 Evénements

Dates	Evènements	Conséquences
11/08/2021	Départ de feu en fosse le mercredi 11 aout 2021 à 12h06 La caméra thermique fixe a détecté le point chaud ce qui a déclenché l'alarme sonore Le pontier vérifie la fosse et observe une présence de flammes au niveau du quai n° 2.	Le pontier à immédiatement réagit en arrosant la fosse et la zone de départ de feu à l'aide des canons à mousse Le feu a rapidement été maitrisé sans dommages Un arrosage préventif par RIA a été mis en place à l'issue Dans un second temps, le détecteur de fumée à également déclenché Origine inconnue Bons réflexes de la part du pontier Reprise de l'activité sous contrôle des agents d'exploitation
16/10/2021	Le 16/10/2021 à 13h50 défaut variateur brosse sur 02uc04 (Crible 4 au Rhewum) acquittement --> redémarrage ok A 14h35 bruit suspect sur brosse 02uc04 détecté par le rondier ; appel technicien de maintenance. Sur place, les opérateurs constatent une fumerole blanche au niveau pignons de la brosse. Immédiatement, un extincteur est percuté pour extinction. Le départ du feu est causé par le frottement des pignons. A 15h00 consignation 02uc04 + ouverture cache des pignons + nettoyage + changement pignon intermédiaire et pignon brosse Déconsignation 02uc04 + redémarrage sans défaut. Dans l'heure qui suit, surveillance en ronde régulière de l'absence de reprise et d'élévation de température sur la pignonnerie. Confirmation des causes du départ de feu : frottement des pignons	Bons réflexes de la part de l'exploitation Reprise de l'activité sous contrôle des agents d'exploitation Il conviendra à l'issue : D'analyser précisément les raisons de ce départ de feu situé au niveau de la pignonnerie du système de brossage du crible Rhewum 4. Prendre contact avec la société Industrie Service pour refaire le point sur le sujet d'entraînement du brossage : - Réglage des engrenages - Causes possibles de dérèglement - Procédure de montage (lors des changements de brosses) - Lubrification - Point de contrôle à faire lors des préventifs - Etc... RECHERCHE DE PANNE Dans les faits, il y a trois pignons, un premier sur l'arbre moteur, un deuxième intermédiaire qui transmet le mouvement au troisième monté sur l'arbre de la brosse. L'entraxe des deux premiers est fixe alors que l'arbre de la brosse est monté sur des paliers réglables en position. Le palier de la brosse s'est légèrement décalé et les deux derniers pignons ne se touchaient plus que par les bouts des dentures ce qui a produit des étincelles. Celles-ci ont enflammé les résidus de poussière grasse se trouvant à proximité et provoqué la fumée. Une solution, rendre fixe l'entraxe des deux derniers pignons. Le 18/10 changement des pignons sortie moteur qui étaient abîmés par rapport au deux autres.

10.2 Exercice incendie



04.08.2021 - Simulation de départ d'incendie à l'atelier.

L'exercice a eu pour but de se focaliser sur le rôle de l'équipe opérationnelle durant un changement de quart entre équipe suite au départ de feu, sur leur capacité à prendre des décisions et sur la mise en œuvre de la partie administrative événement grave permettant d'identifier les manquements ou difficultés (sur la base d'un questionnaire de test élaboré par le service SMPR en cas d'évènement grave / situation d'urgence).

Cet exercice a mis en avant :

- La bonne gestion documentaire – seuls les documents concernant les conformités, notice d'instruction des petits matériels électroportatif et matériels d'atelier n'ont pas pu être fournis à « l'inspectrice »
- L'implication du personnel et l'utilisation de ses sens pour repérer la fumée avant le déclenchement de l'alarme

09.12.2021 - Déclenchement alarme incendie depuis la STEP

Cet exercice a permis de tester la réactivité du personnel sur l'opération de lever de doutes et de réactions en cas d'incident et de gérer l'évacuation d'un blessé par électrisation au milieu d'une zone d'incendie.

Cet exercice avait pour but de tester :

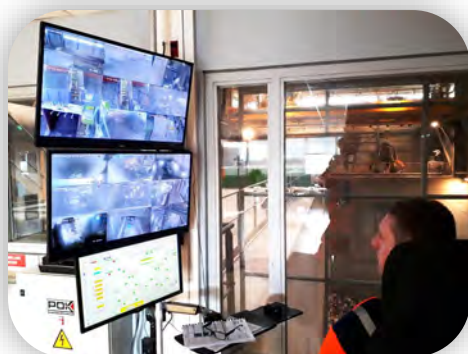
- L'implication du personnel
- La levée de doute rapide et efficace



10.3 Moyens de prévention des risques incendie

Il a été cité dans les rapports précédents, les investissements importants liés à la protection incendie, réalisés par la Métropole, qui sont actuellement en service : Sprinklage des halls 4, 5, 6 et 7 et détection de fumée en zone 8 (technologie de détecteur multi ponctuel).

Les systèmes de surveillance et déclenchements en service sont largement complétés par un dispositif de vidéo-protection avec report des images en salle de commande.



Poste de pontier équipé d'un mur d'image



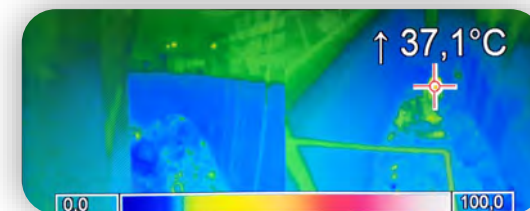
Ecrans de vidéo-protection en salle de commande



Refonte du déploiement des extincteurs
Mise en place d'extincteurs complémentaires



Echanges avec services de secours



Double caméra thermique fosse déchet
et calibrage en zone 8

10.4 Déclenchements du portique de contrôle de radioactivité

La réception de déchets radioactifs est interdite sur le site d'Amétyst. Deux portiques de détection de la radioactivité sont disposés sur les ponts bascules en entrée de site. Toutes détections de radioactivité dans un camion se présentant à l'usine déclenche immédiatement une procédure de recherche et d'isolement de la source.

Dans la grande majorité des cas, les déchets détectés proviennent de personnes ayant subi des soins médicaux (radiation, ...). Ces sources présentent une durée de radiation très courte conformément à la réglementation. Elles sont de nouveau testées 24h après le premier déclenchement. Si la source déclenche à nouveau le portique, la procédure de recherche du déchet, avec appui d'un organisme extérieur, s'applique. Le déchet est alors isolé puis stocké selon le calcul et les recommandations de cet organisme.

Il est ensuite envoyé sur un site de traitement, une fois la décroissance radioactive terminée.



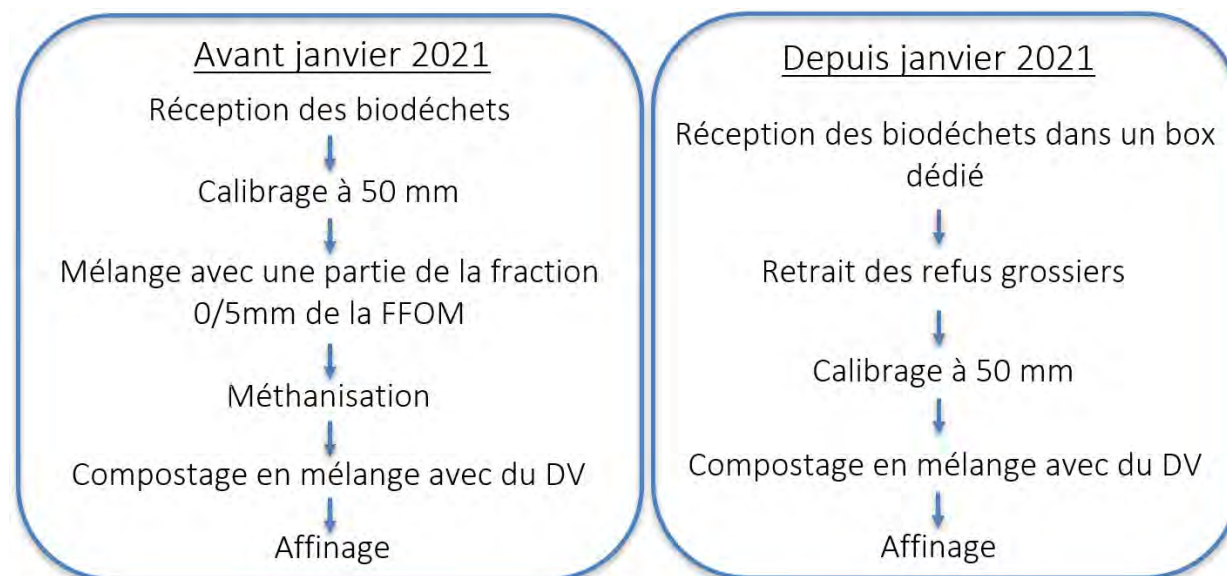
Portique de détection de la radioactivité

Date du déclenchement	Secteur de collecte	Déclenchement confirmé lors du 2ème ou 3ème passage	Intervention expert	Isolement de la source	Devenir du chargement	Date prévue de mise en fosse 80 jours (10 périodes)	Statut final
10/03/2021	OMR	OUI	OUI	OUI	Isolement par l'APAVE avec périmètre de sécurité	30/06/2021	Evacué
26/06/2021	OMR	OUI	OUI	OUI	Isolement par l'APAVE avec périmètre de sécurité	01/10/2021	Evacué
28/06/2021	OMR	OUI	NON	NON	Evacué	30/06/2021	Evacué
29/06/2021	OMR	OUI	OUI	OUI	Isolement par l'APAVE avec périmètre de sécurité	01/10/2021	Evacué

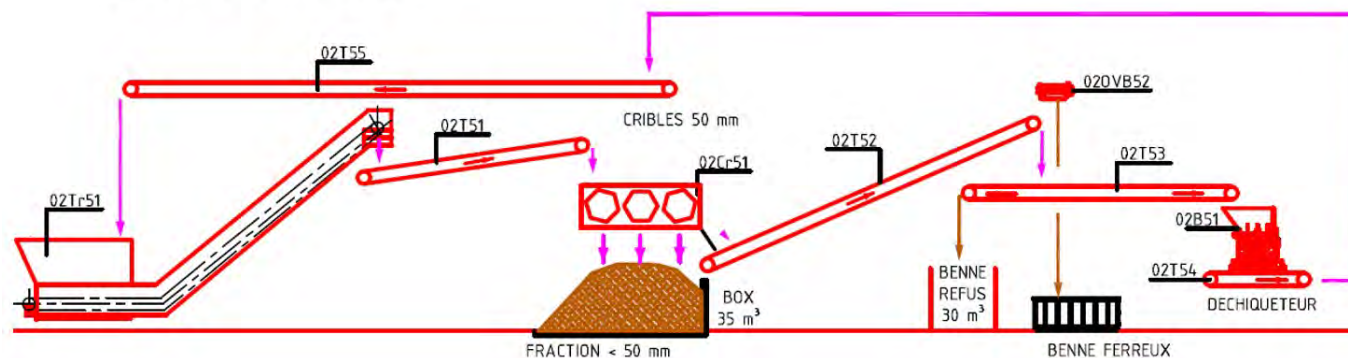
A.11 Evolution de l'installation

11.1 Etapes de préparation du Biodéchet

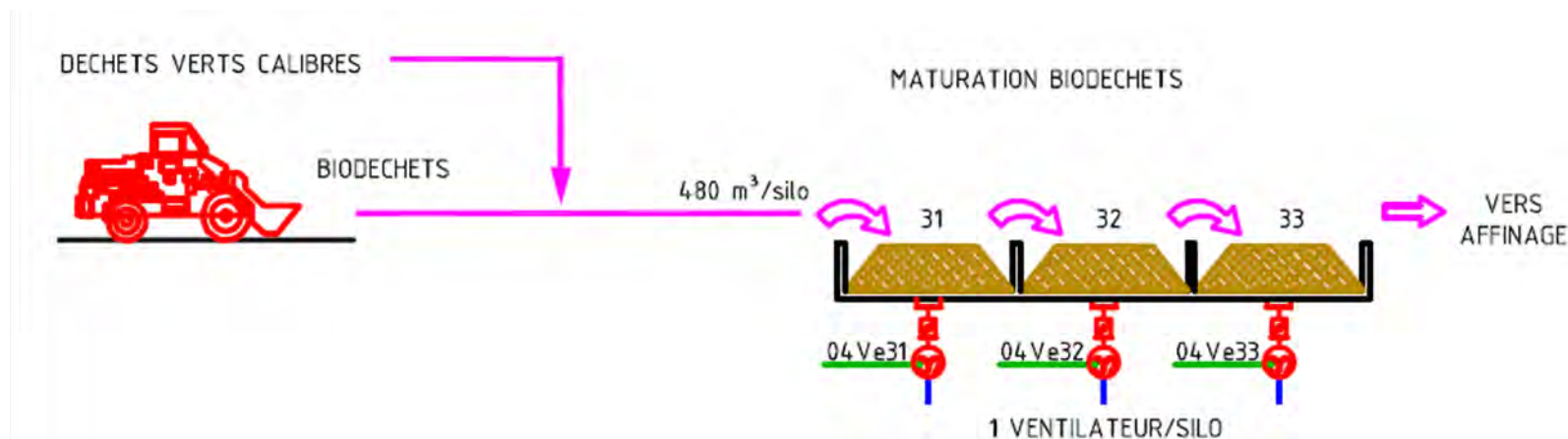
Depuis le mois de janvier 2021, Ametyst composte sélectivement les biodéchets des ménages de la métropole de Montpellier.



Filière de calibrage



11.2 Etapes de compostage



Durant la phase de compostage la montée en température des box est particulièrement surveillée afin que celle-ci monte au dessus de 70°C durant au moins 1h afin d'assurer une bonne hygiénisation.

A l'issu de la phase de maturation, le biodéchet mélangé a du déchet vert issu des déchetteries de la Métropole est ensuite affiné à l'aide d'un crible a étoile dont la maille est inférieure à 12 mm.



Durant l'année 2021, Ametyst a ainsi produit 1 528 t de compost issu des biodéchets collectés sélectivement sur le territoire métropolitain. Ce compost est destiné en priorité à une utilisation locale pour

B. Bilan environnemental

B.1 Eaux

L'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter identifie deux types d'eaux devant faire l'objet de contrôles analytiques réglementaires :

Les eaux pluviales, sont renvoyées vers un bassin de collecte, puis passent par un séparateur d'hydrocarbures avant leur rejet vers le réseau d'eaux pluviales de la ZAC Garosud via un bassin tampon.

Les eaux usées industrielles brutes non reprises dans le process sont envoyées vers le pré-traitement de la STEP interne. Les eaux pré-traitées sont envoyées vers le réseau collectif d'eaux usées, pour traitement final à la station d'épuration MAERA.



Ensemble des bassins paysagers pour recueil des eaux pluviales

Basin Etanché pour recueil des eaux en cas de pollution accidentelle

1.1 Eaux pluviales

OBJET	PARAMETRE CONCERNE	VALEUR SEUIL	UNITE	14/04/2021
Rejets eaux pluviales	- pH	5,5 - 8,5	/	6,97
	- température	<30	°C	25,3
	- DCO	125	mg/l	607
	- DBO5	30	mg/l	3
	- MEST	35	mg/l	7,4
	- Hydrocarbures totaux	10	mg/l	0,05

Les prélèvements sont effectués en période de forte pluie, après le passage dans les bassins paysagers (rôle d'écrtage).

Ces prélèvements sont donc chaque année rares (un seul en 2021).

En raison du lessivage des sols durant les fortes pluies, la qualité de l'eau prélevée est détériorée.

1.2 Eaux industrielles

Paramètres mesurés

Rappel exigence Arrêté Préfectoral : Analyses trimestrielles sur les paramètres listés ci-dessous:

Q- Ph, T°, DCO / DBO, MES, Cyanures, Chrome, Cadmium, Métaux totaux (Pb, Zn, Fe, Ni, Cr, Al, Mn, Sn), hydrocarbures, composés organiques halogénés (AOX)

Dans le cadre du contrat de la nouvelle délégation, une station de prétraitement (STEP) des eaux internes construite et mise en service en 2016 traite les eaux industrielles du site avant rejet vers la station d'épuration des eaux résiduaires de la Métropole Maera.

Paramètres concernés	Fréquence	Seuil AP	13/01/21	15/02/21	08/03/21	14/04/21	10/05/21	14/06/21	07/07/21	09/08/21	11/09/21	11/10/21	09/11/21	13/12/21
Débit (m3/h)	Continue	10,00	5,72	4,40	4,37	3,98	5,49	4,09	5,55	9,40	4,65	6,32	5,77	6,15
pH	Continue	5,5 - 8,5	6,9	6,98	6,80	6,97	7,01	7,36	7,25	7,50	7,56	7,70	6,98	7,54
Température (°C)	Continue	<30,00	24,9	24,20	29,20	25,30	27,80	27,90	13	9	24,40	13,30	5	10,10
DCO / DBO5	Mensuelle	<2,50	68,3	93,50	246	202,30	310,30	168	76	301,30	270	174,65	178,35	133
MES (mg/l)	Mensuelle	/	34	13	11	7,4	1	7,4	8	1	7,3	1,1	1	6,2
Cyanures totaux (mg/l)	Mensuelle	0,10	0,03	0,07	0,03	0,03	0,06	0,06	0,07	0,09	0,07	0,08	0,07	0,07
Chrome VI (mg/l)	Mensuelle	0,10	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025	0,0025
Cadmium (mg/l)	Mensuelle	0,20	0,0005	0,0005	0,0005	0,0005	0,0005	0,0005	0,0005	0,0005	0,0005	0,0005	0,0005	0,0005
Total Autres Métaux : (Pb+Zn+Cu+Fe+Ni+Cr+Al+Mn+Sn) (mg/l)	Mensuelle	12,00	2,44	2,57	3,29	2,50	2,15	2,46	2,54	3,72	3,34	4,50	3,77	2,76
Hydrocarbures totaux (mg/l)	Mensuelle	10,00	0,3	0,2	0,2	0,05	0,05	3,20	0,05	0,05	0,20	0,05	0,05	0,05
Composés organiques halogénés (AOX) (mg/l)	Mensuelle	1,00	0,09	0,05	0,06	0,05	0,03	0,11	0,06	0,09	0,07	0,06	0,08	0,06

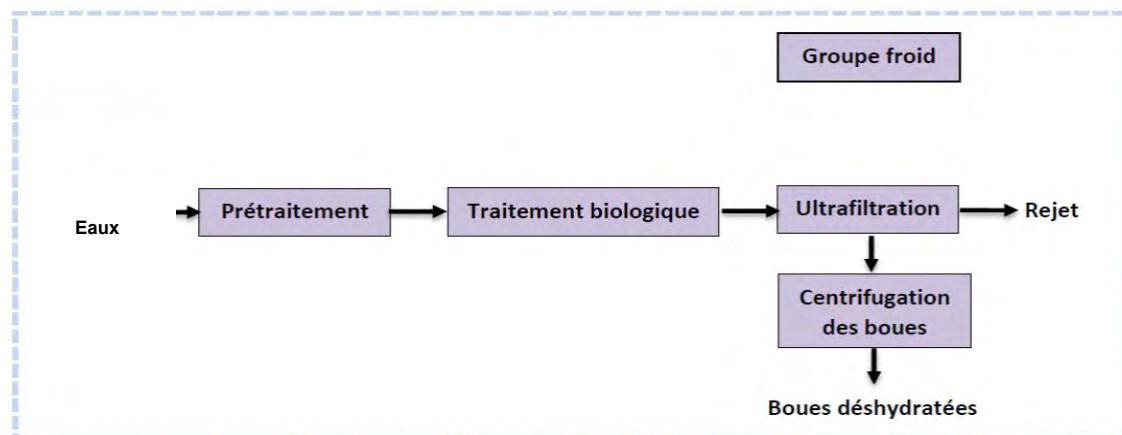
Des analyses mensuelles sont réalisées afin de mesurer l'impact de la nouvelle station de prétraitement des eaux.

Tous les paramètres sont rigoureusement conformes à l'AP et cela tout au long de l'année à l'exception du rapport DCO/DBO5 supérieures à l'AP.

La station de prétraitement interne traite efficacement la DCO mais abat également pratiquement toute la DBO5. De ce fait, le rapport calculé DCO/DBO5 demeure élevé. L'exploitant de la station d'épuration MAERA a confirmé que ces valeurs ne perturbaient aucunement leur installation.

Depuis sa mise en service fin 2016, la STEP interne a traité 42 665 m³ en 2017, 57 129 m³ en 2018, 45 752 m³ en 2019, 51 502 m³ en 2020 et 45 626 m³ en 2021.

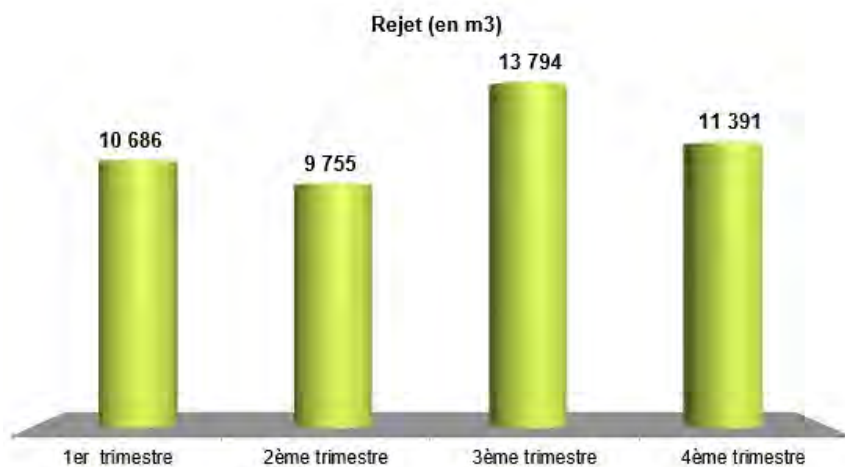
Ces volumes sont compatibles avec le dimensionnement initial de la station.



Station de prétraitement des eaux industrielles (Bassin biologique)

Débits mesurés

Le volume annuel rejeté relevé est de 45 626 m³:



Les volumes de rejet sont mesurés à l'aide d'un canal de comptage. Le débitmètre venturi en place est contrôlé et calibré chaque année.

B.2 Surveillance de l'air

L'arrêté préfectoral prévoit différentes mesures de surveillance au niveau des installations :

- Surveillance de la production de biogaz : analyses du biogaz produit (article 5.2)
- Surveillance des rejets dans l'air à l'émission (article 5.3.3.1 et 5.4) :
 - analyses de la qualité de l'air rejeté au niveau des biofiltres (micropolluants et débits d'odeurs)
 - analyse de la qualité de l'air rejeté au niveau des installations de combustion du biogaz (torchères, moteurs, chaudière)

2.1 Surveillance du biogaz produit

Toutes les mesures ont été réalisées par le laboratoire DEKRA. Aucune valeur seuil n'a été définie par l'arrêté préfectoral.

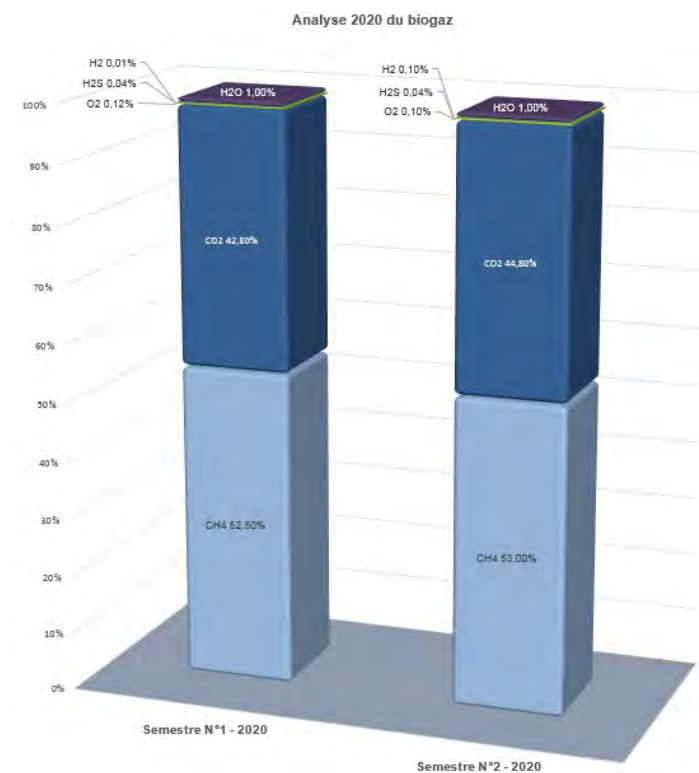
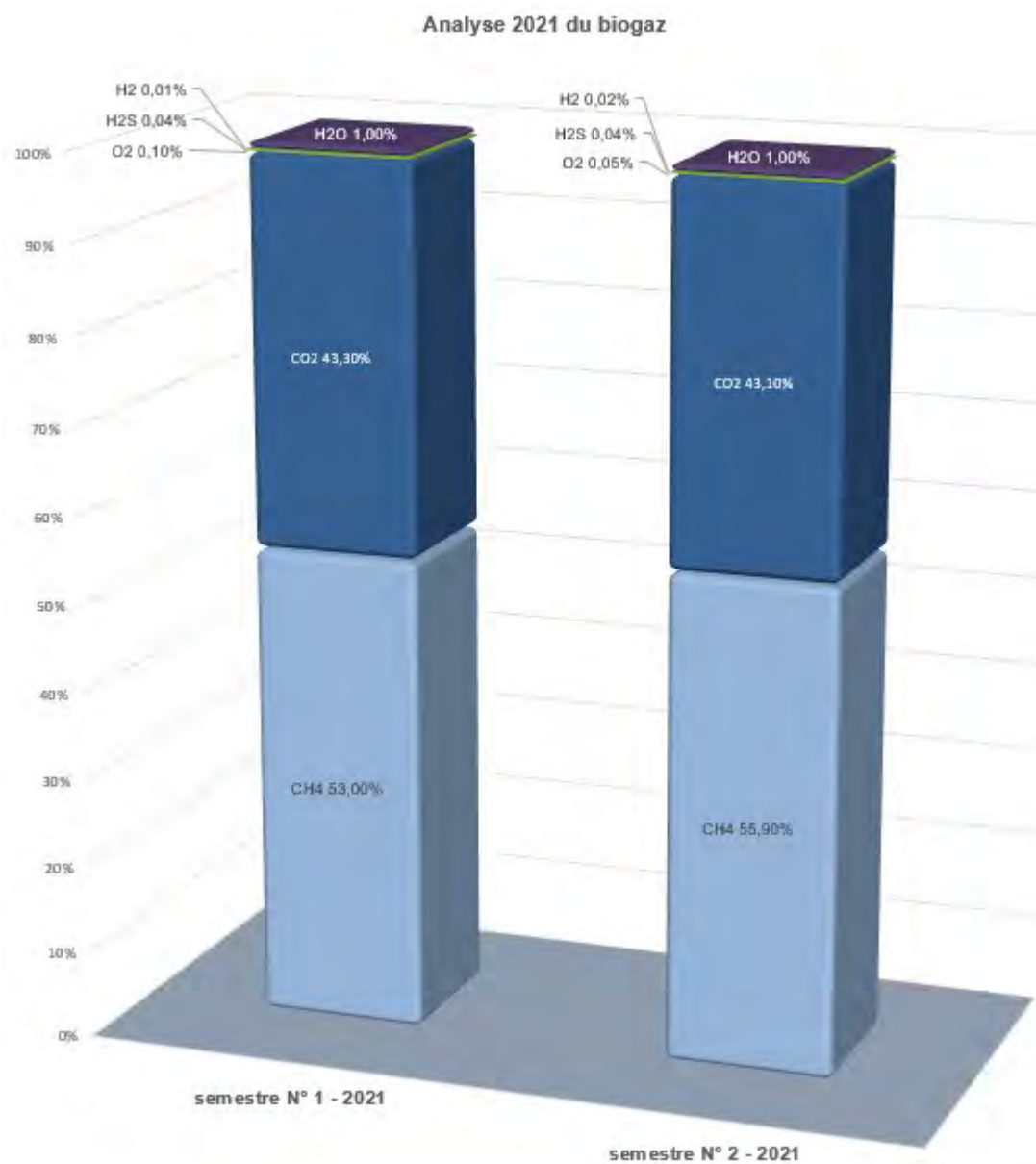
Paramètres mesurés

OBJET	EQUIPEMENT CONCERNE	PARAMETRE CONCERNE	FREQUENCE	ARTICLE DE L'ARRETE PREFECTORAL
Production de biogaz	Digesteurs	- CH ₄	semestrielle	5.2
		- CO ₂		
		- O ₂		
		- H ₂ S		
		- H ₂		
		- H ₂ O		
		- Benzène	annuelle	
		- Méthanol		
		- Naphtalène		
		- Formaldéhyde		

En outre, les paramètres suivants sont mesurés en continu :

- Débit
- Teneur en CH₄

Analyses du biogaz natif 2021



Rappel des analyses 2020

Le biogaz d'Amétyst présente une remarquable stabilité.

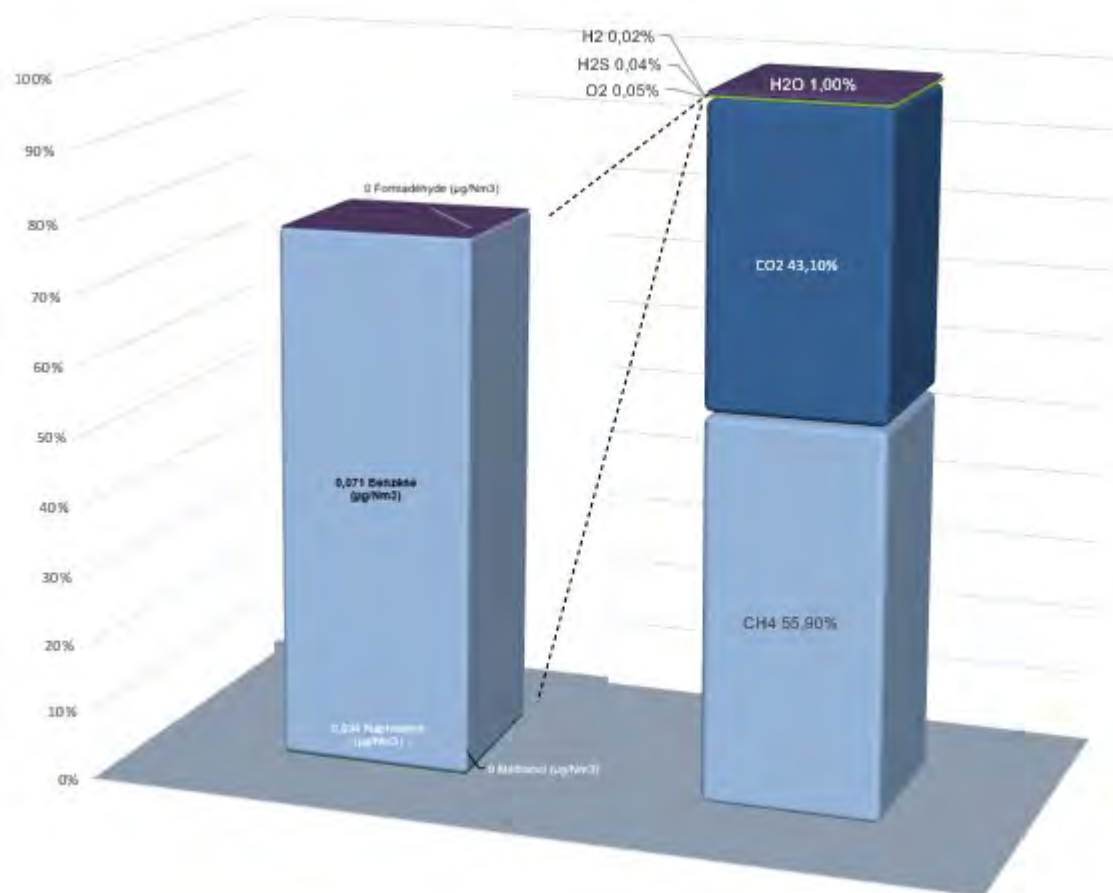
Les teneurs en CH₄ sont comprises entre 53% et 57% dans le biogaz natif.

La composition du biogaz Amétyst est conforme à celle attendue pour une unité de méthanisation.

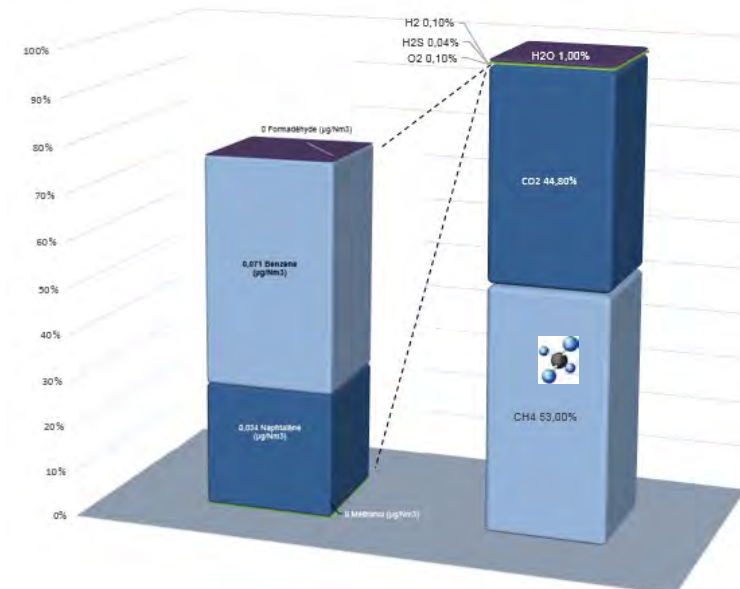
Comme indiqué les années précédentes, la teneur en H₂S, particulièrement basse, est un indicateur de la stabilité de la méthanisation.

Les autres composés analysés tels que Benzène, Formaldéhyde, Méthanol et Naphtalène fluctuent mais sont présents à des concentrations particulièrement basses

Analyse 2021 du biogaz



Analyses semestre 2 - 2021



Rappel des analyses 2020

2.2 Surveillance de la qualité de l'air rejeté au niveau des installations

2.2.1 Les débits d'odeurs

Paramètres mesurés - Débits d'odeur (rappel des seuils autorisés en rejet)

EQUIPEMENT CONCERNE	PARAMETRE CONCERNE / NORME		FREQUENCE ET ARTICLES DE L'AP	UNITE	VALEUR SEUIL	Moteur 1	Moteur 2	Moteur 3
Groupe de cogénération	Concentration		Mesures annuelles Article 5.3.3.1	UO _i /Nm ³	1 325	191	4912	2328
	Débit de rejet	ISO 10 780		Nm ³ /h	(3x) 6 000	6250	5820	5810
	Vitesse d'éjection			m/s	35	38.6	35.1	35.7
	Débit d'odeur	EN 13 725		UO _i /h	(3x) 6.10 ⁶	1.2	28.6	13.5
Torchère	Concentration		Mesures annuelles Si plus de 175h de fonctionnement sur 12 mois glissants Article 5.3.3.1	UO _i /Nm ³	60	Sous le seuil des 175 heures		
	Débit de rejet	ISO 10 780		Nm ³ /h	(4x) 5 000			
	Vitesse d'éjection			m/s	6			
	Débit d'odeur	EN 13 725		UO _i /h	(4x) 1,25.10 ⁶			
Chaudière	Concentration		Mesures annuelles Si plus de 175h de fonctionnement sur 12 mois glissants Article 5.3.3.1	UO _i /Nm ³	550	Sous le seuil des 175 heures		
	Débit de rejet	ISO 10 780		Nm ³ /h	3 600			
	Vitesse d'éjection			m/s	8			
	Débit d'odeur	EN 13 725		UO _i /h	2.10 ⁶			

* « doit être supérieur à »

Les moteurs sont en dépassement pour le paramètre débit d'odeurs.

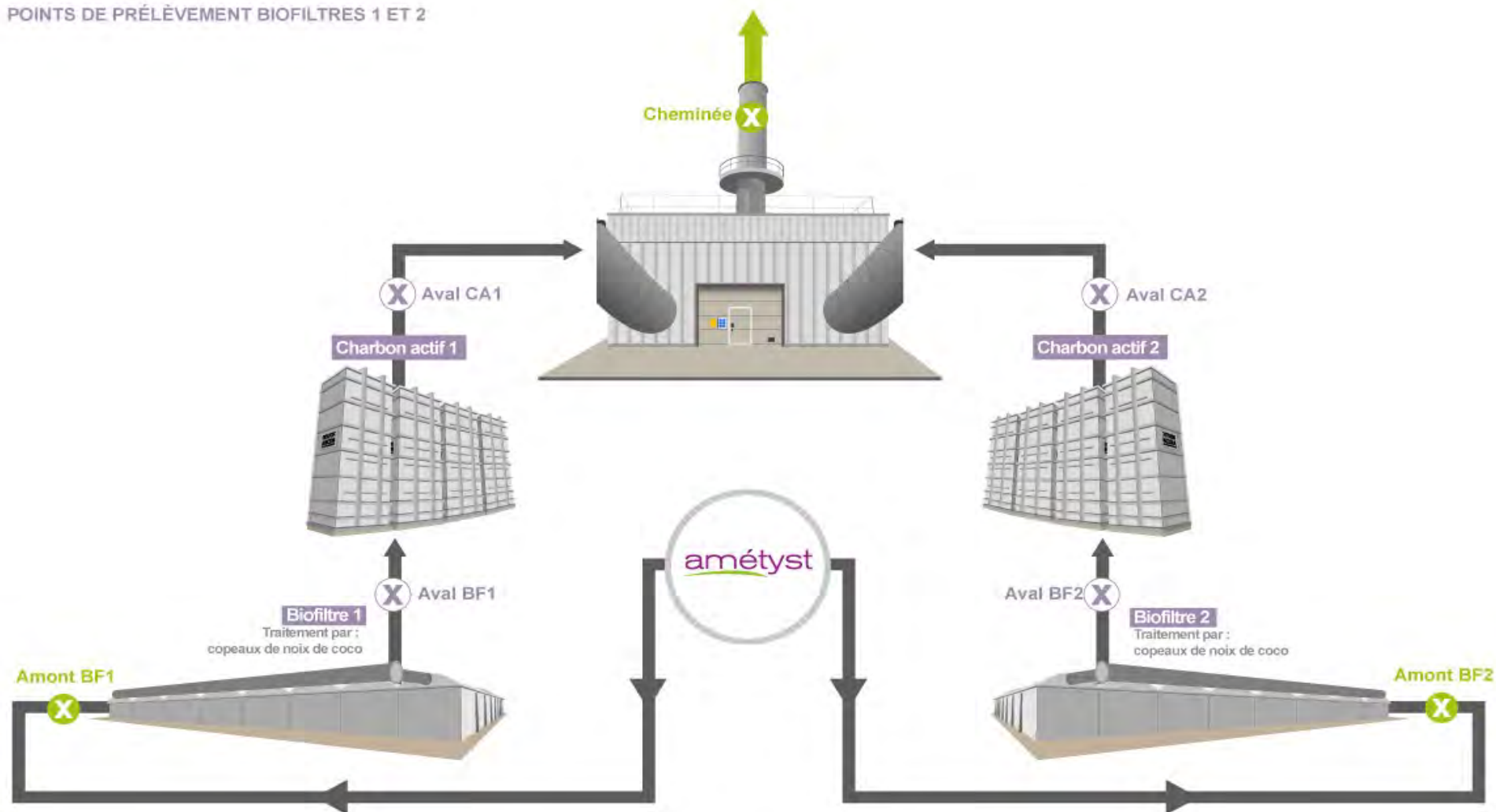
De manière constante la production électrique est assurée par deux moteurs de cogénération à 100% de taux de charge et d'un moteur à l'arrêt.

Il ne faut donc pas additionner en fonctionnement usuel les 3 débits d'odeurs, mais seulement deux.

Paramètres mesurés - Débits d'odeur (rappel des seuils autorisés en rejet)

	FREQUENCE	PARAMETRE	NORME	UNITE	SEUIL AP
Odeur Biofiltre 3	MENSUELLE AMONT AVAL	Concentration		UOe/Nm3	600
		débit de rejet	ISO 10 780	Nm3/h	130000
		vitesse d'éjection		m/s	18
		débit d'odeur aval	EN 13 725	UOe/h	84.10 ⁶
Odeur Biofiltres 1&2	TRIMESTRIELLE AMONT AVAL	Concentration		UOe/Nm3	300
		débit de rejet	ISO 10 780	Nm3/h	180000 ou 90000 par biofiltre
		vitesse d'éjection		m/s	18
		débit d'odeur aval	EN 13 725	UOe/h	60.10 ⁶
Odeur Charbon Actif Fosse	MENSUELLE AVAL & TRIMESTRIELLE AMONT AVAL	Concentration		UOe/Nm3	100
		débit de rejet	ISO 10 780	Nm3/h	30000
		vitesse d'éjection		m/s	16,6
		débit d'odeur aval	EN 13 725	UOe/h	3.10 ⁶

POINTS DE PRÉLÈVEMENT BIOFILTRES 1 ET 2



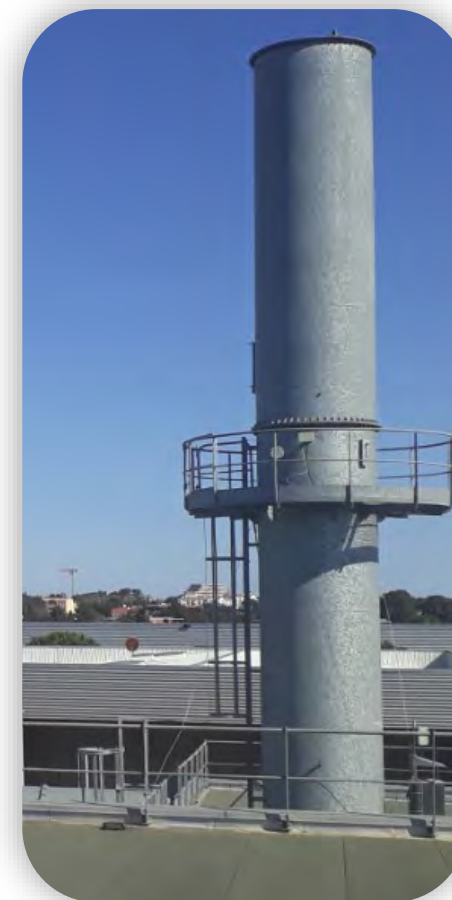
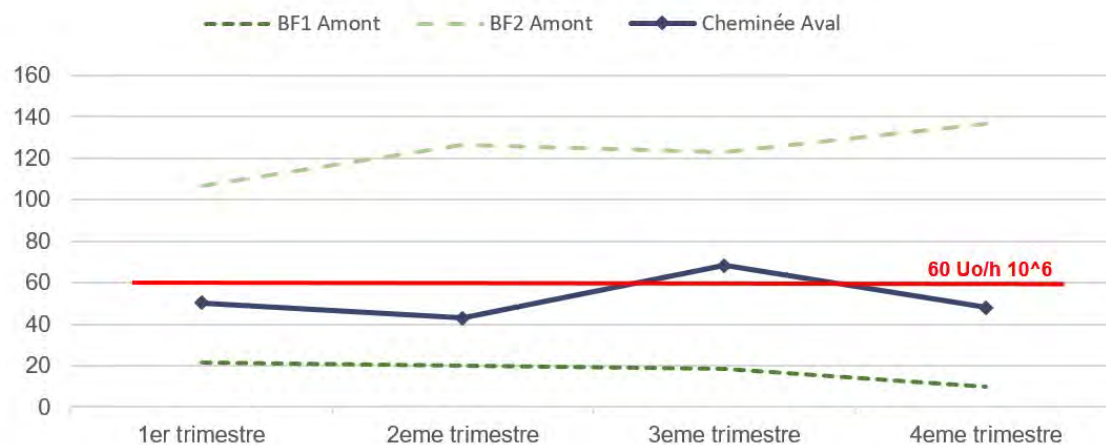
X Points de prélèvement trimestriel

X Points de prélèvement complémentaires permettant l'analyse d'un éventuel dysfonctionnement

Débits d'odeur (UO/h.10^6) - Valeurs mesurées Biofiltre 1 et 2

Date	Débit d'odeur (ou/h. 10^6) Entrée BF1	Débit d'odeur (ou/h. 10^6) Entrée BF2	Débit d'odeur (ou/h. 10^6) Cheminée BF1&2	Seuil d'odeur	Rendement
14/01/21	22	107	50	60	61%
06/04/21	20	126	43	60	71%
07/07/21	18	123	68	60	52%
03/11/21	10	137	48	60	67%

Débit d'odeur BF 1 et BF 2



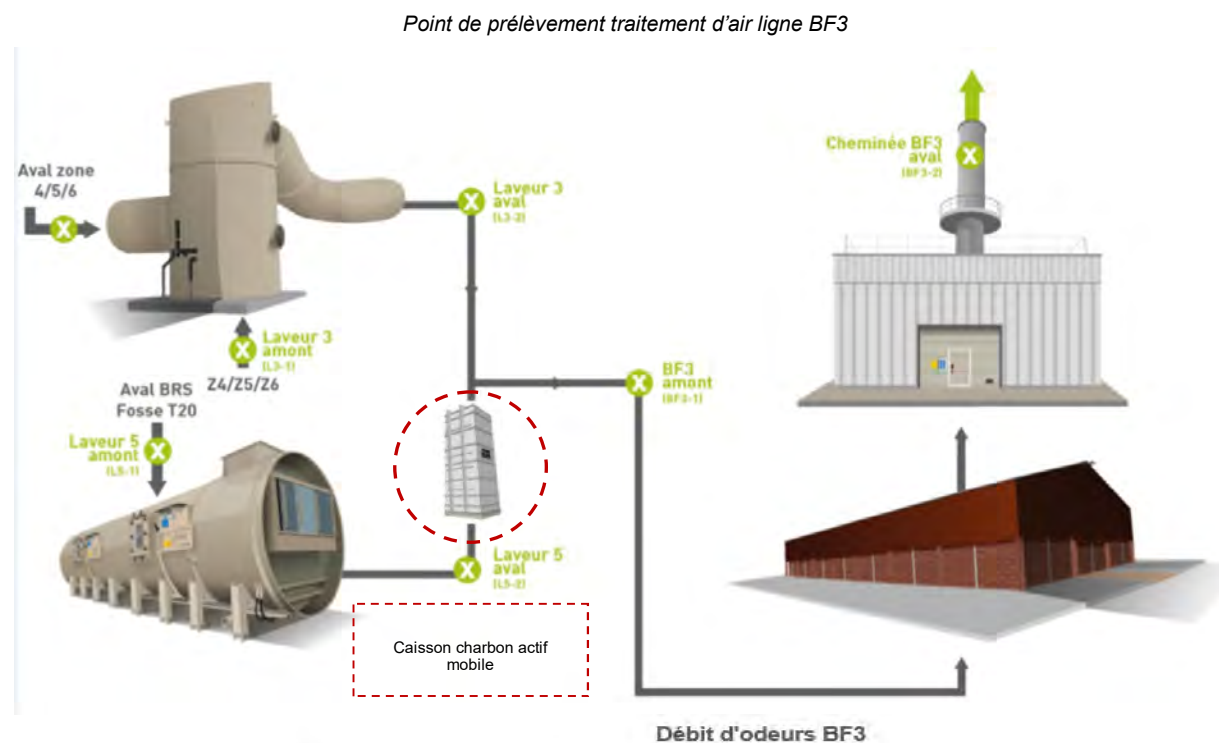
Cheminée commune de rejet des biofiltres 1 et 2 avec passerelle d'accès pour réalisation des mesures de contrôle

Bilan sur les débits d'odeurs mesurés en 2020/21 sur BF1 et BF2

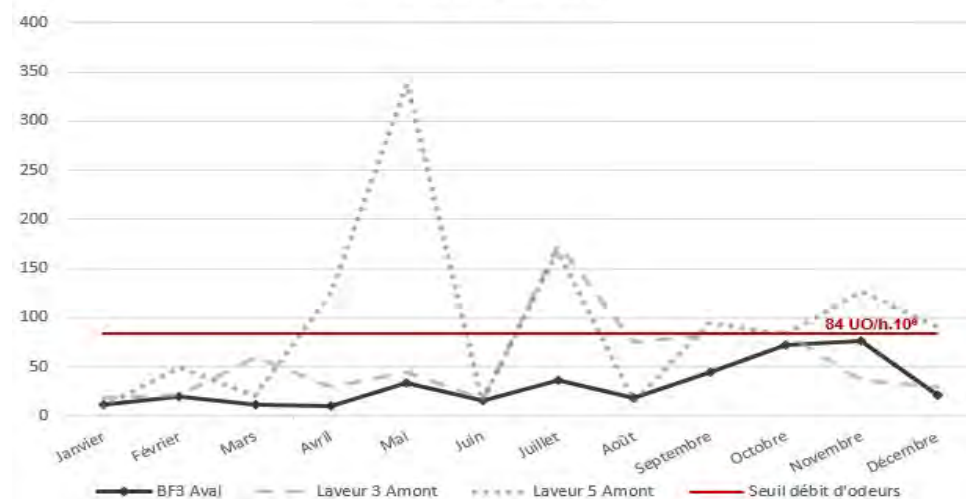
Les BF1 et BF2 présentent toujours un excellent rendement épuratoire, les valeurs limites de rejet sont conformes durant les premier, deuxième et quatrième trimestre, cependant, nous observons un léger dépassement au troisième trimestre.

Débits d'odeur (UO/h.10⁶) - Valeurs mesurées Biofiltre 3

Date	Débit d'odeur (UO/h.10 ⁶) Laveur 3 Amont	Débit d'odeur (UO/h.10 ⁶) Laveur 5 Amont	Débit d'odeur (UO/h.10 ⁶) BF3 Aval
14/01/21	19	10	12
04/02/21	22	50	20
02/03/21	60	20	12
06/04/21	29	124	11
05/05/21	45	337	34
06/06/21	17	15	16
27/07/21	174	168	37
05/08/21	75	15	18
08/09/21	83	94	45
04/10/21	85	82	72
03/11/21	37	127	76
07/12/21	29	91	22



Débit d'odeurs BF3



Bilan sur les débits d'odeurs mesurés en 2021 sur BF3

Le BF3 est une source canalisée, dont la trace olfactive est généralement perçue par les riverains.

En 2018, l'année a été consacrée au réglage du laveur amont nouvellement installé et à la mise en place d'un filtre charbon actif.

En 2019, les valeurs respectent l'AP à l'exception d'un léger dépassement en décembre.

Débits d'odeur (UO/h.10⁶) - Valeurs mesurées charbon actif fosse

Date	Débit d'odeur (ou/h.10 ⁶) Fosse Amont	Débit d'odeur (ou/h.10 ⁶) Fosse Aval	Seuil d'odeur	Rendement
14/01/21		2	3	95%
04/02/21		2		
02/03/21	31	2		
06/04/21		6		95%
31/05/21		3		
06/06/21	30	1		
27/07/21		2		-34%
05/08/21		4		
08/09/21	19	26		
04/10/21		2		70%
03/11/21		2		
07/12/21	10	3		

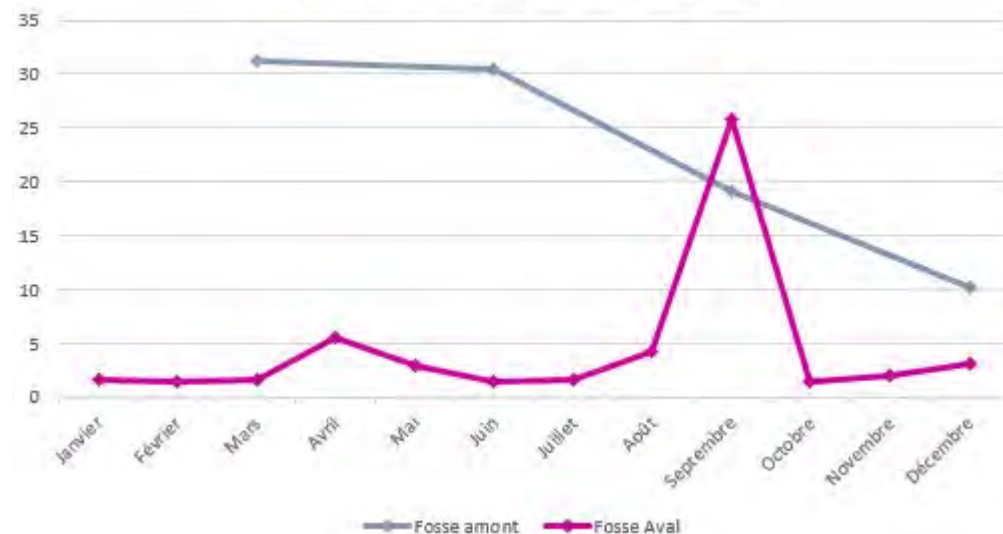
Sur l'ensemble de l'année les valeurs de rejet sont basses. Le seuil AP étant fixé à 3, il est parfois difficile de déterminer avec exactitude le taux de saturation des charbons actifs.

La traitement par charbon actif de l'air capté sur la fosse OMR est efficace. Une attention particulière est portée à la fréquence de renouvellement.

Nous observons un rendement négatif en septembre qui semble être lié à une incertitude forte de la mesure pour des niveaux d'odeur aussi bas.

La trace olfactive de cet émissaire n'a jamais été relevée par les riverains.

Débit d'odeur filtre charbon actif fosse OMR



Caisson de charbon actif vertical affecté au traitement de l'air issu de la fosse de réception des OMR.

2.2.2 Les composants gazeux

Paramètres mesurés

	H2S		NH3		Mercaptans		Amines		Aldéhydes/cétones		Alcools	
Unités	mg/Nm3	g/h	mg/Nm3	g/h	mg/Nm3	g/h	mg/Nm3	g/h	mg/Nm3	g/h	mg/Nm3	g/h
Rejet Biofiltres 1 et 2	0	0	43.6	6145	0	0	---	---	0	0	0	0
Rejet Biofiltre 3	0	0	0	0	0	0	---	---	0.43	47.6	6	663
Rejet Charbon Actif	0	0	0.13	3.7	1.8	51.7	---	---	0	0	10.7	307

Les valeurs relevées ne sont pas affectées d'un seuil réglementaire. Leur suivi pluriannuel permet de s'assurer du bon fonctionnement des biofiltres. Les dérives éventuelles sont analysées et peuvent déclencher des opérations de maintenance anticipées.

L'H2S, Mercaptans, Aldéhydes/cétones et Alcools ne sont pas détectés en rejet des biofiltres 1 et 2.

L'H2S et Aldéhydes/cétones ne sont pas détectés en rejet du charbon actif fosse.

Les Aldéhydes/cétones et Alcools sont présents dans les rejets BF3 où ils peuvent être odorants. La concentration en alcool sur le BF3 conjuguée au débit horaire de l'installation explique la perception olfactive ressentie par cet équipement. Cette perception est fortement atténuée par le filtre charbon actif installé en 2018.



Moteurs de cogénération (rejets gazeux)

OBJET	EQUIPEMENT CONCERNE	PARAMETRES CONCERNES	Rappel Seuil AP	UNITE	12/04/2021	12/04/2021	12/04/2021
					GE 1	GE 2	GE 3
C'est Rejets installations de combustion	Moteurs de cogénération	Température		°C	429	413	431
		Puissance		kW	1200	1200	1200
		CONCENTRATION:					
		- H2S AVAL		mg/Nm3	0	0	0
		- benzene		mg/Nm3	0.053	0.088	0.092
		- HAP		µg/Nm3	0	0.07	0.03
		- tétrachloroéthylène		mg/Nm3	0	0	0
		- tétrachlorure de carbone		mg/Nm3	0	0	0
		- toluène		mg/Nm3	0.046	0.057	0.051
		- vitesse des gaz	> 35 m/s	m/s	38.6	35.5	35.4
		- débit des gaz	< 18000 Nm3/h	Nm3/h	5820	5397	5660
		- teneur en O2 sur gaz sec*	5%	% vol	7.6	7.1	7.3
		- NOx **	<525 mg/Nm3	mg/Nm3	392	514	408
		- CO	< 1200 mg/Nm3	mg/Nm3	595	607	780
		- Poussières	<150 mg/Nm3	mg/Nm3	1.6	2.4	2.1
		- COV hors méthane	< 50 mg/Nm3	mg/Nm3	5.9	13.2	30.6
		- HF		mg/Nm3	0.49	0.44	0.22
		FLUX:					
		- HCL		kg/j	0.011	0.010	0.005
		- NOx		kg/j	9.41	12.34	9.79
		- CO		kg/j	14.28	14.56	18.72
		- Poussières		kg/j	0.038	0.057	0.050
		- SO2		kg/j	14.33	38.4	28.8

L'ensemble des valeurs de rejet sur les 3 groupes de cogénération est conforme aux seuils de l'AP. Ces résultats témoignent de la qualité constante du biogaz produit et du bon réglage de combustion. Un technicien est totalement affecté à la gestion des groupes de cogénération.

* La teneur en O2 inscrite dans l'AP, n'est pas un seuil limite réglementaire mais simplement la valeur de référence à laquelle doivent être rapportés tous les calculs de concentration des polluants.

Nous privilégions un fonctionnement à 100% de charge de deux moteurs. Cette configuration permet un rendement maximal des moteurs et une production de chaleur optimisée.

Analyse des rejets gazeux sur la chaudière

OBJET	EQUIPEMENT CONCERNE	PARAMETRES CONCERNES	Rappel Seuil AP	UNITE	06/12/2021
Rejets installations de combustion	Chaudière	CONCENTRATION :			
		- H2S AVAL		mg/Nm3	
		- benzène		mg/Nm3	
		- HAP		mg/Nm3	
		- tétrachloroéthylène		mg/Nm3	
		- tétrachlorure de carbone		mg/Nm3	
		- toluène		mg/Nm3	
		- vitesse des gaz	8 m/s	m/s	5.4
		- débit des gaz	2200 Nm3/h	Nm3/h	1500
		- teneur en O2 sur gaz sec *	3%	% vol	8.6
		- NOx	225 mg/Nm3	mg/Nm3	61.8
		- CO	250 mg/Nm3	mg/Nm3	3.3
		- Poussières	50 mg/Nm3	mg/Nm3	-
		- COV hors méthane	50 mg/Nm3	mg/Nm3	-
		- HF		mg/Nm3	-
		FLUX :			
		- HCL		kg/j	-
		- NOx		kg/j	1.48
		- CO		kg/j	0.1296
		- Poussières		kg/j	-

Le seuil de 175 heures de fonctionnement par an déclenchant les analyses n'est plus atteint (chaudière à l'arrêt depuis la remise en service des moteurs de cogénération en 2012). Les mesures ont néanmoins été réalisées et sont conformes.

A la suite des mesures, l'entretien et le réglage annuel de la chaudière ont été effectués.

A noter que le seul carburant utilisé pour la chaudière est le gaz naturel (la chaudière pouvant potentiellement fonctionner au Biogaz).

* La teneur en O2 inscrite dans l'AP, n'est pas un seuil limite réglementaire mais simplement la valeur de référence à laquelle doivent être rapportés tous les calculs de concentration des polluants.

Analyse des rejets gazeux sur les torchères

OBJET	EQUIPEMENT CONCERNE	PARAMETRES CONCERNES	Rappel Seuil AP	UNITE	14/10/2021
Rejets installations de combustion	Torchère n°1	- Température de combustion		°C	842
		CONCENTRATION :			
		- H2S AVAL		mg/Nm3	0
		- benzène		mg/Nm3	0
		- HAP		mg/Nm3	0
		- tétrachloroéthylène		mg/Nm3	0
		- tétrachlorure de carbone		mg/Nm3	0
		- toluène		mg/Nm3	0
		- COV totaux		mg/Nm3	7
		- débit des gaz (gaz secs)		Nm3/h	15900
		- teneur en O2 sur gaz sec *	11%	% vol	11
		- NOx	250 mg/Nm3	mg/Nm3	66
		- CO	250 mg/Nm3	mg/Nm3	46
		- Poussières	50 mg/Nm3	mg/Nm3	0
		- COV hors méthane	50 mg/Nm3	mg/Nm3	2
		- HF		mg/Nm3	0
		FLUX :			
		- HCL		kg/j	0
		- NOx		kg/j	2
		- CO		kg/j	1
		- Poussières		kg/j	0

A la suite du remplacement des 4 torchères par des nouveaux équipements à débit variable (2 torchères à faible débit < 200 Nm3/h pour l'écrêtage et 2 torchères à gros débit compris entre 200 Nm3/h et 1200 Nm3/h), celles-ci permettent de brûler uniquement le débit excédentaire.

Aussi, ces deux torchères (N°1 et N°3) ont désormais un temps de fonctionnement supérieur à 175 heures/an mais à un débit très faible (< 200 Nm3/h) .

Comme les années précédentes, les mesures de rejet sont réalisées sur toutes les torchères et sont conformes.

* La teneur en O2 inscrite dans l'AP, n'est pas un seuil limite réglementaire mais simplement la valeur de référence à laquelle doivent être rapportés tous les calculs de concentration des polluants.

OBJET	EQUIPEMENT CONCERNE	PARAMETRES CONCERNES	Rappel Seuil AP	UNITE	14/10/2021 et 7/12/2021
Rejets installations de combustion	Torchère n°2	- Température de combustion		°C	892
		CONCENTRATION :			
		- H2S AVAL		mg/Nm3	0
		- benzène		mg/Nm3	0
		- HAP		mg/Nm3	2
		- tétrachloroéthylène		mg/Nm3	0
		- tétrachlorure de carbone		mg/Nm3	0
		- toluène		mg/Nm3	0
		- COV totaux		mg/Nm3	646
		- débit des gaz (gaz secs)		Nm3/h	12
		- teneur en O2 sur gaz sec*	11%	% vol	16
		- NOx	250 mg/Nm3	mg/Nm3	94
		- CO	250 mg/Nm3	mg/Nm3	35
		- Poussières	50 mg/Nm3	mg/Nm3	0
		- COV hors méthane	50 mg/Nm3	mg/Nm3	16
		- HF		mg/Nm3	0
		FLUX :			
		- HCL		kg/j	0
		- NOx		kg/j	2
		- CO		kg/j	29
		- Poussières		kg/j	0

A la suite du remplacement des 4 torchères par des nouveaux équipements à débit variable (2 torchères à faible débit < 200 Nm3/h pour l'écrêtage et 2 torchères à gros débit compris entre 200 Nm3/h et 1200 Nm3/h), celles-ci permettent de brûler uniquement le débit excédentaire.

Aussi, ces deux torchères (N°1 et N°3) ont désormais un temps de fonctionnement supérieur à 175 heures/an mais à un débit très faible (< 200 Nm3/h) .

Comme les années précédentes, les mesures de rejet sont réalisées sur toutes les torchères et sont conformes.

* La teneur en O2 inscrite dans l'AP, n'est pas un seuil limite réglementaire mais simplement la valeur de référence à laquelle doivent être rapportés tous les calculs de concentration des polluants.

OBJET	EQUIPEMENT CONCERNE	PARAMETRES CONCERNES	Rappel Seuil AP	UNITE	14/10/2021
Rejets installations de combustion	Torchère n°3	- Température de combustion		°C	880
		CONCENTRATION :			
		- H2S AVAL		mg/Nm3	0
		- benzène		mg/Nm3	0
		- HAP		mg/Nm3	0
		- tétrachloroéthylène		mg/Nm3	0
		- tétrachlorure de carbone		mg/Nm3	0
		- toluène		mg/Nm3	0
		- COV totaux		mg/Nm3	106
		- débit des gaz (gaz secs)		Nm3/h	5747
		- teneur en O2 sur gaz sec *	11%	% vol	14
		- NOx	250 mg/Nm3	mg/Nm3	78
		- CO	250 mg/Nm3	mg/Nm3	127
		- Poussières	50 mg/Nm3	mg/Nm3	1
		- COV hors méthane	50 mg/Nm3	mg/Nm3	7
		- HF		mg/Nm3	0
		FLUX :			
		- HCL		kg/j	0
		- NOx		kg/j	2
		- CO		kg/j	3
		- Poussières		kg/j	0

A la suite du remplacement des 4 torchères par des nouveaux équipements à débit variable (2 torchères à faible débit < 200 Nm3/h pour l'écrêtage et 2 torchères à gros débit compris entre 200 Nm3/h et 1200 Nm3/h), celles-ci permettent de brûler uniquement le débit excédentaire.

Aussi, ces deux torchères (N°1 et N°3) ont désormais un temps de fonctionnement supérieur à 175 heures/an mais à un débit très faible (< 200 Nm3/h).

Comme les années précédentes, les mesures de rejet sont réalisées sur toutes les torchères et sont conformes.

* La teneur en O2 inscrite dans l'AP, n'est pas un seuil limite réglementaire mais simplement la valeur de référence à laquelle doivent être rapportés tous les calculs de concentration des polluants.

OBJET	EQUIPEMENT CONCERNE	PARAMETRES CONCERNES	Rappel Seuil AP	UNITE	14/10/2021 et 07/12/2021
Rejets installations de combustion	Torchère n°4	- Température de combustion		°C	875
		CONCENTRATION :			
		- H2S AVAL		mg/Nm3	0
		- benzène		mg/Nm3	0
		- HAP		mg/Nm3	0
		- tétrachloroéthylène		mg/Nm3	0
		- tétrachlorure de carbone		mg/Nm3	0
		- toluène		mg/Nm3	0
		- COV totaux		mg/Nm3	015
		- débit des gaz (gaz secs)		Nm3/h	15200
		- teneur en O2 sur gaz sec	11%	% vol	14
		- NOx	250 mg/Nm3	mg/Nm3	111
		- CO	250 mg/Nm3	mg/Nm3	11
		- Poussières	50 mg/Nm3	mg/Nm3	0
		- COV hors méthane	50 mg/Nm3	mg/Nm3	6
		- HF		mg/Nm3	0
		FLUX :			
		- HCL		kg/j	0
		- NOx		kg/j	3
		- CO		kg/j	8
		- Poussières		kg/j	0

A la suite du remplacement des 4 torchères par des nouveaux équipements à débit variable (2 torchères à faible débit < 200 Nm3/h pour l'écrêtage et 2 torchères à gros débit compris entre 200 Nm3/h et 1200 Nm3/h), celles-ci permettent de brûler uniquement le débit excédentaire.

Aussi, ces deux torchères (N°1 et N°3) ont désormais un temps de fonctionnement supérieur à 175 heures/an mais à un débit très faible (< 200 Nm3/h).

Comme les années précédentes, les mesures de rejet sont réalisées sur toutes les torchères et sont conformes.

* La teneur en O2 inscrite dans l'AP, n'est pas un seuil limite réglementaire mais simplement la valeur de référence à laquelle doivent être rapportés tous les calculs de concentration des polluants.

2.3 Surveillance dans l'environnement : odeurs et qualité de l'air

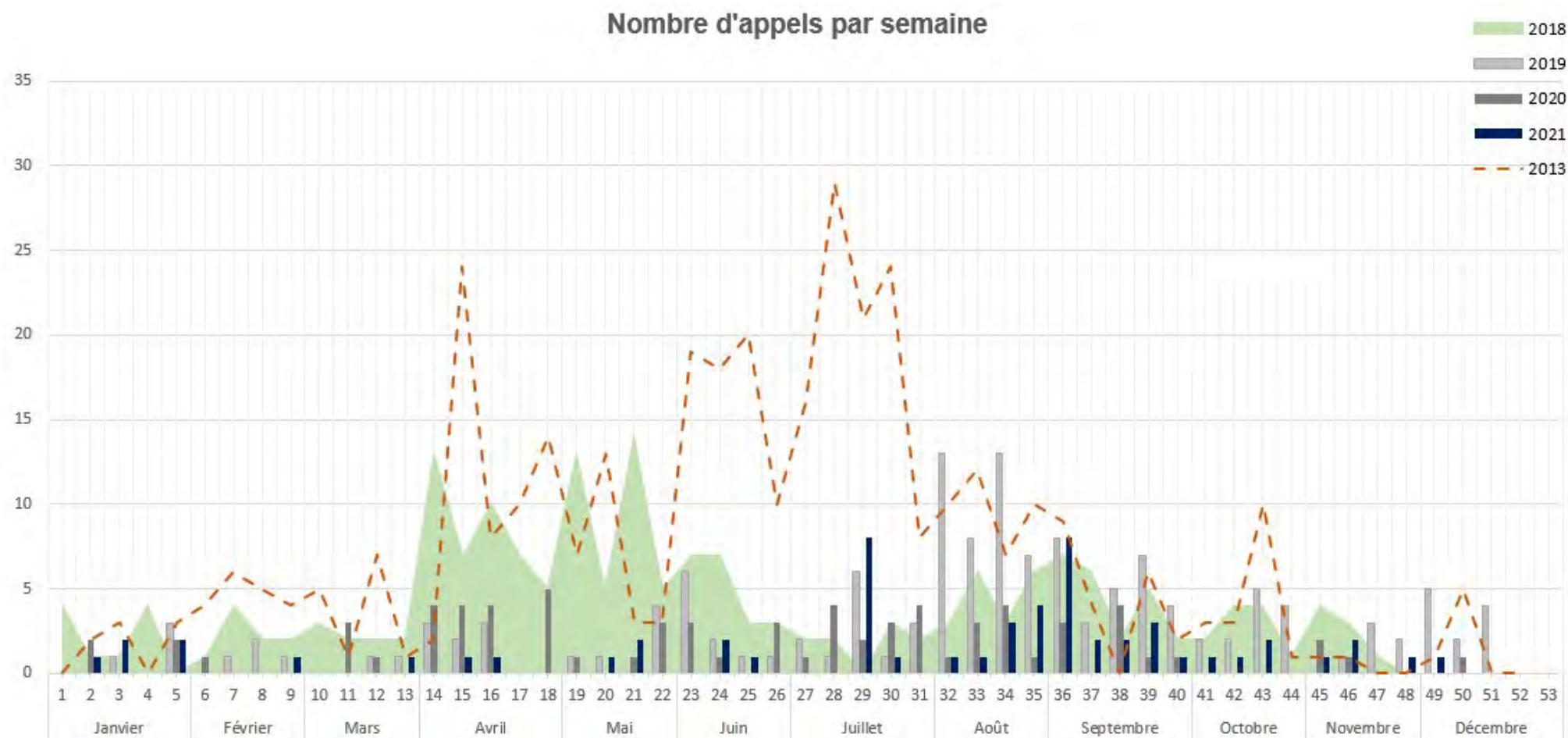
2.3.1 Poursuite de la mise en œuvre des dispositifs de surveillance par l'exploitant Amétyst

Suivi et traitement des plaintes sur le site

Les appels et les visites sur place des riverains font l'objet d'un traitement spécifique. Des fiches établies sur la base des renseignements suivants sont utilisées :

- date / heure
- nom – prénom – adresse – téléphone
- motif de la plainte (odeurs, mouches, ...)
- conditions météorologiques.



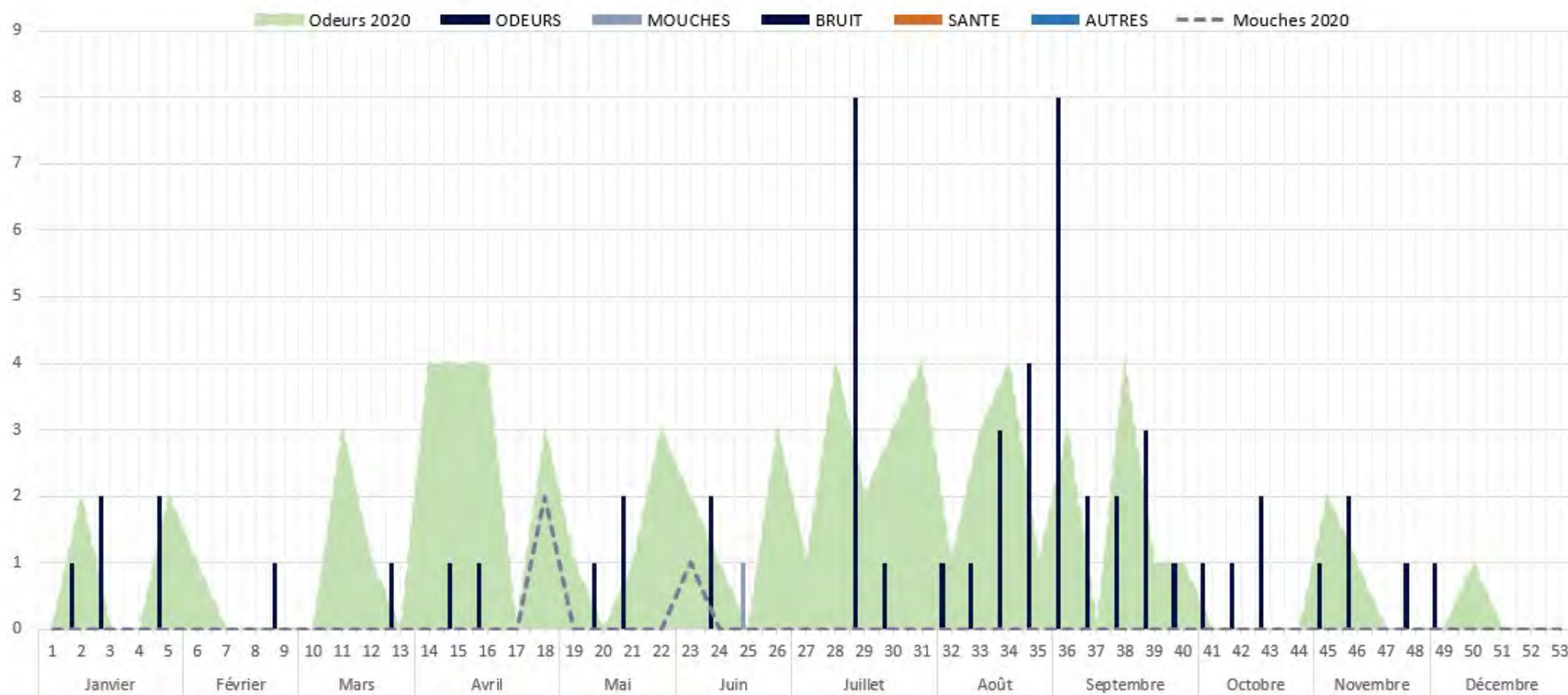


Ce graphe superpose les perceptions des riverains sur les quatre dernières années d'exploitation.

L'année 2013 est ajoutée car il s'agit de la première année pleine de fonctionnement en mode « Tout BRS » et biofiltre n°3.

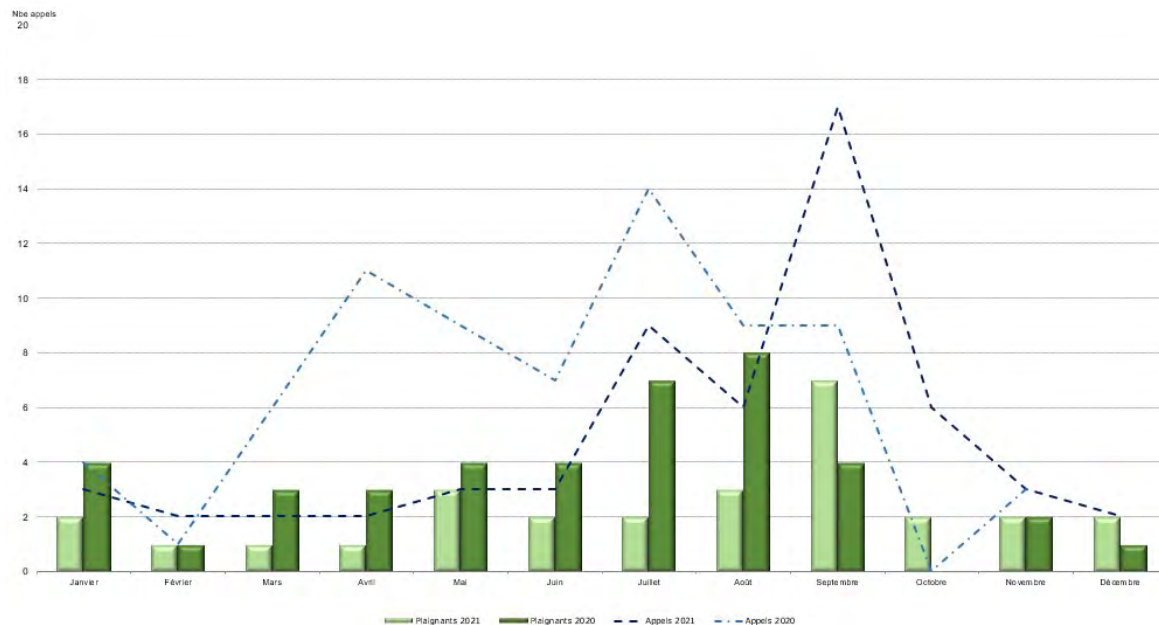
Chaque année, le nombre d'observations riverains est en diminution. Elles sont passées de 277 en 2012 à 57 en 2021.

Thèmes des appels enregistrés par semaine 2021



Les thématiques de plaintes se concentrent quasi exclusivement sur des problématiques de perception olfactive.

Les insectes restent néanmoins une préoccupation de chaque instant pour les équipes d'Amétyst (nettoyage site, brassage de la matière, programme de traitements préventifs avec une entreprise agréée).



Points rencontre riverains

A la suite de la C.S.S. du 8 juin 2011, un point mensuel d'information et d'échange a été constitué.

Ce groupe de travail permet d'avoir un retour du ressenti des riverains au plus près de la réalité de l'exploitation.

Les participants sont les représentants de l'Association des Riverains de Garosud, la Métropole de Montpellier et l'Exploitant d'Amétyst.

A l'occasion de ces réunions, l'état des plaintes enregistrées à l'accueil Amétyst est transmis et analysé.

Les échanges lors de ces rencontres sont fructueux.

La présence de Montpellier Métropole et du Directeur du site permet de délivrer aux riverains une information claire, transparente et précise.

Malgré les difficultés rencontrées en raison de la pandémie de la COVID 19, nous avons pu réaliser 6 rencontres avec les riverains au cours de l'année 2021. Lors de ces rencontres, nous analysons avec les représentants de l'association chacune de interventions ou incidents qui pourraient avoir un impact olfactif à l'extérieur du site.

B.3 Certification environnementale et sociétale

3.1 Certification environnementale ISO 14001



En déployant le système de management environnemental, Amétyst s'inscrit dans la volonté forte de tout mettre en œuvre pour préserver l'environnement.

Ainsi, le site se donne les moyens de structurer et d'identifier ses impacts potentiels sur l'environnement et sur les personnes, de mettre en œuvre les actions adéquates afin de diminuer leurs impacts potentiels et de les maîtriser.

Un bilan annuel permet de mesurer l'efficacité de ce système, de valider le plan d'actions associé pour l'année à venir et de le réajuster pour le rendre plus performant et opérationnel.

En 2018, Amétyst a intégré le certificat national de la branche Energie de Suez RV France. Ce certificat national a été renouvelé en 2021.

3.2 Certification performance énergétique ISO 50001 v.2018



En 2019, Amétyst a intégré le certificat national ISO 50001 v.2018 de la branche Energie de Suez RV France.

Un programme de management de la performance énergétique a été déployé sur l'ensemble de l'unité. Le certificat a été renouvelé en 2021.

3.3 Certification santé et sécurité au travail ISO 45001 v.2018



En 2020, Amétyst a intégré le certificat national ISO 45001 v2018 de la branche Energie de Suez RV France.

L'ISO 45001 version 2018 est la nouvelle norme internationale de système de management de la santé et de la sécurité au travail. Elle remplace l'OHSAS 18001 version 2009.

L'objectif de la certification ISO 45001 est donc de mettre en œuvre un système de gestion de la Santé et de la Sécurité au Travail (SST) performant permettant de réduire les risques d'accidents dans toutes les fonctions de l'entreprise. Le certificat a été renouvelé en 2021.

3.4 Certification Management de la qualité ISO 9001 v.2015



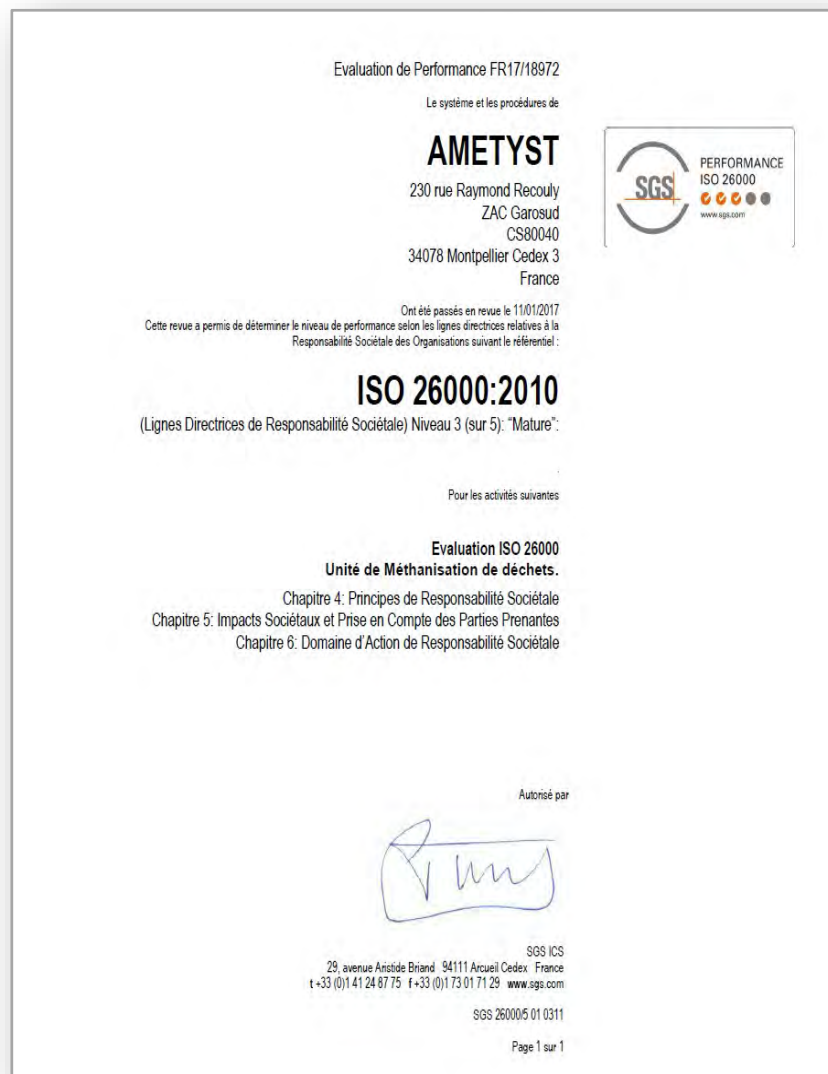
En 2020, Amétyst a intégré le certificat national ISO 9001 v2015 de la branche Energie de Suez RV France.

L'ISO 9001 version 2015 est la nouvelle version de la norme internationale de système de management de la qualité.

La norme ISO 9001 apporte des garanties en termes de qualité organisationnelle au sein de tout type de structure. La certification ISO 9001 consiste à apporter la preuve qu'un système d'amélioration continue a été mis en place au sein de l'entreprise.

Le certificat ISO 9001 a été renouvelé en 2021.

3.5 Certification sociétale ISO 26000



En 2016, AMETYST a souhaité faire évaluer, par un organisme indépendant, sa performance, selon les thèmes retenus par la norme ISO 26000. Ces thèmes sont la gouvernance, les droits de l'homme, les conditions de travail, le respect de l'environnement, la loyauté des pratiques, les questions relatives aux consommateurs et aux communautés locales.

Après 8 journées d'audit, 40 parties prenantes externes et internes interviewées en entretiens confidentiels et la notation de 400 critères, l'organisme indépendant SGS a défini le niveau de performance d'AMETYST vis-à-vis de la Responsabilité Sociétale des Entreprises comme « mature ».

B.4 Actions contre les espèces nuisibles

Insectes

La lutte contre la prolifération des insectes (blattes germaniques, blattes orientales et mouches domestiques) est basée sur le programme suivant :

- 18 passages par an pour le traitement des insectes volants et rampants (1 traitement tous les 15 jours sur la période d'avril à septembre et 1 par mois sur le reste de l'année).
- Mise en place de pièges détecteurs à phéromone d'agrégation sexuelle contre les blattes. Dans le cas d'une constatation de blattes dans un piège, un traitement par application de gel attractif et/ou par pulvérisation est entrepris. Les traitements sont appliqués au niveau ou à proximité des refuges des insectes (fentes, fissures), tout risque de contamination de l'environnement immédiat étant ainsi écarté.
- Pour le traitement contre les mouches, le prestataire procède à des pulvérisations ciblées d'émulsions et de formulations micronisées assurant un premier effet choc suivi d'un effet de rémanence à long terme en intérieur et extérieur des zones 4, 5, 6, et 8. Le traitement de contact est réalisé à l'aide d'un pulvérisateur autonome, celui-ci s'applique à pied sur les structures des bâtiments, les piliers, les murs, les parois verticales, et les ouvertures, afin d'y déposer les molécules de produits qui agissent par contact sur l'insecte. Il s'agit de produits insecticides dont l'utilisation est autorisée dans les bâtiments d'élevage.

Rongeurs

La dératisation est basée sur le programme suivant :

- 12 passages par an pour le contrôle du dispositif d'appâtage contre les rongeurs (rats et souris).
- A l'intérieur des bâtiments, des pièges en PVC sécurisés et fermés ou en carton dans les zones non sensibles sont en place. Dans les autres zones, des appâts toxiques sont utilisés. Aucune dispersion n'est possible grâce à l'utilisation d'appâts toxiques anticoagulants sous forme de pâte et/ou bloc en fonction de l'espèce à combattre (souris ou rat). Les pièges sont numérotés et signalés par une étiquette collée au mur.
- A l'extérieur des bâtiments, des pièges sont en plastique dur, sécurisés et attachés. Des appâts toxiques sont aussi utilisés.

Nota : Depuis le 1^{er} août 2011, la société Viveonis , agréée sous le numéro n° PA 01387 par la Préfecture de la région PACA, est en charge des actions contre les nuisibles insectes et rongeurs.

Le programme de lutte contre les espèces nuisibles a été intégralement reconduit dans le cadre de la nouvelle DSP.



Véhicule Viveonis d'intervention pour le traitement dans les bâtiments

B.5 Effarouchement aviaire

Afin d'éviter la stagnation d'oiseaux sur l'unité (mouettes, aigrettes), le dispositif suivant a été mis en place depuis 2009 :

- 3 canons avec mât et leurres

Ces dispositifs sont localisés sur le plan suivant (TC, TC2, TC3 : effaroucheurs ; C : canon).

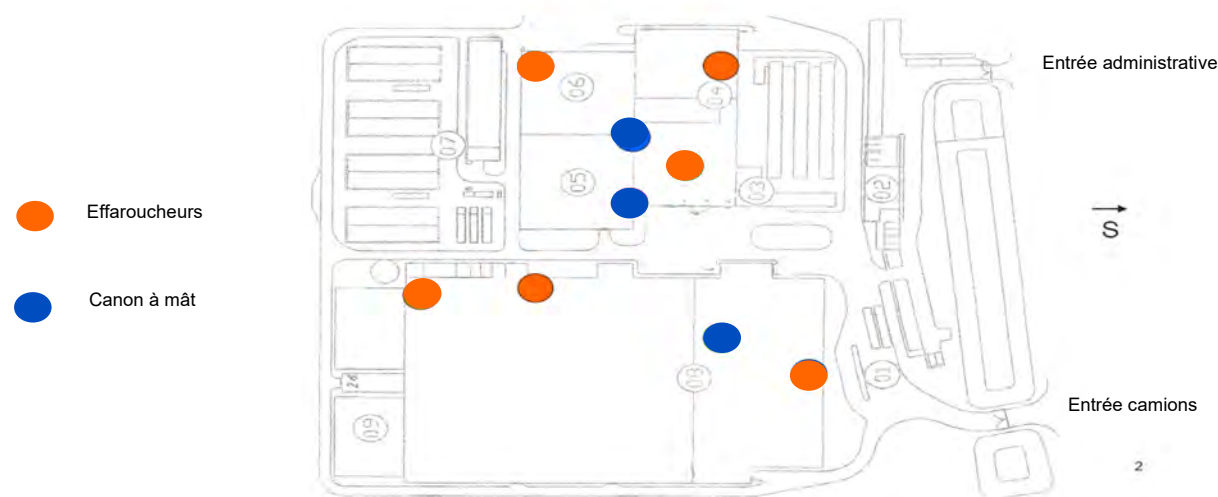
- 5 effaroucheurs électroniques (cris de mouette en détresse et de prédateurs).

Actuellement, les effaroucheurs se déclenchent selon une périodicité de 20

à 45 minutes de :
- 8h15 à 17h00

Le canon se déclenche toutes les 20 à 30 minutes entre 9h00 et 16h00. L'intensité sonore des dispositifs a été abaissée depuis leur installation (1/3 de volume).

Selon les saisons et le risque de présence d'oiseaux, le dispositif est adapté en conséquence.



Implantation des systèmes d'effarouchement



Canon avec mât et leurres



Effaroucheurs électroniques : cris de prédateurs (à gauche) - cris de mouettes en détresse (à droite)

C. Travaux neufs et évolution

Le cahier des charges élaboré par Montpellier Méditerranée Métropole à l'attention des candidats au contrat d'exploitation de l'installation visait 3 objectifs principaux :

- optimiser le tonnage entrant, notamment en matière de biodéchets afin d'en assurer la valorisation optimale ;
- améliorer le bilan matière et la valorisation des sous produits, ainsi que la performance énergétique de l'installation (production et consommation) et diminuer les impacts environnementaux ;
- accroître la fiabilité des équipements, préserver durablement l'outil et en améliorer le coût d'exploitation.

A la fin du délai contractuel (février 2016), l'ensemble des équipements décrit dans le dossier technique de l'exploitant ont été mis en service à l'exception de la station de prétraitement des eaux.

L'investissement de l'exploitant a été supérieur à celui auquel il s'était engagé.

Par exemple, l'exploitant a fait le choix de mettre en place quatre ultra-cribles au lieu de deux initialement prévu, privilégiant ainsi la qualité du compost à long terme.

Tous les équipements mis en place ont été réceptionnés définitivement en 2017 après un an d'exploitation et de contrôle des performances.

La station de prétraitement des eaux a été retardée au égard à la complexité des effluents à traiter. La station était opérationnelle fin 2016, des pénalités de retard ont été appliquées (Avenant n°1 de la DSP).

BILAN FINANCIER



A. Introduction

La méthode comptable, les procédures de suivi et de contrôle, décrites dans l'annexe 16 du contrat de DSP, ont rigoureusement été respectées.

Un contrôle du suivi de la DSP est réalisé annuellement par un cabinet d'audit.

Ce cabinet choisi par la Métropole de Montpellier et rémunéré par le délégataire, s'attache à contrôler le respect des prescriptions du contrat de DSP.

B. Exécution du contrat

B.1 Documents à transmettre dans le cadre du rapport annuel

1.1 Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuel 2021

Voir en Annexe 1 et Annexe 1Bis

1.2 Liasse fiscale 2021

Voir Annexe 2

1.3 Balance sociale au 31/12/2021

Voir Annexe 3

1.4 Rapport de gestion du Président

Voir en Annexe 4

1.5 Attestations d'assurances

Voir Annexe 5 et Annexe 5Bis

B.2 Analyse contractuelle

2.1 Redevances perçues par la collectivité

Le délégataire Bénéficie des installations et de la capacité résiduelle de l'usine pour traiter les déchets tiers.

La capacité résiduelle de l'usine est la différence entre le tonnage apporté par la métropole et la capacité totale de l'usine.

Les redevances perçues auprès des apporteurs tiers et les recettes des produits de valorisation issus du traitement des déchets tiers sont perçues par la délégation pour son propre compte.

La délégataire verse à la métropole une participation pour l'utilisation de l'usine au traitement des déchets tiers.

Pour l'année 2017, le montant de cette participation s'est élevé à 124 855 €,

En 2018, le montant s'est élevé à 74 279 € HT,

En 2019, le montant s'est élevé à 92 555 € HT,

En 2020, le montant s'est élevé à 126 176 € HT.

En 2021, le montant s'est élevé à 124 349 € HT

L'article 6 de l'avenant n°1 au contrat de DSP a acté une baisse de la participation en raison de l'impossibilité d'étendre la zone de chalandise (Plan Régional de Gestion et de Prévention des Déchets de l'Occitanie adopté en Novembre 2019). Ainsi sur l'année 2018 et les 6 premiers mois de 2019, la participation liée à l'engagement d'accueil des tonnages OMR Tiers a été minorée de 50%

2.2 Intéressement bénéficiant à la métropole

2.2.1 Intéressement lié à la performance de la valorisation énergétique

Une partie des recettes réelles de valorisation Electrique constatées chaque année, supérieures aux engagements de valorisation contractuels est réservée à la métropole, déduction faite d'un pourcentage conservé par le Déléataire.

La production électrique demeure amputée du fait de l'impossibilité actuelle d'étendre la zone de chalandise et d'accueillir une quantité plus importante de déchets tiers.

Ainsi, il n'y a pas d'intéressement à la performance énergétique.

Intéressement MMM au titre de la valorisation énergétique

Article 50,1

Production électrique à fin: décembre-21

kWh Vendus EDF **20 696 979** Kwh

Montant Facturé **3 873 854** €

Montant actualisé de notre engagement 2021 :

3 592 201 €

soit par mois:

299 350 €

Sur une base actualisée 2021 de ToABiog de 181,08 €/Mwh

Le premier seuil de versement 2021 est de $RVT > 1,1 * ENG$

3 951 421 €

soit par mois:

329 285 €

Le rapport RVT est de: 1,08

Le reversement prévisionnel est de:

0

Article 2 Page 6 Avenant n°1

$RVT > 1,3 * ENG$

$1,2 * ENG < RVT < 1,3 * ENG$

$1,1 * ENG < RVT < 1,2 * ENG$

$ENG < RVT < 1,1 * ENG$

reversement de 10%

reversement de 20%

reversement de 30 %

reversement de 0 %

Soit cumul

3 592 201

(pour calcul ratio)

Soit cumul

3 951 421

(pour calcul premier seuil reversement)

2.3 Les engagements travaux du délégataire

Le programme de travaux contractuel a été respecté.

Le nouveau process Amétyst II a été mis en service en février 2016.

La station de prétraitement des eaux a été mise en service en décembre 2016 soit au-delà du délai contractuel.

Un temps nécessaire supplémentaire dû aux études de dimensionnement s'est révélé nécessaire.

Des pénalités de retards ont été appliquées et prises en considération dans l'avenant n°1 de la DSP.

C. Les méthodes comptables

C.1 Principes généraux

Les comptes sont établis en application des conventions communes prescrites par le Plan Comptable Général, à jour des règlements du Comité de la Réglementation Comptable intervenus depuis le règlement n°99-03, et plus particulièrement dans le respect des principes suivants :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

1.1 Immobilisation et amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'achat ou leur coût de production.

Les subventions d'investissement perçues par la Société sont inscrites au passif du bilan de la société. Elles font l'objet d'une reprise dans le compte de résultat de la société au même rythme que le plan d'amortissement de l'immobilisation à laquelle elles se rapportent.

Les immobilisations sont amorties selon leur durée réelle d'utilisation telles qu'indiquées ci-dessous :

- | | |
|---|------------|
| • Constructions et agencements | 8 à 10 ans |
| • Installations techniques, matériel ;... | 5 à 10 ans |
| • Matériel de bureau et informatique | 3 ans |
| • Mobilier d'exploitation | 10 ans |

Elles peuvent faire l'objet d'une dépréciation complémentaire quand la valeur d'utilité devient inférieure à leur valeur nette comptable.

1.2 Provisions pour renouvellement

La provision pour renouvellement est calculée sur la base d'une estimation du coût de remplacement ou de remise en état des installations du périmètre confiées au délégataire par le délégant dans le cadre de l'exécution du contrat.

Les charges de renouvellement sont calculées individuellement par matériel ou groupe de matériel par répartition des dépenses probables de renouvellement et de remise en état. Pour les matériels dont la date de fin de vie est antérieure à la fin du contrat, la dotation est calculée matériel par matériel, en répartissant la valeur de remplacement sur la durée de vie du bien.

En fin de période, les dépenses réelles comptabilisées pour chacun des matériels donnent lieu au calcul d'une reprise de provision dans la limite de la provision constituée.

La base de calcul de la provision est revue annuellement pour tenir compte de l'évolution des biens.

C.2 Clôture des comptes annuelles

La clôture annuelle des comptes s'effectue dans le cadre des règles de clôture du Groupe auquel la Société appartient, validées par les commissaires aux comptes en norme française et IFRS. Les opérations comptables sont arrêtées par anticipation deux semaines avant la date de clôture des comptes. Les résultats sont clôturés sur la base d'un estimé des deux dernières semaines d'activité. Les hypothèses de clôture font l'objet d'une validation par le commissaire aux comptes de la société. Un ajustement comptable est pratiqué lorsqu'un écart significatif entre l'estimé et le réalisé est constaté.

C.3 Comptabilité analytique

La société dispose d'une comptabilité analytique permettant le classement des opérations comptables suivant deux axes :

=> un axe dossier appelé section analytique permettant d'affecter les opérations suivant leur destination :

- Opérationnel
- Fonctionnel (frais généraux, financier, autres)

=> un axe métier appelé nature analytique permettant d'affecter les opérations comptables suivant leur nature « métier » :

- Personnel
- Energie
- GER .../...

Les codes analytiques utilisés pour ces deux axes, sont saisis obligatoirement et directement lors de la saisie des opérations comptables dans le logiciel de comptabilité. Ainsi les affectations analytiques ne sont pas réalisées en fonction des comptes de comptabilité générale utilisés mais opération par opération. Cette procédure garantit à la fois la finesse des imputations et l'exhaustivité de la comptabilité analytique.

C.4 Liens entre comptabilité analytique et comptabilité générale

Les tableaux suivants permettent d'établir les liens entre la comptabilité générale et la comptabilité analytique.

Le premier tableau reprend le compte de résultat de la liasse fiscale, et indique pour chacun des postes du compte de charges à quel code et libellé analytique il se réfère.

Le second tableau établit la liaison inverse, en indiquant sur le compte d'exploitation analytique qui servira de trame aux rapports annuels, les classifications associées en comptabilité générale.

Il est ainsi possible d'établir un lien clair entre les deux comptabilités.

Le second tableau indique également les clés de répartition proposées dans le compte analytique, pour répartir les recettes et les charges entre la MMM et les clients tiers.

Ces clés de répartition ne seront pas utilisées pour les charges ou recettes qui seraient clairement affectées, par leur nature, à l'activité de la DSP ou à l'activité privée.

D. Les modalités de traitement comptable et analytique entre la DSP1 et la DSP 2

Conformément à la méthodologie présentée au contrôleur du délégataire, une séparation comptable stricte a été établie entre le solde de la DSP Ametyst I et la DSP Ametyst II.

Des comptes d'exploitation analytique séparés sont présentés dans les paragraphes qui suivent.

E. Les modalités de financement des travaux de premier investissement

Conformément à l'engagement du délégataire, le financement est interne. Ce type de financement limite les contraintes que peuvent imposer les organismes prêteurs, et a permis un démarrage des travaux au plus rapide.

Les travaux ont été financés par le biais du compte courant Amétyst par apport financier de la société Novergie (convention de trésorerie).

F. Présentation du compte de résultat Amétyst I

F.1 Compte de résultat analytique (Amétyst I)



COMPTE DE RESULTAT ANALYTIQUE DE L'EXERCICE 2021

PRODUITS D'EXPLOITATION		2020	Montant 2021	
			Part fixe	Part variable
A	Charge fixe	0	0,0	
A.2	Coûts d'exploitation - Protocole Avenant 3	0	0,0	
A.3	Coûts d'exploitation additionnels - Avenant 4		0,0	
A.4	Coûts d'exploitation additionnels - Avenant 5	0	0,0	
A.5	Coûts d'exploitation additionnels - Avenant 6	0	0,0	
A.6	Coûts d'exploitation additionnels - Avenant 8		0,0	
A.7	Coûts d'exploitation additionnels - Avenant 10	0	0,0	
B1	Coûts d'exploitation (hors charge fixe)	0		0,0
B2	Transport refus vers lieux de traitement	0		0,0
B3	Délestage des tonnes excédentaires	0		0,0
B4	Coûts d'exploitation additionnels	0		0,0
RG	Recette garantie	0		0,0
C1	Recette de valorisation	0		0,0
C1.10	Recettes de vente d'électricité	0		0,0
C1.11	Recettes de vente de vapeur	0		0,0
C1.12	Recettes de vente de biogaz	0		0,0
C1.13	Recettes de vente de ferrailles et non ferreux	0		0,0
C1.14	Compost Déchets Verts	0	0,0	0,0
C1.15	Compost FFOM	0	0,0	0,0
C1.16	Recettes cartons	0	0,0	0,0
C1.17	Recettes des apports tiers	0		0,0
C2	Recettes liées aux apports tiers			0,0
E1	Redevance en cas d'apport complémentaires	0		0,0
E2	redevance recettes supplémentaires	0	0,0	
	Négociation transactionnelle avenant 1		0,0	
TOTAL RECETTES DE VALORISATION (V)		0	0,0	0,0

FRAIS FIXES		2020	Montant 2021	
			Part fixe	Part variable
1.10	Personnel (hors structure)		0,0	
1.11	Electricité (Prime fixe d'achat à EDF)	0	0,0	
1.12	Téléphone (abonnements & communications)	0	0,0	
1.13	Eaux sanitaires	0	0,0	
1.14	Petit outillage et consommable	0	0,0	
1.15	Contrats de sous-traitance	0	0,0	
1.16	Equipements personnels de sécurité	0	0,0	
1.17	Petites fournitures de bureau	0	0,0	
1.18	Déplacements, frais de véhicule	0	0,0	
1.19	Réceptions & Communication	0	0,0	
1.20	Entretien locaux, bâtiment, espaces verts & voiries	0	0,0	
1.21	Amortissement Mobilier	0	0,0	
1.22	Amortissement engins	0	0,0	
1.23	Assurances engins	0	0,0	
1.24	Contrôles réglementaires	0	0,0	
1.25	Travaux amélioratif & mise en conformité de l'avenant 8	0	0,0	
1.26	Essais et mise en route	0	0,0	
1.27	Pièces de 1ère urgences	0	0,0	
1.28	Gardiennage	0	0,0	
1.29	Assurances	0	0,0	
1.30	Taxes (pollution atm., TP, TF, TO)	0	0,0	
1.31	Honoraire CAC	0	0,0	
1.32	Honoraires autres		0,0	
1.34	Location chargeurs	0	0,0	
1.35	Autres charges d'exploitation	0	0,0	
TOTAL FRAIS FIXES		0	0,0	

FRAIS PROPORTIONNELS		2020	Montant 2021	
			Part fixe	Part variable
2.10	Electricité (achat EDF) et Gaz	0		0,0
2.11	Eau de Process	0		0,0
	Eau potable consommée	0		0,0
	Eau adoucie	0		0,0
2.12	Traitement des eaux - effluents	0		0,0
2.13	Nutriment désulfuration	0		0,0
2.14	Réactif : Charbon actif	0		0,0
2.15	Réactif : Chlorure ferrique	0		0,0
2.16	Réactif désulf : Soude à 30%	0		0,0
2.17	Réactif lavage air : acide sulfurique 98 %	0		0,0
2.18	Petit entretien	0		0,0
2.19	Entretien engins	0		0,0
2.20	Carburant chargeurs	0		0,0
				0,0
2.22	Contentieux sur litige prix	0		0,0
				0,0
5.10	Transport des refus (légers, lourds, stabilisats, encombrants...)	0		0,0
5.11	Traitement des refus (légers, lourds, stabilisats, encombrants...)	0		0,0
				0,0
TOTAL FRAIS PROPORTIONNELS		0	0,0	0,0
1 GROS ENTRETIEN RENOUVELLEMENT				
3.10	GER Partie fixe	0	0,0	
3.11	GER Partie proportionnelle	0		0,0
TOTAL GROS ENTRETIEN RENOUVELLEMENT		0	0,0	0,0
2 EVACUATION DECHETS NON TRAITEES				
4.10	Transport et enfouissement en CET 2	0	0,0	
4.11	TGAP déchets en CET 2	0		0,0
TOTAL EVACUATION DECHETS NON TRAITEES		0	0,0	0,0

6	REDEVANCES DUES AU CLIENT			
6.10	Redevance ou frais de gestion	0	0,0	
	TOTAL REDEVANCES DUES AU CLIENT	0	0,0	
7	Ecart N-1			
7.10	Ecart sur estimation CA	0	0,0	
	TOTAL Ecart N-1	0	0,0	
8	FRAIS GENERAUX			
8.10	Frais Généraux société mère	0	0,0	
8.11	Frais Généraux	0	0,0	
	TOTAL FRAIS GENERAUX	0	0,0	0,0
	TOTAL COUTS DIRECTS D'EXPLOITATION	0	0,0	0,0
	RESULTAT D'EXPLOITATION	0	0,0	0,0
9	RESULTAT FINANCIER			
9.10	Charges financières	0	0,0	
9.11	Produits financiers	0	0,0	
	TOTAL RESULTAT FINANCIER	0	0,0	0,0
	RESULTAT AVANT IMPÔTS	0	0,0	0,0

F.2 Provisions au titre de la DSP Amétyst I

2.1 Avoirs à établir

Néant

2.2 Factures à établir

Néant

2.3 Factures non parvenues

Néant

2.4 Produits à recevoir

Néant

G. Bilan financier de la DSP Amétyst II

G.1 Présentation du compte de résultat

Le résultat de l'exercice 2021 est de 1 488 k€. Il était de + 3 305 k€ au compte de résultat prévisionnel (avenant 2), soit une différence négative de —1817 k€.

Cet écart s'explique par le fait que les apports tiers sont limités en raison de la non évolution de l'arrêté préfectoral, mais aussi par les recettes de valorisation notamment les métaux inférieurs au prévisionnel.

Comptes de résultat PROVISoire

Désignation de la société : Amétyst

Exercice clos au : 31 Décembre 2021

COMPTE DE RESULTAT		CADRE B COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL DE LA DELEGATION		
	Priz Unitaire	Quantitatif	CA	
Recettes de traitement des déchets de la Communauté d'Agglomération de Montpellier				12 006 721
Part proportionnelle des OMR -> Redevance ROMR - POMR - TOMR - article 49,1	90,21 HT	123 557 T	9 910 496	
lors des Biodechats -> Redevance RBIO - PBIO - TBIO - article 49,2	30,36 HT	7 261 T	220 443	
Participation pour l'utilisation de l'urine pour les déchets tiers (PARURIN) - article 49,3				
---> Par URIN - Par OMR -> TOMR Déléataire enquête - Par BIO -> TBIO Déléataire enquête				
Part forfaitaire Redevance Refus - article 49,4				
Redevance Transport - article 49,5			2 072 312	
Facturation forfaitaire 3M				
Intégration de la valorisation énergétique - article 50				
Différence tarifaire Biens Optique				
Participation du déléataire			-196 520	
Compensation des pertes électriques lors des coupures réseaux				
Vidéo et nettoyage des Tubes de collecte bio déchets (article 10 - aut 1)				
Solde litique				
Contrat 2020				
Recettes de traitement des déchets Tiers				579 034
Part proportionnelle, lors des OMR	93,00 HT	10 000 T	930 000	
lors des Biodechats	45,08 HT	3 306 T	149 034	
lors du déclassement			0	
Contrat 2020				
Recettes de valorisation énergétique				3 995 002
Vente d'électricité - Base OMR	174,59 HT	21 205 MWh	3 702 166	
Base Biodechats	174,59 HT	16 791 MWh	2 921 914	
Contrat 2020				
Vente de vapeur				
Vente de biogaz				
Recettes de valorisation matière				623 944
Vente de métaux ferreux	135,00 HT	3 419 T	46 197	
Vente de métaux non ferreux	450,00 HT	261 T	162 272	
Contrat 2020				
Recettes de valorisation matière				0
Vente de compost				
Contrat 2020				
Recettes diverses				114 905
Refacturation GET et taxes foncière			114 905	
Refacturation transport CYDEL			0	
Refacturation sur coût transport SUEZ RY MED				
Virement agence de l'assainissement				
Régularisation charges de transport du personnel			-5769,69	
Reprise des factures - Sans			4424	
Contrat 2020			0	
CHIFFRE D'AFFAIRES NET				17 739 407
Subvention d'exploitation				
Reprise sur amortissement et provision, transfert de charges				2 301 652
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION - I				20 101 133

EXERCICE 2021 COMPTE D'EXPLOITATION DE LA DELEGATION			ECARTS			EXERCICE 2020 COMPTE D'EXPLOITATION DE LA DELEGATION				
Prix Unitaire	Quantitatif	CA		tarif	volume	Montant	Prix Unitaire	Quantitatif	CA	
89,59 HT	120 400 T	10 996 566,40	13 404 384	5,08	-4 923 T		16,40 HT	125 109 T	10 819 467,33	13 112 756
32,40 HT	10 911 T	612 59,33		644 726	421 235	1086 070	32,73 HT	1753 T	57 361,20	
				2,04	-9 370 T					
				14 812	-173 996	-159 184				
		0,00				0			0,00	
		2 393 319,07				321 007			2 187 285,96	
						0				
		-124 349,12				-124 349				
						0				
		0,00				0				
		0,00				116 520			-126 176,26	
6 020,24	12,00	72 244,00							116 636,41	
							5 870,76	10,00	56 707,56	
		5744,00				5244			-524,25	
79,71 HT	6 177 T	492 289,26	573 774	-3,29	-3 823 T		101,87 HT	4 421 T	451 455	550 337
42,00 HT	1 938 T	81 204		-32 895	-304 726	-337 611	52,32 HT	1 890 T	98 802	
				-3,08	-136 8 T					
				-10 162	-57 468	-67 650				
				0,00	0 T	0				
				0	0	0				
						0				
						0				
179,95 HT/MWh	20 695 MWh	3 724 154	3 724 237	5,31	-510 T		101,93 HT/MWh	19 717 MWh	3 507 009	3 587 086
		0		113 617	-91700	21907				
		0		-174,59	-16 78 T					
		83		-292 914	0	-292 914			0	
		0							-3	
		0		0,00	0 T	0			0	
		0		0	0 T	0			0	
		0		0	0 T	0			0	
103,15 HT	1 193 T	123 009	344 304	-31,05	-3 227 T		29,21 HT	1 208 T	37 619	43 816
244,35 HT	637 T	221 295		-168 595	-229 668	-338 563	42,60 HT	135 T	5 904	
		0		-185,65	477 T				293	
		0		-66 945	125 660	59 023			19 200	
						0			0	
11,90 HT	29 303 T	57 647	57 647	11,90	29 303 T	467 711	11,90 HT	33 056 T	19 200	19 200
		0		0	467 711	467 711				
						0				
						0				
3,22 HT	8 863 T	219 030,66	319 556	20 510	20 510	20 510	5,01	8 863,40	214 096	395 604
		28 571,96							44 424	
		73 342,95							100 000	
		0,00							-4263	
		-5769,69							7 623	
		4424		4434,00 HT		4424			24 545	
		0			0	0			-190	
			18 423 302				CHIFFRE D'AFFAIRES NET			17 708 507
			97 012							87 679
			1 447 594							1 865 782
			0							-4 040
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION - I			19 368 508	730 436			TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION - I			19 670 317

COMPTE DE RESULTAT		CADRE B COMPTE D'EXPLOITATION PREVISIONNEL DE LA DELEGATION	
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS			3 055 992
601 Achats stockés - Matières premières (et fournitures)		442 621	
601-1 Fuel	90 000		
601-2 Charbon actif	441 831		
601-3 Gaz	600		
601-4 Structures	53 795		
601-5 Matières et produits	14 056		
601-6 Air liquide	3 540		
602 Achats stockés - Autres approvisionnements		0	
603 Variation du stock		0	
604 Achats d'études, prestations de services, équipements et travaux		525 759	
604-1 Frais d'analyse et de contrôle	259 691		
604-5 Achats d'outillage	276 063		
604-7 Achats de matériel d'exploitation	0		
604-8 Frais de traitement des eaux résiduaires	0		
604-9 Divers			
605 Achats d'eau		155 945	
606 Achats non stockés de matières et fournitures		1701 447	
606-1 Fournitures non stockables (électriciens achetés)	145 432		
606-2 Produits de traitement	44 000		
606-3 Fournitures d'entretien des équipements et installations	80 831		
606-4 Fournitures administratives	3 000		
606-5 Carburants	0		
606-6 Autres matières et fournitures	110 204		
607 Achats de marchandises		0	
609 Réseaux, remise en état, travaux d'entretien et achat		0	
61 SERVICES EXTERIEURS			8 204 645
611 Souterrainement générale		5 159 902	
611-1 Souterrainement lié à l'entretien technique	242 350		
611-2 Souterrainement lié à la protection incendie	43 800		
611-3 Souterrainement lié à	126 430		
611-4 Souterrainement lié à l'informatique	29 960		
611-5 Souterrainement lié au traitement de l'eau	169 069		
611-6 Souterrainement lié à l'entretien technique	166 714		
611-7 Evacuation compact	677 306		
611-8 Traitement vers filière CSR	1141 263		
611-9 Souterrainement lié au transport des déchets	2 072 312		
611-10 Souterrainement lié à l'évacuation des déchets vers un centre de stockage SUEZ	510 199		
611-11 Souterrainement lié à l'évacuation des déchets vers un incinérateur SUEZ			
611-12 Souterrainement lié à l'évacuation des déchets vers un incinérateur Externe			
611-13 Souterrainement lié à l'évacuation des autres déchets			
611-14 Imp-act out-of et provisions 2018			
612 Redevances de crédit-bail		0	
613 Location, droit de passage et services divers		394 035	
615 Entretien et réparation		0	
615-1 Sur biens immobiliers	0		
615-2 Sur biens mobiliers	0		
615-3 GER foncière	2 017 20		
615-4 GER patrimonial et travaux neufs	2 019 624		
615-5 Suits à accident			
616 Primes d'assurance		249 256	
617 Etudes et recherches		0	
618 Divers		0	

ak

EXERCICE 2021 COMPTE D'EXPLOITATION DE LA DELEGATION		ECARTS	
			3 342 343
		0	
		22 405	
		-179 497	
		243 996	
	210 672		
	59 276		
	22 048		
		3 164 640	
	1223 059		
	1383 443		
	9 640		
	0		
	527 478		
		0	
		0	
		0	
		7 355 640	
	4 045 001		
	40 596		
	0		
	5563		
	0		
11 971 MT	40 362 T	483 194	
100,62 MT	6 493 T	1 945 451	
70,46 MT	5 206 T	346 192	
		349 633	
		24 496	
		427 575	
		2 372 723	
	190 016		
	943 147		
	71		
	0		
	1231 418		
	0		
		482 862	
		944	

ak

EXERCICE 2020 COMPTE D'EXPLOITATION DE LA DELEGATION		ECARTS	
			3 777 587
		0	
		45 164	
		-8 192	
		356 498	
	0		
	356 498		
		3 382 916	
	16 1529		
	1014 372		
	5 946		
	0		
	6 009 570		
		0	
		0	
		7 150 741	
		356 7522	
	55 683		
	0		
	0		
	7 297		
	0		
22,39 MT	32 686 T	731 702	
57,76 MT	7 351 T	1 699 759	
74,02 MT	6 753 T	424 700	
		140 210	
		499 943	
		0	
		33 904	
		423 043	
		2 727 401	
	190 264		
	943 526		
	105		
	16 940 006		
	0		
	0		
		445 456	
		835	

EXERCICE 2021			COMPTÉ D'EXPLOITATION DE LA DELEGATION	
			478 987	996 537
		384 729		
		94 253		
		0	315 099	
		315 099		
			6 515	
			7 485	
			7 485	
			10 507	
		4 321		
		6 106		
			20 792	
			439 993	
				643 518
			83 776	
			0	
			136 034	
● VALEUR	32 367,7			
		120 349		
		14 527		
		0		
		1 117		
		0		
			423 708	
		0		
		423 708		
				2 616 439
			1760 769	
			82 026	
			706 106	
			35 992	
			23 445	
				336 398
			329 421	
			6 977	
				235
			236	
			0	
				0,0
			0	
			0	
			0	
			0	
				3 189 439
			3 189 172	
		1463 622		
		0		
		1125 559		
			567	
		267		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION - II				18 480 530
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				1 487 918

EXERCICE 2020					
COMPTE D'EXPLOITATION DE LA DELEGATION					
					1 186 369
			610 760		
		439 935			
		175 225			
			127 220		
		0			
		127 220			
			4 018		
			26 977		
			12 193		
		4 604			
		7 540			
			2 142		
			403 100		
					244 795
			111 161		
			0		
			263 492		
#VALEUR#	32 3677				
		224 350			
		37 501			
		1 801			
		0			
			-130 018		
		0			
		-130 018			
					2 478 195
			1816 636		
			66 295		
			720 780		
			44 532		
			29 902		
					500 068
			407 201		
			92 067		
					89 383
			89 300		
			0		
					801
			0		
			0		
			0		
			0		
			801		
					2 764 792
			2764 906		
		1204 850			
		0			
		1379 640			
			284		
			284		
TOTAL DES CHARGE4 D'EXPLOITATION - II					18 440 650
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					1 223 667

G.2 Charges d'exploitation

2.1 Détail des charges d'exploitation

Les charges d'exploitation de l'exercice 2021 sont de 18 481 k€, soit très proche de l'année 2020 (18 440 k€).

Charges fixes d'exploitation :

Ces charges sont de 7 448 k€ en 2021 pour 7 830 k€ en 2020. Elles sont donc en légère baisse.

Charges variables d'exploitation :

Les charges énergétiques sont stables à 1 307 k€, cela malgré une trajectoire toujours à la hausse des tarifs unitaires de l'électricité consommée. Malgré une baisse du taux de refus, les charges de sous-traitance et traitement des refus sont un peu plus élevée (4 422 k€ en 2021 et 4 292 k€ en 2020) du fait de l'augmentation du tonnage traité par rapport à 2020.

Compte d'exploitation analytique PROVISoire

Désignation de la société : Amétyst

Situation provisoire au : 31 décembre 2021

COMPTE DE RESULTAT				Exercice N	
C H I F F R E D · A F F A I R E S	Recettes de traitement des déchets de la Communauté d'Agglomération de Montpellier	Prix Unitaire	Quantitatifs		13 404 384
	Part proportionnelle				
	Issu des OMR	85,59 i/T	128 480 T	10 896 566,40	
	Issu des Biodéchets	32,40 i/T	1 891 T	61 259,33	
	Part forfaitaire			0,00	
	Redevance d'exploitation			2 393 319,07	
	Redevance Ftransport				
	Facturation refus obligés 3M				
	Intéressement à la valorisation énergétique			-124 349,12	
	Participation du délégataire			0,00	
	Compensation des pertes électriques lors des coupures réseaux			0,00	
	Vidage et nettoyage des Tubes de collecte bio déchets (article 9-avt 1)	6 020,34 i/T	12,00	72 244,08	
	Vidage et nettoyage des Tubes de collecte bio déchets (article 10-avt 1)				
	Solde litiges				
	Cut of 2020			5 344,00	
	Recettes de traitement des déchets Tiers				573 774
	Part proportionnelle				
	Issu des OMR	79,71 i/T	6 177 T	492 389,36	
	Issu des Biodéchets	42,00 i/T	1 938 T	81 384,24	
	Essai			0	
	Cut of 2020			0,00	
	Recettes de valorisation énergétique				3 724 237
	Vente d'électricité	179,95 i/MWh	20 695 MWh	3 724 154,43	
	Cut of 2020			82,93	
	Vente de biogaz				
	Recettes de valorisation matière				344 304
	Vente de métaux ferreux	103,15 i/T	1 193 T	123 009	
	Vente de métaux non ferreux	264,35 i/T	837 T	221 295	
	Cut of 2020			0	
	Recettes diverses				57 647
	Vente de Compost	1,47 i/T	39 303 T	57 647	
	Cut of 2020			0	
	Recettes diverses				319 556
	Refacturation CET et taxe foncière			219 030,66	
	Refacturation surcoûts transport SUEZ RY MED			73 342,95	
	Régularisation sur charges de transfert de personnel			-5 769,60	
	Refacturation transport CYDEL			28 517,96	
	Reprise de factures > 5 ans			4 434	
	Cut of 2020			0	
	Chiffres d'affaires nets				18 423 902
	Subvention d'exploitation				97 012
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				1 447 594
	Autres produits				0
	Total des produits d'exploitation - I				19 968 508

COMPTE DE RESULTAT				Exercice N
CHARGES	Personnel			3 251 108
	1 Rémunérations du personnel interne	641-645-647	2611-2612	2 732 881
	2 Personnel intérimaire	621100	2659	384 729
	3 Personnel détaché	621400	2661	94 258
	4 Déplacements, missions et réceptions	618500-625100	2662	8 432
	5 Achat de carburant - essence et gazoil des véhicules	606370	2420	4 952
	6 Autres charges de personnel	647110-647500	2673	49 805
	7 Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	633300-637850	2611-2612	-23 948
	Electricité			0
	8 Prime fixe d'achat à E.D.F.	606100	2410	
	Petit outillage et pièces d'entretien			97 460
	9 Achat stockés des autres approvisionnements	602215-602230	2381	0
	10 Variation de stock (approvisionnement)	603210	2381	28 098
	11 Achat fournisseurs d'entretien	606300-606330	2381-2740	69 362
	Prestations extérieures			299 558
	12 Frais de installations techniques - Prestations de services	604000	2740-2930	-34 600
	13 Traitement des eaux résiduaires	611000	2742	5 563
	14 Analyse et frais de contrôle	604000	2744	213 672
	15 Frais externes de recyclage	604000	2930	114 923
	Entretien courant			1 121 304
	16 Entretien des matériels d'exploitation	615500-615510	2344	41 401
	17 Achat de pièces et fournitures d'atelier	615200-615500	2381	4 024
	18 Frais de installations techniques - Entretien	615500	2740	106 762
	19 Prestations sur-traités	615500	2930	8 255
	Sous-traitance et contrats			494 667
	20 Sous-traitance générale	611000	2920	40 596
	21 Location de matériels d'exploitation	613000	2520	454 071
	Contrôles réglementaires			19 931
	22 Contrôles réglementaires			19 931
	Impôts et taxes			134 917
	23 Autres impôts, taxes et versements assimilés	625110	2565-2580	134 917
	Frais administratifs et juridiques			561 126
	24 Frais postaux et de communications	626100-626500	2550	11 252
	25 Fournitures de bureau	606400	2930	9 660
	26 Assurances	616300	2560-2561	482 862
	27 Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	622200-622800	2930	31 509
	28 Publicité, publications et relations publiques		7110-7500-7740	5 900
	29 Services bancaires et assimilés	627800	7860	19 943
	Autres frais affectables			0
	30 Produits accessoires non CA			0
	31 Coûts des sinistres			0
	Amortissements & provisions			1 468 042
	32 Amortissement des autres matériels	900100	2200	930 541
	33 Amortissement des subventions d'investissement	-	2290	0
	34 Amortissement des installations techniques	900100	2700	533 081
	35 Dotation aux provisions pour dépréciation des immobilisations	681???	???	0
	36 Dotation aux provisions pour dépréciation des créances clients	681???	2991	0
	37 Dotation aux provisions pour dépréciation de stock	681???	2992	0
	38 Dotation aux provisions pour dépréciation des autres éléments de BFR	681???	2993	0
	39 Dotation aux provisions pour risques et charges d'exploitation	681???	2995	4 420
	Charges fixes			7 448 114

COMPTE DE RESULTAT					Exercice N
CHARGES	Energie				1 307 264
	40 Achat électricité	606100	2410	1040641	
	41 Achat gaz	606140	2412	-1281	
	42 Achat eau	606120	2414	184499	
	43 Achat stock de carburant d'exploitation	602213	2420	83405	
	44 Variation de stock (approvisionnement)	603210	2420	0	
	Consommables d'exploitation				484 171
	45 Achat structure	606300	2100	19138	
	46 Achat charbon actif	606810	2103	465033	
	Sous-traitance liée au traitement externe des refus				4 422 631
CHARGES	47 Evacuation des déchets en CET Groupe	611???	2911	653346	
	48 Autres traitements externes	611???	2958-2918-2923	832827	
	49 Evacuation des déchets en UIOM Groupe	611???	2914	200405	
	50 Evacuation des déchets en UIOM Hatz Groupe	611???	2954	366893	
	51 TGAP payeur évacuation de déchets	637840	2940	423708	
	52 Transporteur-traiter	611000	2921	1945451	
	Charges variables				6 214 065
CHARGES	Variation nette de l'actif passif de renouvellement				1 721 397
	53 Dotation aux provisions de GER		2736	1721397	
	54 Reprise de provisions de GER		2737	0	
	Dépenses de Gros Entretien et Renouvellement		2738		2 313 884
	55 Achat stock des autres approvisionnements	602200	2738	0	
	56 Variation de stock (approvisionnement)	603210	2738	-207595	
	57 Achat de pièce de rechange	606361	2738	1289992	
	58 Sous-traitance générale	615561	2738	1231488	
Charges de Gros Entretien et Renouvellement					4 035 281
CHARGES	Frais généraux				783 130
	59 Frais divers de structure	658100	7860	344137	
	60 Domiciliation - Assurance maison mère	628000	4400	438993	
	61 Domiciliation - Assurance informatique	628000	7585	0	
Frais généraux					783 130
Total des charges d'exploitation - II					18 480 590
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					1 487 318
Participation & IS					-64 317
Résultat net					1 423 002

COUTS DE TRAITEMENT

FACTURES ET PROVISIONS D'EVACUATION DE REFUS VERS L'INCINERATEUR DE CALCE - COUT DE TRAITEMENT

2830

Date facture	Montant	Journal	Libellé de la pièce	N° pièce	Quantité	Pris Unit.
CYDEL						
01/01/2021	383 458,53	EO	EXTImpact financier REFUS Z8-20	10		
31/12/2021	-476 335,00	EOG	Impact financier REFUS Z8-2021	3		

-92 876,47 Coût de traitement sur l'impact financier 2021

2954

01/01/2021	-39 567,86	EO	EXTZA210100012 CYDEL	3	-507,28	78,00
------------	------------	----	----------------------	---	---------	-------

-39 567,86 Coût de traitement sur l'Unité de Valorisation Energique de Cyl -507,28 80,00

01/02/2021	75 507,12	BPA	CYDEL 277010592	277010592	943,84	80,00
24/03/2021	11 481,60	BPA	CYDEL 277010749	277010749	143,52	80,00
02/03/2021	87 985,60	BPA	CYDEL 277010674	277010674	1099,82	80,00
23/04/2021	87 006,40	BPA	CYDEL 277010829	277010829	1087,58	80,00
26/05/2021	14 137,60	BPA	CYDEL 277010895	277010895	176,72	80,00
24/08/2021	15 430,40	BPA	CYDEL 277011086	277011086	192,88	80,00
05/10/2021	45 563,20	BPA	CYDEL 277011153	277011153	569,54	80,00
30/11/2021	51 928,00	BPA	CYDEL 277011286	277011286	649,10	80,00
31/12/2021	32 688,00	EO	ZA220100001 CYDEL	16	408,60	80,00
30/11/2021	-5 254,37	OA	ZA210300009 CYDEL	39	-65,68	80,00

416 473,55 Coût de traitement sur l'Unité de Valorisation Energique de Cyl 5 205,92 80,00**376 905,69 Total Coût Traitement CYDEL****T.G.A.P. PAYEE POUR TRAITEMENT EXTERNE**

FACTURES ET PROVISIONS D'EVACUATION DE REFUS VERS L'INCINERATEUR DE CALCE - COUT T.G.A.P.

2954

Date	Montant	Journal	Libellé de la pièce	N° pièce	Quantité	Pris Unit.
CYDEL						
28/12/2019		EO	EXTZA181200005 CYDEL		#DIV/0!	
28/12/2019		EO	EXTZA181200174 CYDEL		#DIV/0!	

0,00 Coût traitement sur l'Unité de Valorisation Energique de Cyl #DIV/0! 0,00

31/03/2021	11 930,93	OA	ZA210400006 CYDEL	2537	1084,63	11,00
31/05/2021	1 976,37	OA	CYDEL	2595	179,67	11,00
31/08/2021	2 122,67	OA	ZA210800011 CYDEL	30	192,97	11,00
30/09/2021	6 263,95	OA	ZA210900018 CYDEL	2685	569,45	11,00
30/11/2021	7 140,10	OA	ZA211000006 CYDEL	2739	649,10	11,00
31/12/2021	4 494,60	OA	ZA220100001 CYDEL	2782	408,60	11,00

33 928,62 Coût traitement sur l'Unité de Valorisation Energique de Cyl 3 084,42 11,00**33 928,62 Total Coût TGAP CYDEL**

COUTS DE TRAITEMENT

FACTURES ET PROVISIONS D'EVACUATION DE REFUS VERS L'INCINERATEUR D'OCREAL - COUT DE TRAITEMENT

2914

Date facture	Montant	Journal	Libellé de la pièce	N° pièce	Quantité	Pris Unit.
OCREAL						
01/01/2021	35 077,50	EO	EXT OCREAL 2020	10	280,62	125,00
31/05/2021	94 913,06	BPA	OCREAL XU40001662	1128	759,30	125,00
31/12/2021	44 270,00	BPA	ZA200300152 OCREAL	16	354,16	125,00

174 260,56 Coût traitement sur l'Unité de Valorisation Energique de Ocréa 1 394,08 125,00

25 945,00 Provision 12/2021

200 205,56 Total Coût Traitement OCREAL

FACTURES ET PROVISIONS D'EVACUATION DE REFUS VERS LE STOCKAGE - COUT DE TRAITEMENT

2911

Date	Montant	Journal	Libellé de la pièce	N° pièce	Quantité	Pris Unit.
SUEZ RR IWS Minerals						

0,00 Coût de traitement sur le Centre de Stockage de Bellegarde 21 0,00 #DIV/0!

28/02/2021	20 126,52	OA	ZA210300008 SUEZ RR IWS Minerals	*2508	304,95	66,00
05/03/2021	27 741,96	BPA	SUEZ RR IWS Minerals B2F21B0008	B2F21B0008	420,33	66,00
08/04/2021	37 660,44	BPA	SUEZ RR IWS Minerals B2F21C0004	B2F21C0004	570,61	66,00
29/04/2021	1 051,62	BPA	SUEZ RR IWS Minerals B2F21D0002	B2F21D0002	15,93	66,00
31/05/2021	20 086,86	BPA	SUEZ RR IWS Minerals B2F21D0006	B2F21D0006	304,35	66,00
08/06/2021	1 098,86	BPA	SUEZ RR IWS Minerals B2F21E0001	B2F21E0001	16,65	66,00
02/07/2021	-6 787,52	BPA	SUEZ RR IWS Minerals B2M21F0003	B2M21F0003	-102,84	66,00
02/07/2021	-6 668,80	BPA	SUEZ RR IWS Minerals B2M21F0004	B2M21F0004	-101,04	66,00
26/08/2021	27 218,64	BPA	SUEZ RR IWS Minerals B2F21F0011	B2F21F0011	579,12	47,00
24/08/2021	14 530,52	BPA	SUEZ RR IWS Minerals B2F21G0001	B2F21G0001	309,18	47,00
13/10/2021	10 587,22	BPA	SUEZ RR IWS Minerals B2F21H0007	B2F21H0007	225,26	47,00
12/10/2021	6 706,90	BPA	SUEZ RR IWS Minerals B2F21I0002	B2F21I0002	142,70	47,00
23/11/2021	22 611,70	BPA	SUEZ RR IWS Minerals B2F21J0001	B2F21J0001	481,10	47,00
31/12/2021	19 949,16	EO	ZA210800010 SUEZ RR IWS Minerals	*16	424,45	47,00

195 914,08 Coût de traitement sur le Centre de Stockage de Bellegarde 21 3 590,73 54,56

195 914,08 Total Coût Traitement Suez RR IWS Minerals

T.G.A.P. PAYEE POUR TRAITEMENT EXTERNE

FACTURES ET PROVISIONS D'EVACUATION DE REFUS VERS LE STOCKAGE - COUT T.G.A.P.

2914

Date	Montant	Journal	Libellé de la pièce	N° pièce	Quantité	Pris Unit.
OCREAL						
31/05/2021	3 424,05	BPA	OCREAL XU40001662	XU40001662	760,90	4,50
31/12/2021	1 593,72	EO	ZA200300152 OCREAL	16/01/1900	354,16	4,50
31/05/2021	199,44	OA	OCREAL	07/02/1907	44,32	4,50

5 217,21 Coût traitement sur l'Unité de Valorisation Energique de O 1 159,38 4,50

0,00 Provision 12/2021

5 217,21 Total Coût TGAP OCREAL

FACTURES ET PROVISIONS D'EVACUATION DE REFUS VERS LE STOCKAGE - COUT T.G.A.P.

2911

Date	Montant	Journal	Libellé de la pièce	N° pièce	Quantité	Pris Unit.
RR IWS Minerals						
28/12/2019	0,00	OA	ZA181200173 SUEZ RR IWS Min	35	0,00	24,00

0,00 Coût T.G.A.P. évac. vers Centre de Stockage de Bellegarde 0,00 24,00

31/03/2021	29 432,39	OA	ZA210400005 SUEZ RR IWS Minerals	*2537	795,47	37,00
31/05/2021	14 090,71	OA	SUEZ RR IWS Minerals	*2535	380,83	37,00
30/06/2021	21 427,44	OA	ZA210700007 SUEZ RR IWS Minerals	*2626	579,12	37,00
31/08/2021	11 438,92	OA	SUEZ RR IWS Minerals B2F21G0001	*30	309,16	37,00
31/08/2021	11 183,62	OA	ZA210800010 SUEZ RR IWS Minerals	*30	302,26	37,00
31/08/2021	8 334,62	OA	ZA210900007 SUEZ RR IWS Minerals	*30	225,26	37,00
30/09/2021	5 254,37	OA	ZA211000006 SUEZ RR IWS Minerals	*2685	142,01	37,00
30/11/2021	17 800,70	OA	ZA211100008 SUEZ RR IWS Minerals	*2739	481,10	37,00
30/11/2021	5 279,90	OA	SUEZ RR IWS Minerals B2F21I0002	*2739	142,70	37,00

124 242,67 Coût T.G.A.P. évac. vers Centre de Stockage de Bellegarde 3 357,91 37,00

124 242,67 Total Coût TGAP Suez RR IWS Minerals

COUTS DE TRAITEMENT

2911						
Date	Montant	Journal	Libellé de la pièce	N° pièce	Quantité	Prix Unit.
			SUEZ RV Méditerranée			
01/01/2021	-9 427,60	EO	EXTZA200300003 SUEZ RV MEDITERRA	8	-181,30	52,00
	-9 427,60	Coût de traitement sur le Centre de Stockage de Lambert 2020		-181,30	52,00	
14/04/2021	21 957,00	BPA	SUEZ RV MEDITERRANEE B010143037	770	292,76	75,00
26/05/2021	56 142,00	BPA	SUEZ RV MEDITERRANEE B010144083	1087	748,56	75,00
12/05/2021	9 276,80	BPA	SUEZ RV MEDITERRANEE B010129379	973	123,69	75,00
11/06/2021	48 019,50	BPA	SUEZ RV MEDITERRANEE B010145197	1221	640,26	75,00
15/07/2021	14 566,50	BPA	SUEZ RV MEDITERRANEE B010146278	1543	194,22	75,00
26/08/2021	55 674,00	BPA	SUEZ RV MEDITERRANEE B010147413	1853	742,32	75,00
28/10/2021	112 711,50	BPA	SUEZ RV MEDITERRANEE B010149661	2263	1502,82	75,00
11/10/2021	77 739,00	BPA	SUEZ RV MEDITERRANEE B010148580	2187	1036,52	75,00
18/11/2021	48 363,00	BPA	SUEZ RV MEDITERRANEE B010150724	2450	644,84	75,00
09/12/2021	32 073,00	BPA	SUEZ RV MEDITERRANEE B010151795	2639	427,64	75,00
31/12/2021	10 354,50	EO	ZA220100002 SUEZ RV MEDITERRANEE	16	138,06	75,00
31/12/2021	109,50	EO	ZA211100005 SUEZ RV MEDITERRANEE	16	1,46	75,00
	486 986,30	Coût de traitement sur le Centre de Stockage de Lambert 2021		6 493,15	75,00	

477 558,70 Total Coût Traitement SUEZ RV Méditerranée

T.G.A.P. PAYEE POUR TRAITEMENT EXTERNE

2911						
Date	Montant	Journal	Libellé de la pièce	N° pièce	Quantité	Prix Unit.
			SUEZ RV Méditerranée			
28/12/2019	0,00	EO		3	0,00	25,00
	0,00	Coût T.G.A.P. sur le Centre de Stockage de Lambert 2020		0,00	25,00	
31/03/2021	10 772,55	QA	ZA210400007 SUEZ RV MEDITERRANEE	12	291,15	37,00
31/05/2021	37 394,05	QA	SUEZ RV MEDITERRA	17	1010,65	37,00
30/06/2021	23 689,62	QA	SUEZ RV MEDITERRANEE B010145197	23	640,26	37,00
30/06/2021	-9 637,76	QA	EXTZA210600004 SUEZ RV MEDITERRA	23	-260,48	37,00
30/06/2021	-72,50	QA	EXTZA200300003 SUEZ RV MEDITERRA	23	-1,96	37,00
31/08/2021	38 351,24	QA	ZA210900006 SUEZ RV MEDITERRANEE	30	1036,52	37,00
31/08/2021	27 465,84	QA	SUEZ RV MEDITERRANEE B010147413	30	742,32	37,00
31/08/2021	7 186,14	QA	SUEZ RV MEDITERRANEE B010146278	30	194,22	37,00
30/11/2021	55 604,34	QA	SUEZ RV MEDITERRANEE B010149661	39	1502,82	37,00
30/11/2021	23 859,08	QA	ZA211000005 SUEZ RV MEDITERRANEE	39	644,84	37,00
30/11/2021	15 822,68	QA	ZA211200002 SUEZ RV MEDITERRANEE	39	427,64	37,00
30/11/2021	54,02	QA	ZA211100005 SUEZ RV MEDITERRANEE	39	1,46	37,00
31/12/2021	5 108,22	QA	ZA220100002 SUEZ RV MEDITERRANEE	51	138,06	37,00
	235 597,52	Coût T.G.A.P. sur le Centre de Stockage de Lambert 2021		6 367,50	37,00	

235 597,52 Total Coût TGAP SUEZ RV Méditerranée

COUTS DE TRAITEMENT

FACTURES ET PROVISIONS D'EVACUATION VERS FILIERE DE C.S.R. - COUT DE TRAITEMENT

2918						
Date	Montant	Journal	Libellé de la pièce	N° pièce	Quantité	Prix Unit.
31/12/2018	0,00	EO	SUEZ RV ISTRES		0,00	0,00
	0,00		Coût de traitement sur l'Unité de Valorisation de SUEZ RV ISTRES		0,00	0,00
01/01/2019	0,00	BPA	SUEZ RV ISTRES KY1000	KY1000	0,00	0,00
	0,00		Coût de traitement sur l'Unité de Valorisation de SUEZ RV ISTRES		0,00	0,00
	0,00		Total Coût Traitement Unité de Valorisation - PB 2911			

FACTURES ET PROVISIONS D'EVACUATION DE COMPOST - COUT DE TRAITEMENT

2918						
Date	Montant	Journal	Libellé de la pièce	N° pièce	Quantité	Prix Unit.
01/01/2021	-83 834,98	EO	EXTZA191200149 SUEZ ORGANIQUE	6	-3 629,22	23,10
	-83 834,98		Coût de traitement du compost par SUEZ Organique 2020		-3 629,22	23,10
15/02/2021	58 035,05	BPA	SUEZ ORGANIQUE 8J21011600	8J21011600	2 512,34	23,10
26/10/2021	51 560,59	BPA	SUEZ ORGANIQUE 8J21100634	8J21100634	2 232,06	23,10
05/07/2021	49 729,22	BPA	SUEZ ORGANIQUE 8J21070019	8J21070019	2 152,78	23,10
06/07/2021	49 634,05	BPA	SUEZ ORGANIQUE 8J21070017	8J21070017	2 148,66	23,10
15/09/2021	46 899,47	BPA	SUEZ ORGANIQUE 8J21090244	8J21090244	2 030,28	23,10
28/07/2021	46 749,32	BPA	SUEZ ORGANIQUE 8J21071300	8J21071300	2 023,78	23,10
31/12/2021	46 200,00	EO	ZA220100003 SUEZ ORGANIQUE	16	2 000,00	23,10
2958						
Date	Montant	Journal	Libellé de la pièce	N° pièce	Quantité	Prix Unit.
01/01/2021	-30 000,00	EO	EXTFAR ALLIANCE 09/2020	2455		
	-30 000,00		Coût de traitement du compost par ALLIANCE Environnement 2		0,00	2455
02/02/2021	23 132,80	BPA	ALLIANCE ENVIRONNEMENT BFC010309	BFC010309	1 001,42	23,10
23/03/2021	36 210,64	BPA	ALLIANCE ENVIRONNEMENT BFC010519	BFC010519	1 567,56	23,10
21/04/2021	37 672,87	BPA	ALLIANCE ENVIRONNEMENT BFC010626	BFC010626	1 630,86	23,10
14/05/2021	29 820,71	BPA	ALLIANCE ENVIRONNEMENT BFC010674	BFC010674	1 290,94	23,10
04/06/2021	38 632,90	BPA	ALLIANCE ENVIRONNEMENT BFC010392	BFC010392	1 672,42	23,10
23/06/2021	25 040,86	BPA	ALLIANCE ENVIRONNEMENT BFC010775	BFC010775	1 084,02	23,10
04/06/2021	-21 760,32	AM	BFA 2020	BAC000481	-942,01	23,10
22/07/2021	28 994,66	BPA	ALLIANCE ENVIRONNEMENT BFC010863	BFC010863	1 255,18	23,10
30/08/2021	29 522,72	BPA	ALLIANCE ENVIRONNEMENT BFC010974	BFC010974	1 278,04	23,10
23/09/2021	32 821,40	BPA	ALLIANCE ENVIRONNEMENT BFC011137	BFC011137	1 420,84	23,10
14/10/2021	26 486,92	BPA	ALLIANCE ENVIRONNEMENT BFC011234	BFC011234	1 146,62	23,10
10/11/2021	30 875,92	BPA	ALLIANCE ENVIRONNEMENT BFC011376	BFC011376	1 336,62	23,10
14/12/2021	24 813,10	BPA	ALLIANCE ENVIRONNEMENT BFC011513	BFC011513	1 074,16	23,10
31/12/2021	18 061,89	EO	ZA220100004 ALLIANCE ENVIRONNEMENT	16	781,90	23,10
31/12/2021	5 017,32	EOG	ZA220100004 ALLIANCE ENVIRONNEMENT	2782	217,20	23,10

365 344,39 Coût de traitement du compost par ALLIANCE Environnement 2 15 815,77 23,10**365 344,39 Total Coût Traitement du compost****T.G.A.P. PAYEE POUR TRAITEMENT EXTERNE**

COUTS DE TRAITEMENT

FRAIS EXT RECYCLAGE

2923

Date	Montant	Journal	Libellé de la pièce	N° pièce	Quantité	Prix Unit.
SUEZ RV OSIS SUD EST						
31/12/2019	0,00	E0	EXTZA181200130SUEZ RV OSIS SUD	1817		0,00
0,00 Coût de traitement du compost par SUEZ RV OSIS SUD ES						
					1,00	0,00
03/02/2021	1403,08	BPA	SUEZ RV OSIS SUD EST 7421010082	7421010082	1	1403,08
23/03/2021	1733,28	BPA	SUEZ RV OSIS SUD EST 7421030036	7421030036	1	1733,28
22/06/2021	363,28	BPA	SARP OSIS SUD EST 7421060064	7421060064	1	363,28
07/06/2021	1227,63	BPA	SARP OSIS SUD EST 7421050073	7421050073	1	1227,63
07/06/2021	1253,38	BPA	SARP OSIS SUD EST 7421050074	7421050074	1	1253,38
20/09/2021	1714,31	BPA	SARP OSIS SUD EST 7421030031	7421030031	1	1714,31
06/09/2021	645,03	BPA	SARP OSIS SUD EST 7421080067	7421080067	1	645,03
06/09/2021	1400,63	BPA	SARP OSIS SUD EST 7421080066	7421080066	1	1400,63
26/10/2021	620,52	BPA	SARP OSIS SUD EST 7421100036	7421100036	1	620,52
21/12/2021	415,36	BPA	SARP OSIS SUD EST 7421120015	7421120015	1	415,36
02/12/2021	631,53	BPA	SARP OSIS SUD EST 7421110057	7421110057	1	631,53

12 021,89 Coût de traitement du compost par SUEZ RV OSIS SUD ES 1,00

12 021,89 Total Coût Traitement du compost

2923

Date	Montant	Journal	Libellé de la pièce	N° pièce	Quantité	Prix Unit.
SUEZ RV Méditerranée						
28/12/2019	0,00	E0		3	1	0,00
0,00 Coût de traitement du compost par SUEZ RV Méditerranée						
					1,00	0,00
15/01/2021	436,44	BPA	SUEZ RV MEDITERRANEE B010133153	B010132820	1	436,44
13/07/2021	436,44	BPA	SUEZ RV MEDITERRANEE B010145710	B010126649	1	436,44

872,88 Coût de traitement du compost par SUEZ RV Méditerranée 1,00

872,88 Total Coût Traitement du compost

2923

Date	Montant	Journal	Libellé de la pièce	N° pièce	Quantité	Prix Unit.
ELIDEM						
0,00 Coût de traitement du compost par Elidem 2020						
					0,00	0,00
15/02/2021	106,81	BPA	ELIDEM FA35284	FA35284	1	106,81

106,81 Coût de traitement du compost par Elidem 2021 1,00

106,81 Total Coût Traitement du compost

T.G.A.P. PAYEE POUR TRAITEMENT EXTERNE

2.2 Calcul d'indicateurs financiers

Les indicateurs pertinents (quantité et prix unitaire) sont intégrés au tableau de présentation du compte de résultat.

Les indicateurs relatifs à la qualité des flux (prix de revient par tonne d'OMR, par tonne de biodéchet, par tonne optibag, par tonne d'apporteurs tiers) ont peu de pertinence à être calculés pour les raisons suivantes :

- Disparition de la collecte optibag,
- Faible tonnage de biodéchet issu de la collectivité (ordre de 1% du tonnage global traité). Ce faible tonnage ne permet pas la mise en place d'une filière dédiée (pour être méthanisé de manière séparé, il faut disposer à minima de 10 000 tonnes par an de biodéchets de qualité méthanogène stable et très peu d'indésirables plastiques). Les biodéchets, étant co-méthanisés avec la fraction 0/5mm post BRS triée mécaniquement, leur impact est négligeable au titre de l'amélioration éventuelle de la performance énergétique,
- Les tonnages tiers acceptés, du fait de la non évolution de la zone de chalandise, sont en grande majorité des déchets assimilables à des OMR notamment au regard du taux de refus (le traitement des refus issu des OMR est source de coûts élevés),
L'accueil en masse de fractions enrichies en matière organique et pauvres en refus pourrait impacter significativement le bilan d'exploitation.
Le manque d'évolution de la zone de chalandise empêche les choix judicieux concernant la qualité des intrants. En 2019, grâce au test des apports du TMB Néoval, l'augmentation de la performance d'Amétyst a été significative. Cette stratégie de sélection des apports enrichies en matière organique est une véritable opportunité pour Amétyst.

2.3 Tableau de rattachement des charges de l'exercice

Comptes de résultat

Désignation de la société : Amétyst

COMPTE DE RESULTAT				EXERCICE 2021 COMPTE D'EXPLOITATION DE LA DELEGATION		CLÉS DE RÉPARTITION	MONTANT AFFECTÉ À L'ACTIVITÉ DSP	MONTANT AFFECTÉ À L'ACTIVITÉ PRIVÉE
	Priz Unitaire	Quantitatif	CA					
Recettes de traitement des déchets de la Communauté d'Agglomération de Montpellier					13 404 384	100% DSP	13 404 384	
Part proportionnelle LRU des OMR -> Redevance ROMR - POMR x TOMR - article 49,1	85,591/T	128 480 T	10 996 566					
LRU des Bisdéchets -> Redevance RBIO - PBIO x TBIO - article 49,2	32,401/T	19 911 T	612 59					
Participation pour l'utilisation de l'urine pour les déchets tiers (PARurine) - article 49,3								
Par urine - Par OMR x TOMR D616gataire enq96 + Par BIO x TBIO D616gataire enq96								
Part forfaitaire Redevance Refus - article 49,4			0,00					
Redevance Transport - article 49,5			2 343 319,07					
Facturation redevance 3M								
Intégration à la valorisation énergétique - article 50			-124 349					
Différence tarifaire Biom Optibag								
Participation de délégué								
Vidage et nettoyage des Tuber de collecte bidéchets (article 9-aut 1)			72 244					
Vidage et nettoyage des Tuber de collecte bidéchets (article 10-aut 1)								
Saldo litique								
Cut-off 2020			5 344					
Recettes de traitement des déchets Tiers					573 774	100% Activité privée	0	573 774
Part proportionnelle LRU des OMR	79,711/T	6 177 T	492 389					
LRU des Bisdéchets	42,001/T	1 938 T	81 384					
LRU de classement			0					
Cut-off 2020								
Recettes de valorisation énergétique					3 724 237	Après amortissement	3 506 407	218 230
Vente d'électricité - Base OMR	179,951/MWh	20 695 MWh	3 724 154					
Base Bisdéchets			0					
Cut-off 2020			83					
Vente de vapeur			0					
Vente de biogaz			0					
Recettes de valorisation matière					344 304	Après amortissement OMR	328 510	15 794
Vente de métaux ferreux	102,151/T	1 193 T	123 009					
Vente de métaux non ferreux	264,351/T	937 T	221 295					
Cut-off 2020			0					
Recettes de valorisation matière					57 647	Après amortissement OMR	55 003	2 644
Vente de compost	1,471/T	39 303 T	57 647					
Cut-off 2020			0					
Recettes diverses					319 556	Au réel	319 556	0
Refacturation OET et taxes foncières			219 031					
Refacturation sur coût de transport SUEZ RM MED			73 343					
Régularisation sur charges de transfert de personnel			-5 770					
Refacturation transport CYDEL			28 518					
Reprise de factures > 5 ans			4 434					
Cut-off 2020			0					
CHIFFRE D'AFFAIRES NET					18 423 302		17 613 453	810 443
Subvention d'exploitation					97 012	Après amortissement	91 328	5 685
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					1 447 594	Après amortissement	1 362 769	84 825
Autres produits					0	100% DSP	0	0
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION - I					19 968 508		19 067 556	900 353

COMPTE DE RESULTAT				EXERCICE 2021 COMPTE D'EXPLOITATION DE LA DELEGATION	CLASSES DE REPARTITION	MONTANT AFFECTE A L'ACTIVITE DSP	MONTANT AFFECTE A L'ACTIVITE PRIVEE
60 - ACHATS ET VARIATION DES STOCKS				3 342 343		3 146 491	195 452
601 Achats de matières premières (et fournitures)					Au prorata des tannes		
60101 Fuel							
60102 Charbon actif							
60103 Gaz							
60104 Structurant							
60105 Huiles et graisses							
60106 Air liquide							
602 Achats de matières premières approvisionnement				83 405	Au prorata des tannes	78 517	4 887
603 Variation des stocks				-179 497	Au prorata des tannes	-168 979	-10 518
604 Achats d'études, prestations de services, équipements et travaux				293 996	Au prorata des tannes	276 766	17 229
60401 Frais d'analyse et de contrôle				213 672			
60405 Achat d'outillage				59 276			
60407 Achat de matériel d'exploitation							
60408 Frais de traitement des eaux résiduaires							
60409 Divers				22 048			
605 Achat d'eau					Au prorata des tannes		
606 Achat de matériel de matériel et fourniture				3 144 440	Au prorata des tannes	2 960 184	184 256
60601 Fourniture non amortissable (électricité achetée)				1223 859			
60602 Produit de traitement							
60603 Fourniture d'entretien des équipements et installations				1393 442			
60604 Fourniture administrative				9 660			
60605 Carburant				0			
60608 Autres matières et fournitures				527 478			
607 Achat de marchandises				0	Au prorata des tannes	0	0
609 Rabaix, remise et ristourne obtenus sur achats					Au prorata des tannes		
61 SERVICES EXTERIEURS				7 355 644		6 924 657	431 023
611 Saur-traitance générale				4 045 081	Au prorata des tannes	3 808 050	237 031
61101 Saur-traitance liée à l'entretien technique				40 596			
61102 Saur-traitance liée à la protection incendie							
61103 Saur-traitance liée à							
61104 Saur-traitance liée à l'informatique							
61105 Saur-traitance liée au traitement de l'eau				5 563			
61106 Saur-traitance liée à l'entretien non technique							
61107 Evacuation compact				483 194			
61108 Traitement vers filière CSR							
61109 Saur-traitance liée au transport des déchets				1945 451			
61110 Saur-traitance liée à l'évacuation des déchets sur un centre de stockage SUE2				653 346			
61111 Saur-traitance liée à l'évacuation des déchets sur un incinérateur SUE2				200 405			
61112 Saur-traitance liée à l'évacuation des déchets sur un incinérateur Externe				366 993			
61113 Saur-traitance liée à l'évacuation des autres déchets				349 633			
61114 Impact cut-off et provision 2016							
612 Redevances de crédit-bail				26 496	Au prorata des tannes	24 943	1 553
613 Location, droit de passage et servitudes diverses				427 575	Au prorata des tannes	402 521	25 054
615 Entretien et réparations				2 372 723	Au prorata des tannes	2 233 657	139 066
6150 Sur biens immobiliers				198 016			
6155 Sur biens mobiliers				943 147			
6156 GER Fonctionnel				71			
6156 GER Patrimoniaux et travaux neufs				1231 488			
6158 Suite à accident				0			
616 Prime d'assurance				482 862	Au prorata des tannes	454 567	28 294
617 Evénement et recherches					Au prorata des tannes		
618 Divers				944	Au prorata des tannes	888	55

COMPTE DE RESULTAT				EXERCICE 2021 COMPTE D'EXPLOITATION DE LA DELEGATION		CLÉS DE REPARTITION	MONTANT AFFECTÉ À L'ACTIVITÉ DSP	MONTANT AFFECTÉ À L'ACTIVITÉ PRIVÉE
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS					996 537		944 570	51 967
621	Personnel extérieur au service			478 987		Au prorata des tannes	450 920	28 067
6211	Personnel intérimaire		384 729					
6214	Personnel détaché		94 258			Au prorata des tannes	29 663	1 946
622	Rémunération d'intermédiaires et honoraires			31 509				
6222	Commissaires							
6226	Honoraires		31 509					
6227	Frais d'actes et contentieux							
6228	Frais de contrôle et vérification des installations							
623	Publicité, publication, relations publiques			6 515		Au prorata des tannes	6 123	392
624	Transport de biens et transport collectif de personnel			745		Au prorata des tannes	701	44
625	Déplacements, missions et réceptions			7 488		Au prorata des tannes	7 049	439
626	Frais postaux et de communication			19 597		Au prorata des tannes	9 892	9 705
6261	Frais d'affranchissement		4 321					
6265	Frais de télécommunication		6 186					
627	Services bancaires et assimilés			20 792		Au prorata des tannes	19 574	1 218
628	Domiciliation - Arrêtance maison mère			439 993		Au prorata du chiffre d'affaires	420 639	19 355
63 IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS					643 518		609 021	34 497
633	Impôts, taxes et versements assimilés			83 776		Au prorata du chiffre d'affaires	80 091	3 685
634				0		Au prorata du chiffre d'affaires	0	0
635	Autres impôts et taxes			136 034		Au prorata du chiffre d'affaires	130 050	5 984
63510	TGAP payée sur évacuation de déchets							
63511	OFE / OVAE		120 389,80					
63512	TF		14 527,00					
63518	Autres impôts locaux		0,00					
63514	Taxes sur les véhicules des sociétés TVTS		1 117,22					
6352	Taxes sur le chiffre d'affaires non récupérables (arçanie,...)		0,00					
637	Autres impôts et taxes			423 708		Au prorata des tannes	398 880	24 828
6371	Contribution de solidarité		0					
6378	Taxe pollution		423 708					
64 CHARGES DE PERSONNEL					2 616 439		2 463 123	153 316
641	Rémunération du personnel interne			1 768 789		Au prorata des tannes	1 665 143	103 646
642	Indemnités non soumises			82 026		Au prorata des tannes	77 220	4 807
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance			706 186		Au prorata des tannes	664 805	41 381
647	Autres charges sociales			35 992		Au prorata des tannes	33 883	2 109
648	Autres charges de personnel			23 445		Au prorata des tannes	22 071	1 374
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					336 398		321 498	14 900
651	Redevances pour concessions, brevets, licences etc...			329 421		Au prorata du chiffre d'affaires	314 930	14 491
658	Charges diverses de gestion courante liées à la création d'une société dédite			6 977		Au prorata des tannes	6 569	409
66 CHARGES FINANCIÈRES					235		221	14
661	Charges d'intérêt liées à la souscription de garantie bancaire			235		Au prorata des tannes	221	14
668	Autres charges financières					Au prorata des tannes		
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES					0		0	0
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					Au prorata des tannes		
672	Titres annulés (sur exercices antérieurs)					Au prorata des tannes		
675	Valeur comptable des éléments d'actif cédés					Au prorata des tannes		
678	Autres charges exceptionnelles			0		Au prorata des tannes	0	0
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					3 189 439		3 002 547	186 892
681	Dotations aux amortissements et provisions d'exploitation			3 189 472		Au prorata des tannes	3 002 295	187 177
681-1	Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles et corporelles		1463 622					
681-2	Dotations aux provisions de GER		0					
6815	Dotations aux provisions pour risque et charges d'exploitation		1 725 550			Au prorata des tannes	252	16
686	Dotations aux amortissements et provisions financières			267				
6865	Dotations aux provisions pour risque et charges financières			267				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION - II					18 480 590		17 412 128	1 068 462
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					1 487 318		1 655 428	-167 510

2.4 Analyse des charges par flux et par étape technique

L'exploitation a connu en 2021 un process totalement stabilisé tout comme en 2020. Les différentes étapes du process sont pour rappel:

- La préparation matière (pré-compostage et ultracriblage),
- La méthanisation (méthanisation thermophile par voie ultra sèche sans déshydratation mécanique),
- Le compostage (cycle de 3 semaines avec une montée en température initiée par l'ajout ponctuel de déchets verts mono-broyés),
- Le calibrage du compost (ultime étape de la préparation du compost).

Il faut enfin noter que les matières soumises à SPA doivent passer par le prétraitement. Ces matières (tonnages tiers) subissent donc l'intégralité du traitement précité.

2.5 Autres comptes présentés

Annexe C - détail de la formule de révision des prix

Coefficient de révision des tarifs Cfv	Indices choisis	Coefficients	Valeur des coefficients	Indices Publiés au 01/01/2020	Indices Publiés au 01/01/2021	% de variation des indices à appliquer aux tarifs de la DSP
Partie Fixe 0,15						
Ind.1	<i>ICHT - INE</i>	b	0,25	125,3	127,8	2,0%
Ind.2	<i>NFG000</i>	c	0,15	127,52	119,15	-6,6%
Ind.3	<i>TR</i>	d	0,05	195,72	193,41	-1,2%
Ind.4	<i>DE0000</i>	e	0,3	124,86	124,51	-0,3%
Ind.5	<i>2R-10-00</i>	e	0,2	109,62	110,26	0,6%
Ind.6	<i>FSD1</i>	e	0,25	133,8	127,8	-4,5%
Ind.7	<i>TCA BioG (2013)</i>	e	-0,2	18,207	18,108	-0,5%

Variation pondérée hors partie fixe **-1,30%**

G.3 Recettes d'exploitation

Le chiffre d'affaires 2021 est en augmentation au regard de celui de l'année 2020 (18 424 k€ en 2021 pour 17 708 k€ en 2020).

Poste de recette en augmentation

- Les recettes liées au traitement des déchets de la métropole (13 404 k€ en 2021 pour 13 112 k€ en 2020) du fait de l'augmentation de tonnage traité.
- Malgré une baisse du prix de vente de l'électricité, les recettes liées à la valorisation électrique ont augmentées (3 724 k€ en 2021 pour 3 587 k€ en 2020) du fait de l'augmentation de la quantité d'électricité vendue.
- L'augmentation du prix de vente des métaux ferreux et non ferreux a nettement fait augmenter les recettes de valorisation matière (344 k€ en 2021 pour 43 k€ en 2020)

3.1 Formule de révision

Le détail du calcul de l'actualisation financière annuelle est présenté ci-dessous, il faut noter que cette formule est celle appliquée après la signature de l'avenant n°1 qui régularise la répartition du gain de recette énergétique lié à la hausse tarifaire:

Formule d'actualisation

Article 51

Indices de base

sept-14

Révision des indices à la date anniversaire le 1er janvier de chaque année

(derniers indices publiés à la date d'application de la révision - 1er janvier de l'année n)

(voir les relevés d'indices ont en annexe 12 -13 et 14)

Nouveau Code	Indices de Référence	Indices Publiés au 01/01/2021		Bases du calcul	Source révision
ICHT-IMEo	113,40	127,80	$0,25 * ICHT-IME_n / ICHT-IME_0$	0,28	Site Web Moniteur 25/01/21 - dernier indice publié octobre 2020
NRG000o	117,10	119,15	$0,1 * NRG000_n / NRG000_0$	0,10	Site Web Moniteur 25/01/21 - dernier indice publié novembre 2020
TRo	187,80		$0,1 * TR_n / TR_0$	0,00	
TRTP	187,80	193,41	$0,1 * TRTP_n / TRTP_0$	0,10	Site Web Moniteur 25/01/21 - dernier indice publié octobre 2020
DE0000o	110,00	124,51	$0,3 * DE0000_n / DE0000_0$	0,34	Site Web Moniteur 25/01/21 - dernier indice publié novembre 2020
281000o	104,80	110,26	$0,2 * 281000_n / 281000_0$	0,21	Site Web Moniteur 25/01/21 - dernier indice publié novembre 2020
FSD1o	128,90	127,80	$0,25 * FSD1_n / FSD1_0$	0,25	Site Web Moniteur 25/01/21 - dernier indice publié novembre 2020
TOA BIOGo	17,631	18,108	$0,2 * TOA BIOG_n / TOA BIOG_0$	-0,205	Mail EDF de nov 2020

$$C_n = 0,15 + 0,85 * ((0,25 * ICHT-IME_n / ICHT-IME_0) + (0,1 * NRG000_n / NRG000_0) + (0,1 * TR_n / TR_0) + (0,3 * DE0000_n / DE0000_0) + (0,2 * 281000_n / 281000_0) + (0,25 * FSD1_n / FSD1_0) - (0,2 * TOA BIOG_n / TOA BIOG_0))$$

$$C_n = 1,0671$$

3.2 Recettes et encaissements 2021

Année	Mois	Tiers - Libellé	Tiers - Code	Libellé Ecriture	Solde	N° facture	N° Commande	Date d'encaissement
2021	2	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000825/MONTPELLIER METROP	841 464,39	ZA42000825	Article 49.1	23/02/2021
2021	2	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000825/MONTPELLIER METROP	155 853,89	ZA42000825	Article 49.5	23/02/2021
2021	2	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000825/MONTPELLIER METROP	6 186,46	ZA42000825	Article 49.2	23/02/2021
2021	2	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000825/MONTPELLIER METROP	6 020,34	ZA42000825		23/02/2021
2021	3	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000833/MONTPELLIER METROP	798 457,13	ZA42000833	Article 49.1	17/03/2021
2021	3	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000833/MONTPELLIER METROP	147 128,17	ZA42000833	Article 49.5	17/03/2021
2021	3	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000833/MONTPELLIER METROP	6 020,34	ZA42000833		17/03/2021
2021	3	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000833/MONTPELLIER METROP	4 612,46	ZA42000833	Article 49.2	17/03/2021
2021	4	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000844/MONTPELLIER METROP	947 227,95	ZA42000844	Article 49.1	10/05/2021
2021	4	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000844/MONTPELLIER METROP	132 529,54	ZA42000844	Article 49.5	10/05/2021
2021	4	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000844/MONTPELLIER METROP	6 020,34	ZA42000844		10/05/2021
2021	4	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000844/MONTPELLIER METROP	5 143,82	ZA42000844	Article 49.2	10/05/2021
2021	5	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000853/MONTPELLIER METROP	886 628,52	ZA42000853	Article 49.1	02/06/2021
2021	5	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000853/MONTPELLIER METROP	204 983,40	ZA42000853	Article 49.5	02/06/2021
2021	5	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000853/MONTPELLIER METROP	6 020,34	ZA42000853		02/06/2021
2021	5	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000853/MONTPELLIER METROP	4 944,24	ZA42000853	Article 49.2	02/06/2021
2021	6	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000865/MONTPELLIER METROP	943 646,87	ZA42000865	Article 49.1	23/06/2021
2021	6	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000865/MONTPELLIER METROP	212 761,32	ZA42000865	Article 49.5	23/06/2021
2021	6	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000865/MONTPELLIER METROP	6 020,34	ZA42000865		23/06/2021
2021	6	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000865/MONTPELLIER METROP	5 476,90	ZA42000865	Article 49.2	23/06/2021
2021	7	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000882/MONTPELLIER METROP	972 061,04	ZA42000882	Article 49.1	18/08/2021
2021	7	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000882/MONTPELLIER METROP	239 372,59	ZA42000882	Article 49.5	18/08/2021
2021	7	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000882/MONTPELLIER METROP	6 020,34	ZA42000882		18/08/2021
2021	7	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000882/MONTPELLIER METROP	5 472,36	ZA42000882	Article 49.2	18/08/2021
2021	8	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000892/MONTPELLIER METROP	970 819,98	ZA42000892	Article 49.1	01/09/2021
2021	8	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000892/MONTPELLIER METROP	254 304,26	ZA42000892	Article 49.5	01/09/2021
2021	8	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000892/MONTPELLIER METROP	6 020,34	ZA42000892		01/09/2021
2021	8	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000892/MONTPELLIER METROP	4 374,00	ZA42000892	Article 49.2	01/09/2021
2021	9	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000901/MONTPELLIER METROP	934 880,74	ZA42000901	Article 49.1	11/10/2021
2021	9	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000901/MONTPELLIER METROP	223 841,89	ZA42000901	Article 49.5	11/10/2021
2021	9	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000901/MONTPELLIER METROP	6 020,34	ZA42000901		11/10/2021
2021	9	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000901/MONTPELLIER METROP	3 667,03	ZA42000901	Article 49.2	11/10/2021
2021	10	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000916/MONTPELLIER METROP	950 043,01	ZA42000916	Article 49.1	25/11/2021
2021	10	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000916/MONTPELLIER METROP	216 477,70	ZA42000916	Article 49.5	25/11/2021
2021	10	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000916/MONTPELLIER METROP	6 020,34	ZA42000916		25/11/2021
2021	10	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000916/MONTPELLIER METROP	4 828,25	ZA42000916	Article 49.2	25/11/2021
2021	11	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000919/MONTPELLIER METROP	209 335,00	ZA42000919		18/01/2022
2021	11	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000918/MONTPELLIER METROP	901 016,20	ZA42000918	Article 49.1	20/12/2021
2021	11	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000918/MONTPELLIER METROP	204 663,33	ZA42000918	Article 49.5	20/12/2021
2021	11	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000918/MONTPELLIER METROP	6 020,34	ZA42000918		20/12/2021
2021	11	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000918/MONTPELLIER METROP	5 063,47	ZA42000918	Article 49.2	20/12/2021
2021	12	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000931/MONTPELLIER METROP	924 125,50	ZA42000931	Article 49.1	17/01/2022
2021	12	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000931/MONTPELLIER METROP	230 084,58	ZA42000931	Article 49.5	17/01/2022
2021	12	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000931/MONTPELLIER METROP	6 020,34	ZA42000931		17/01/2022
2021	12	MONTPELLIER METROPOLE MEDITE	ZA020003	FA/ZA42000931/MONTPELLIER METROP	5 873,47	ZA42000931	Article 49.2	17/01/2022

3.3 Calcul du coût à la tonne et présentation pluri-annuelle des données

Les années 2015 et 2016 sont des années de transition vers le nouveau process Amétyst II, les ratios de coûts ne sont pas représentatifs pour ces deux années, d'où la présentation en 2017 d'une première trame qui sera évolutive.

Comme précisé en 2017, il est important de déterminer une trame simple et reproductible sur les exercices et cela indépendamment des évolutions du process, raison pour laquelle certains coûts très mineurs sont négligés au bénéfice de la lisibilité.

Concernant les prix payés par 3M en 2021, nous constatons une hausse au regard de l'année 2020, principalement liée à l'augmentation du tonnage traité.

	Prix de revient OMR	Prix de revient Bio	Année 2021		Année 2020		Année 2019	
			Prix de revient OMR (€)	Prix de revient Bio (€)	Prix de revient OMR (€)	Prix de revient Bio (€)	Prix de revient OMR (€)	Prix de revient Bio (€)
Redevance OMR (49.1)	100%	0%	10 996 566	0	10 819 467	0	10 739 007	0
Redevance Biodéchet (49.2)	0%	100%	0	61 259	0	57 361	0	53 870
Participation Utilisation usine (49.3)	-98%	-2%	-100200 x 98%	-100200 x 2%	-100200 x 98%	-100200 x 2%	-100200 x 98%	-100200 x 2%
			-121 862	-24 487	-123 652	-2 524	-98 196	-2 004
Redevance Refus (49.4)	100%	0% négligeable		0		0	90 027	0
Redevance Transport (49.5)	100%	0%négligeable	2 393 319	0	2 061 109	0	440 647	0
Impact régularisation tonnage	non considéré	non considéré	-	-	-	-	-	-
Refacturation CET	non considéré	non considéré	-	-	-	-	-	-
Vidage et nettoyage des biotubes	non considéré	non considéré						
Intéressement Energie (50.1)	-98%	-2%	0	0	0	0	0	0
Total			13 268 023	36 772	12 756 924	54 837	11 171 485	51 866
Tonnage			125 109	1 753	125 109	1 753	124 951	1 681
Prix de revient (€)			106,05 €	20,98 €	101,97 €	31,28 €	89,41 €	30,85 €
Tonnage refus			65056,68	35,06	65056,68	35,06	64974,52	33,62

3.4 Montant des recettes issues de la valorisation énergétique par flux de déchets

Voir 2.4

Les déchets non pré-compostés entrants directement en méthanisation représentent moins de 3% du tonnage journalier méthanisé.
Les déchets sont méthanisés en mélange avec la fraction 0/5 mm et leur faible proportion ne laisse détecter aucune spécificité quant à un écart de performance en digestion anaérobie.

G.4 La participation et l'intéressement versés par la Métropole

Les modalités de participation et d'intéressement sont exposés dans le volet - B2 Analyse contractuelle

H. Le compte GER

H.1 Suivi comptable du compte général

Le contrat signé le 12 novembre 2014, pour un début de service au 1/01/2015, comporte plusieurs articles relatifs au gros entretien renouvellement :

- L'article 15, relatif à la définition générale des niveaux de maintenance,
- L'article 17 relatif au gros entretien renouvellement, qui définit d'abord la nature des dépenses qui relèvent du GER, puis précise les 2 catégories de GER, à savoir les travaux de renouvellement fonctionnel (suite à des pannes ou dysfonctionnements) et les travaux de renouvellement patrimonial (ceux s'inscrivant dans le programme de travaux défini en début de contrat, voire adapté avant le 1^{er} octobre de l'année précédente), chaque catégorie ayant un budget propre.

Un fonds de travaux neufs, d'une valeur annuelle maximale de 100.000 €, a également été institué (article 23) et fait partie des dépenses de GER de l'année.

Les modalités comptables mises en place pour permettre le suivi analytique sont rappelées aux paragraphes C3 et C4.

H.2 Compte-rendu des comptes GER Patrimonial, Fonctionnel annuel et Travaux neufs 2021

SYNTHESE ANNEE 2021

GER PATRIMONIAL			
DEPENSES PREVISIONNELLES	DEPENSES REALISEES		TOTAL REALISE
	Sous-traitance	Pièces	
147 719	74 647	70 072	144 719
105 414	32 985	72 429	105 414
83 404	34 010	49 394	83 404
258 577	211 141	47 436	258 577
190 811	106 144	84 667	190 811
336 252	200 986	135 265	336 252
87 881	36 772	51 109	87 881
90 109	28 331	61 778	90 109
181 938	84 371	97 568	181 938
116 605	70 891	45 714	116 605
149 495	51 240	99 795	151 035
277 259	204 561	92 878	297 439
TOTAUX	2 025 465	1 136 078	908 106

GER FONCTIONNEL			
DEPENSES PREVISIONNELLES	DEPENSES REALISEES		TOTAL REALISE
	Sous-traitance	Pièces	
3 285	3 285	0	3 285
14 194	2 974	11 220	14 194
11 052	11 052	0	11 052
37 293	16 103	21 190	37 293
885	885	0	885
4 402	4 402	0	4 402
10 245	10 245	0	10 245
9 056	9 056	0	9 056
0	0	0	0
27 490	27 490	0	27 490
39 302	950	36 812	37 762
10 725	4 400	15 022	19 422
TOTAUX	167 928	90 841	84 244

GER TRAVAUX NEUFS			
DEPENSES PREVISIONNELLES	DEPENSES REALISEES		TOTAL REALISE
	Sous-traitance	Pièces	
0			0
0			0
0			0
0			0
0			0
0			0
0			0
0			0
0			0
0			0
0			0
0	0	0	0
0	0	0	0
0	0	0	0
TOTAUX	0	0	0

Détails Total prévisionnel 2020

Total prévisionnel 2020	2 025 465
Rappel provision faite sur l'exercice 2018	
GP-MET-F-005 MASSE FILTRANTE BIOFILTRE 1 ET 2 (2018)	232 397
Rappel provision faite sur l'exercice 2019	374 287
GP-MET-F-005 MASSE FILTRANTE BIOFILTRE 1 ET 2	232 397
GP-MET-F-007 MASSE FILTRANTE BIOFILTRE 3	141 890

2.1 Analyse du GER Patrimonial

CODE COMPTABLE MOSAIC	GER PATRIMONIAL	année 2021	Total annuel réalisé	Ecart budget sur réalisé
Code MET-A	RECEPTION ET MANUTENTION DES DECHETS	J HT / an	47 581	
GP-MET-A-001	PONT BASCULE, CONTRÔLE, PESAGE	J HT / an	10 216	-1366 11 602
GP-MET-A-002	PORTIQUE DETECTION RADIOACTIVITE	J HT / an	1892	0 1 892
GP-MET-A-003	PONT ROULANT	J HT / an	21284	25 828 -4 544
GP-MET-A-004	GRAPPIN	J HT / an	14 189	28 716 -14 527
GP-MET-A-005	DIVERS (A PRECISER)	J HT / an	-	

CODE COMPTABLE MOSAIC	GER PATRIMONIAL	année 2021	Total annuel réalisé	Ecart budget sur réalisé
Code MET-B	EQUIPEMENTS TRI PRIMAIRE ET PREPARATION AMONT DIGESTEUR	J HT / an	744 261	
GP-MET-B-001	TREMIE/ALIMENTATEUR A TABLIER METALLIQUE	J HT / an	166 011	215 742 -49 731
GP-MET-B-002	TROMMEL (REUV A LA HAUSSE CAR DEFATS STRUCTURELS)	J HT / an	164 592	187 350 -22 758
GP-MET-B-003	BASCULES INTEGRATRICES (TOUTES HS ACTUELLEMENT A REVOIR COMPLETEMENT)	J HT / an	-	12 023 -12 023
GP-MET-B-004	TUBE MELANGEUR/HOMOGENISEUR (BRS)	J HT / an	171 120	196 994 -25 874
GP-MET-B-005	TROMMELS 90 ET 20 MM	J HT / an	26 486	7 878 18 608
GP-MET-B-006	TRI OPTIQUE LIGNE OPTIBAG	J HT / an	-	0 0
GP-MET-B-007	LIGNE SPECIFIQUE INTRODUCTION BIODECHETS	J HT / an	-	480 -480
GP-MET-B-008	DECHIQUEUR	J HT / an	-	244 -244
GP-MET-B-009	TABLE A REBONDS	J HT / an	4 730	18 506 -13 776
GP-MET-B-010	TABLE VIBRANTE (POSTE REUV A LA BAISS)	J HT / an	-	678 -678
GP-MET-B-011	CONVOYEUR A BANDE (INCLUS SURCOUT BANDES IGNIFUGES)	J HT / an	108 972	255 311 -146 339
GP-MET-B-012	CONVOYEUR A VIS	J HT / an	8 513	0 8 513
GP-MET-B-013	DEFERRAILLEUR	J HT / an	5 676	6 848 -1 172
GP-MET-B-014	TREMIE DE STOCKAGE, D'ALIMENTATION	J HT / an	20 432	11 931 8 501
GP-MET-B-015	AFFINAGE AMONT DE LA MATIERE ORGANIQUE	J HT / an	47 864	35 907 11 957
GP-MET-B-016	MISE EN BALLES DES REFUS COMBUSTIBLES	J HT / an	-	10 668 -10 668
GP-MET-B-017	DIVERS (MACHINE A COURANTS DE FOUCAULT)	J HT / an	19 865	3 548 16 317

CODE COMPTABLE MOSAIC	GER PATRIMONIAL			année 2021	Total annuel réalisé	Ecart budget sur réalisé
Code MET-C	DIGESTEURS ET ANNEXES	I HT / an	336 404		243 602	92 802
GP-MET-C-001	MELANGEUSE (PROJECTION TRES MINIMALE ET UNIQUEMENT EN 020)	I HT / an	57 040		121 115	-64 075
GP-MET-C-002	POMPE PISTON (A PREVOIR CHANGEMENT TOUTES LES POMPES SUITE MODE 040)	I HT / an	109 312		59 523	49 789
GP-MET-C-003	POMPE	I HT / an	34 432		6 023	28 409
GP-MET-C-004	SURPRESSEUR	I HT / an	10 500		0	10 500
GP-MET-C-005	ENTRETIEN EXTERNE DES DIGESTEURS	I HT / an	42 567		40 720	1 847
GP-MET-C-006	DIGESTEURS - TUYAUTERIES CHAUFFAGE (HORS VIDANGE)	I HT / an	73 094		6 423	66 671
GP-MET-C-007	TORCHERE	I HT / an	9 459		9 797	-338
GP-MET-C-008	DIVERS (VIDANGE ET INSPECTION INTERNE DIGESTEUR)	I HT / an	-		0	0

CODE COMPTABLE MOSAIC	GER PATRIMONIAL			année 2021	Total annuel réalisé	Ecart budget sur réalisé
Code MET-D	EQUIPEMENTS DESYDRATATION, MATURATION ET AFFINAGE AVAL	I HT / an	57 513		92 969	-35 456
GP-MET-D-001	PRESSE A VIS (FORTE REDUCTION A LA BAISSSE DUE AU MODE EGOUTAGE)	I HT / an	-		0	0
GP-MET-D-002	CENTRIFUGEUSE (CENTRIFUGEUSE UNIQUEMENT SOUMIS A DE FAIBLES SOLlicitation EN 020)	I HT / an	-		0	0
GP-MET-D-003	VENTILATEURS	I HT / an	7 567		4 395	3 172
GP-MET-D-004	CONVOYEURS	I HT / an	27 243		6 106	21 137
GP-MET-D-005	TABLE DENSIMETRIQUE	I HT / an	-		0	0
GP-MET-D-006	CYCLONE	I HT / an	-		0	0
GP-MET-D-007	FILTRE A MANCHES	I HT / an	-		0	0
GP-MET-D-008	AFFINAGE AVAL STABILISAT ET COMPOST	I HT / an	22 703		82 466	-59 765
GP-MET-D-009	DIVERS (SECHEUR STC)	I HT / an	-		0	0

CODE COMPTABLE MOAIC	GER PATRIMONIAL		année 2021	Total annuel réalisé	Ecart budget sur réalisé
Code MET-E	VALORISATION DU BIOGAZ	I HT / an	450 124	285 169	164 955
GP-MET-E-001	RESEAU BIOGAZ TUYAUTERIE, VANNES, ROBINETTERIE	I HT / an	28 378	0	28 378
GP-MET-E-002	MOTEURS COGENERATION	I HT / an	414 178	265 566	148 612
GP-MET-E-003	CHAUDIERE (UNIQUEMENT COUT ENTRETIEN REGULIER CHAUDIERE NON SOLICITEE)	I HT / an	1 892	142	1 750
GP-MET-E-004	ECHANGEUR	I HT / an	1 892	19 461	-17 569
GP-MET-E-005	CUVE DE STOCKAGE,DESULFURATION BIOLOGIQUE	I HT / an	3 784	0	3 784
GP-MET-E-006	DIVERS (UNITE DE PREPARATION DU BIOMETHANE)	I HT / an	-	0	0

CODE COMPTABLE MOAIC	GER PATRIMONIAL		année 2021	Total annuel réalisé	Ecart budget sur réalisé
Code MET-F	VENTILATION ET TRAITEMENT DES ODEURS	I HT / an	68 107	120 499	-52 392
GP-MET-F-001	GAINE D'AIR ET DEFLECTEUR D'AIR	I HT / an	18 919	0	18 919
GP-MET-F-002	LAVEUR	I HT / an	11 351	191	11 160
GP-MET-F-003	VENTILATEUR	I HT / an	37 837	53 531	-15 694
GP-MET-F-004	BIOFILTRE 1 ET 2	I HT / an	-	66 433	-66 433
GP-MET-F-005	MASSE FILTRANTE BIOFILTRE 1 ET 2	I HT / an	-	0	0
GP-MET-F-006	BIOFILTRE 3	I HT / an	-	344	-344
GP-MET-F-007	MASSE FILTRANTE BIOFILTRE 3	I HT / an	-	0	0
GP-MET-F-008	DIVERS (A PRECISER)	I HT / an	-	0	0

CODE COMPTABLE MOAIC	GER PATRIMONIAL		année 2021	Total annuel réalisé	Ecart budget sur réalisé
Code MET-G	AUTRES EQUIPEMENTS	I HT / an	37 837	36 177	1 660
GP-MET-G-001	CLIMATISATION	I HT / an	-	1 611	-1 611
GP-MET-G-002	GROUPE FROID	I HT / an	3 784	10 396	-6 612
GP-MET-G-003	COMPRESSEUR D'AIR	I HT / an	946	1 602	-656
GP-MET-G-004	CENTRALE HYDRAULIQUE	I HT / an	28 377	22 568	5 809
GP-MET-G-005	NETTOYEUR HP	I HT / an	-	0	0
GP-MET-G-006	EQUIPEMENTS DE LEVAGE, MANUTENTION	I HT / an	4 730	0	4 730
GP-MET-G-007	DIVERS (FONDS TRAVAUX NEUFS)	I HT / an	-	-	-

CODE COMPTABLE MOAIC	GER PATRIMONIAL		année 2021	Total annuel réalisé	Ecart budget sur réalisé
Code MET-H	INSTALLATIONS ELECTRIQUES	I HT / an	38 783	74 562	-35 779
GP-MET-H-001	ELECTRICITE HAUTE TENSION	I HT / an	23 648	4 006	19 642
GP-MET-H-002	ELECTRICITE BASSE TENSION	I HT / an	9 459	4 924	4 535
GP-MET-H-003	COURANTS FAIBLES	I HT / an	4 730	0	4 730
GP-MET-H-004	GROUPE ELECTROGENES	I HT / an	946	1 944	-998
GP-MET-H-005	DIVERS (A PRECISER)	I HT / an	-	63 688	-63 688

CODE COMPTABLE MOSAIC	GER PATRIMONIAL		année 2021	Total annuel réalisé	Ecart budget sur réalisé
Code MET-I	SUPERVISION, MESURE, REGULATION	I HT / an	73 458	36 269	43 189
GP-MET-I-001	ENSEMBLE CONTRÔLE COMMANDE	I HT / an	7 567	1400	6 167
GP-MET-I-002	INSTRUMENTATION	I HT / an	18 919	17 819	1 100
GP-MET-I-003	ANALYSEURS	I HT / an	52 972	14 976	37 996
GP-MET-I-004	DIVERS (A PRECISER)	I HT / an	-	2 075	-2 075

CODE COMPTABLE MOAIC	GER PATRIMONIAL		année 2021	Total annuel réalisé	Ecart budget sur réalisé
Code MET-J	RESEAUX EAUX USEES ET PRE-TRAITEMENT EU	I HT / an	41 810	37 157	4 653
GP-MET-J-001	COMPTEURS ET DEBITMETRE	I HT / an	1 892	900	992
GP-MET-J-002	RESEAUX EAUX USEES	I HT / an	18 918	28 028	-9 110
GP-MET-J-003	STATION PRE-TRAITEMENT EU	I HT / an	-	5 466	-5 466
GP-MET-J-004	DIVERS (RETENTION, REGARDS, GRILLE)	I HT / an	21 000	2 764	18 236

CODE COMPTABLE MOSAIC		GER PATRIMONIAL		année 2021		Total annuel réalisé	Ecart budget sur réalisé
Code MET-K	GENIE CIVIL ET VRD	I HT / an	123 587	63 034	60 553		
GP-MET-K-001	GROS ŒUVRE (MODIFICATION EN FIN DE DECENNALE)	I HT / an	28 378	0	28 378		
GP-MET-K-002	CHARPENTE METALLIQUE (MODIFICATION A LA FIN DE LA DECENNALE)	I HT / an	14 189	0	14 189		
GP-MET-K-003	BATIMENTS ET COUVERTURES	I HT / an	9 459	21 934	-12 535		
GP-MET-K-004	PORTES ET OUVERTURES	I HT / an	20 385	9 657	10 728		
GP-MET-K-005	SECOND ŒUVRE	I HT / an	18 920	704	18 216		
GP-MET-K-006	RESEAU EAU POTABLE	I HT / an	4 730	2 115	2 615		
GP-MET-K-007	RESEAU EAU PLUVIALE	I HT / an	9 459	732	8 727		
GP-MET-K-008	COMMUNICATION	I HT / an	7 851	635	7 216		
GP-MET-K-009	DETECTION INCENDIE	I HT / an	-	19 706	-19 706		
GP-MET-K-010	VOIRIE	I HT / an	9 270	7 490	1 780		
GP-MET-K-011	ESPACE VERT, CLOTURE	I HT / an	946	0	946		
GP-MET-K-012	DIVERS (A PRECISER)	I HT / an	-	0	0		
	A COMPLETER			0	0		
	A COMPLETER			0	0		
	A COMPLETER			0	0		
	TRAVAUX FONDS TRAVAUX A DETAILLER			0	0		
TOTAUX GENERAUX			2 025 465	2 044 184	- 18 719		

2.2 Analyse du GER Fonctionnel

CODE COMPTABLE MOAIC	GER FONCTIONNEL	année 2021	Total annuel réalisé	Ecart budget sur réalisé
Code MET-A	RECEPTION ET MANUTENTION DES DECHETS	1 HT / an	2 365	
GF-MET-A-001	PONT BASCULE , CONTRÔLE, PESAGE	1 HT / an	-	-17 388
GF-MET-A-002	PORTIQUE DETECTION RADIOACTIVITE	1 HT / an	-	0
GF-MET-A-003	PONT ROULANT	1 HT / an	2 365	2 365
GF-MET-A-004	GRAPPIN	1 HT / an	-	0
GF-MET-A-005	DIVERS (A PRECISER)	1 HT / an	-	

CODE COMPTABLE MOAIC	GER FONCTIONNEL	année 2021	Total annuel réalisé	Ecart budget sur réalisé
Code MET-B	EQUIPEMENTS TRI PRIMAIRE ET PREPARATION AMONT DIGESTEUR	1 HT / an	88 068	
GF-MET-B-001	TREMIE/ALIMENTATEUR A TABLIER METALLIQUE	1 HT / an	18 447	18 447
GF-MET-B-002	TROMMEL (REVU A LA HAUSSE CAR DEFAULTS STRUCTURELS)	1 HT / an	-	0
GF-MET-B-003	BASCULES INTEGRATRICES (TOUTES HS ACTUELLEMENT A REVOIR COMPLETEMENT)	1 HT / an	-	0
GF-MET-B-004	TUBE MELANGEUR/HOMOGENISEUR (BRS)	1 HT / an	28 378	7 839
GF-MET-B-005	TROMMELS 80 ET 20 MM	1 HT / an	-	0
GF-MET-B-006	TRI OPTIQUE LIGNE OPTIBAG	1 HT / an	-	0
GF-MET-B-007	LIGNE SPECIFIQUE INTRODUCTION BIODECHETS	1 HT / an	-	0
GF-MET-B-008	DECHIQUEUR	1 HT / an	-	0
GF-MET-B-009	TABLE A REBONDS	1 HT / an	-	0
GF-MET-B-010	TABLE VIBRANTE (POSTE REVU A LA BAISSE)	1 HT / an	-	0
GF-MET-B-011	CONVOYEUR A BANDE (INCLUS SURCOUT BANDES IGNIFUGES)	1 HT / an	27 243	-10 822
GF-MET-B-012	CONVOYEUR A VIS	1 HT / an	946	946
GF-MET-B-013	DEFERRAILLEUR	1 HT / an	-	0
GF-MET-B-014	TREMIE DE STOCKAGE, D'ALIMENTATION	1 HT / an	2 270	2 270
GF-MET-B-015	AFFINAGE AMONT DE LA MATIERE ORGANIQUE	1 HT / an	10 784	10 784
GF-MET-B-016	MISE EN BALLES DES REFUS COMBUSTIBLES	1 HT / an	-	0
GF-MET-B-017	DIVERS (MACHINE A COURANTS DE FOUCAULT)	1 HT / an	-	0

CODE COMPTABLE MOGAIC	GER FONCTIONNEL année 2021			Total annuel réalisé	Ecart budget sur réalisé
Code MET-C	DIGESTEURS ET ANNEXES	I HT / an	32 847	48 958	-16 111
GF-MET-C-001	MELANGEUSE (PROJECTION TRES MINIMALE ET UNIQUEMENT EN 020)	I HT / an	6 336	31 055	-24 719
GF-MET-C-002	POMPE PISTON (A PREVOIR CHANGEMENT TOUTES LES POMPES SUITE MODE 040)	I HT / an	12 146	0	12 146
GF-MET-C-003	POMPE	I HT / an	1513	0	1513
GF-MET-C-004	SURPRESSEUR	I HT / an	-	0	0
GF-MET-C-005	ENTRETIEN EXTERNE DES DIGESTEURS	I HT / an	4 730	7 883	-3 153
GF-MET-C-006	DIGESTEURS - TUYAUTERIES CHAUFFAGE (HORS VIDANGE)	I HT / an	8 122	10 020	-1898
GF-MET-C-007	TORCHERE	I HT / an	-	0	0
GF-MET-C-008	DIVERS (VIDANGE ET INSPECTION INTERNE DIGESTEUR)	I HT / an	-	0	0
CODE COMPTABLE MOGAIC	GER FONCTIONNEL année 2021			Total annuel réalisé	Ecart budget sur réalisé
Code MET-D	EQUIPEMENTS DESYORATION, MATURATION ET AFFINAGE AVAL	I HT / an	14 378	15 022	-644
GF-MET-D-001	PRESSE A VIS (FORTE REDUCTION A LA BAISSSE DUE AU MODE EGOUTAGE)	I HT / an	-	0	0
GF-MET-D-002	CENTRIFUGEUSE (CENTRIFUGEUSE UNIQUEMENT SOUMIS A DE FAIBLES SOLLICITATION EN 020)	I HT / an	-	0	0
GF-MET-D-003	VENTILATEURS	I HT / an	1892	0	1892
GF-MET-D-004	CONVOYEURS	I HT / an	6 810	0	6 810
GF-MET-D-005	TABLE DENSIMETRIQUE	I HT / an	-	0	0
GF-MET-D-006	CYCLONE	I HT / an	-	0	0
GF-MET-D-007	FILTRE A MANCHES	I HT / an	-	0	0
GF-MET-D-008	AFFINAGE AVAL STABILISAT ET COMPOST	I HT / an	5 676	15 022	-9 346
GF-MET-D-009	DIVERS (SECHEUR STC)	I HT / an	-	0	0

CODE COMPTABLE MBSAIC	GER FONCTIONNEL			année 2021	Total annuel réalisé	Ecart budget sur réalisé
Code MET-E	VALORISATION DU BIOGAZ	1 HT / an	946		1248	-302
GF-MET-E-001	RESEAU BIOGAZ TUYAUTERIE, VANNES, ROBINETTERIE	1 HT / an	-		0	0
GF-MET-E-002	MOTEURS COGENERATION	1 HT / an	-		1248	-1248
GF-MET-E-003	CHAUDIERE (UNIQUEMENT COUT ENTRETIEN REGULIER CHAUDIERE NON SOLLICITEE)	1 HT / an	-		0	0
GF-MET-E-004	ECHANGEUR	1 HT / an	-		0	0
GF-MET-E-005	CUVE DE STOCKAGE, DESULFURATION BIOLOGIQUE	1 HT / an	946		0	946
GF-MET-E-006	DIVERS (UNITE DE PREPARATION DU BIOMETHANE)	1 HT / an	-		0	0

CODE COMPTABLE MBSAIC	GER FONCTIONNEL			année 2021	Total annuel réalisé	Ecart budget sur réalisé
Code MET-F	VENTILATION ET TRAITEMENT DES ODEURS	1 HT / an	9 459		5 153	4 306
GF-MET-F-001	GAINE D'AIR ET DEFLECTEUR D'AIR	1 HT / an	-		0	0
GF-MET-F-002	LAVEUR	1 HT / an	-		0	0
GF-MET-F-003	VENTILATEUR	1 HT / an	9 459		5 153	4 306
GF-MET-F-004	BIOFILTRE 1 ET 2	1 HT / an	-		0	0
GF-MET-F-005	MASSE FILTRANTE BIOFILTRE 1 ET 2	1 HT / an	-		0	0
GF-MET-F-006	BIOFILTRE 3	1 HT / an	-		0	0
GF-MET-F-007	MASSE FILTRANTE BIOFILTRE 3	1 HT / an	-		0	0
GF-MET-F-008	DIVERS (A PRECISER)	1 HT / an	-		0	0

CODE COMPTABLE MBSAIC	GER FONCTIONNEL			année 2021	Total annuel réalisé	Ecart budget sur réalisé
Code MET-G	AUTRES EQUIPEMENTS	1 HT / an	0		6 064	-6 064
GF-MET-G-001	CLIMATISATION	1 HT / an	-		3 328	-3 328
GF-MET-G-002	GROUPE FROID	1 HT / an	-		0	0
GF-MET-G-003	COMPRESSEUR D'AIR	1 HT / an	-		2 736	-2 736
GF-MET-G-004	CENTRALE HYDRAULIQUE	1 HT / an	-		0	0
GF-MET-G-005	NETTOYEUR HP	1 HT / an	-		0	0
GF-MET-G-006	EQUIPEMENTS DE LEVAGE, MANUTENTION	1 HT / an	-		0	0
GF-MET-G-007	DIVERS (FONDS TRAVAUX NEUFS)	1 HT / an	-			

CODE COMPTABLE MBSAIC	GER FONCTIONNEL			année 2021	Total annuel réalisé	Ecart budget sur réalisé
Code MET-H	INSTALLATIONS ELECTRIQUES	1 HT / an	0		0	0
GF-MET-H-001	ELECTRICITE HAUTE TENSION	1 HT / an	-		0	0
GF-MET-H-002	ELECTRICITE BASSE TENSION	1 HT / an	-		0	0
GF-MET-H-003	COURANTS FAIBLES	1 HT / an	-		0	0
GF-MET-H-004	GROUPE ELECTROGENES	1 HT / an	-		0	0
GF-MET-H-005	DIVERS (A PRECISER)	1 HT / an	-		0	0

CODE COMPTABLE MOAIC	GER FONCTIONNEL			année 2021	Total annuel réalisé	Ecart budget sur réalisé	CODE COMPTABLE MOAIC	GER FONCTIONNEL			année 2021	Total annuel réalisé	Ecart budget sur réalisé	
Code MET-I	SUPERVISION, MESURE, REGULATION	IHT / an	19 865	8 640	11 225	Code MET-K	GENIE CIVIL ET VRD	IHT / an	0	7 202	7 202			
	ENSEMBLE CONTRÔLE COMMANDE	IHT / an	1 892	0	1 892		GROS ŒUVRE (MODIFICATION EN FIN DE DECENNALE)	IHT / an	-	0	0			
	INSTRUMENTATION	IHT / an	4 730	0	4 730		CHARPENTE METALLIQUE (MODIFICATION A LA FIN DE LA DECENNALE)	IHT / an	-	0	0			
	ANALYSEURS	IHT / an	13 243	8 640	4 603		BATIMENTS ET COUVERTURES	IHT / an	-	0	0			
	DIVERS (A PRECISER)	IHT / an	-	0	0		PORTES ET OUVERTURES	IHT / an	-	7 202	-7 202			
							SECOND ŒUVRE	IHT / an	-	0	0			
Code MET-J	RESEAUX EAUX USEES ET PRE- TRAITEMENT EU	IHT / an	0	0	0		RESEAU EAU POTABLE	IHT / an	-	0	0			
	COMPTEURS ET DEBITMETRE	IHT / an	-	0	0		RESEAU EAU PLUVIALE	IHT / an	-	0	0			
	RESEAUX EAUX USEES	IHT / an	-	0	0		COMMUNICATION	IHT / an	-	0	0			
	STATION PRE-TRAITEMENT EU	IHT / an	-	0	0		DETECTION INCENDIE	IHT / an	-	0	0			
	DIVERS (RETENTION, REGARDS, GRILLE)	IHT / an	-	0	0		VOIRIE	IHT / an	-	0	0			
							ESPECE VERT, CLOTURE	IHT / an	-	0	0			
							DIVERS (A PRECISER)	IHT / an	-	0	0			
							A COMPLETER			0	0			
							A COMPLETER			0	0			
							A COMPLETER			0	0			
							TRAVAUX FONDS TRAVAUX A DETAILLER			0	0			
											TOTAUX GENERAUX	167 928	168 379	451

Les travaux sont achevés à fin 2016 et les process mis en service.
Les tableaux ci-dessous renseignent sur le traitement comptable des investissements contractuels engagés dans la délégation.
Le montant de ces travaux est immobilisé.

AMETYST AMORT GLOBAL SUR PLAN COMPTABLE AU 31/12/21Page 122

BILAN

COMMUNICATION



A. Visite du site

La visite d'une unité de méthanisation comme Amétyst permet à chaque participant de prendre la mesure de la place de cette installation dans le cycle de gestion des déchets du territoire et de la considérer comme un des maillons composant ce cycle. Par la découverte des procédés industriels mis en oeuvre, de la quantité et la qualité des déchets entrants sur le site, le visiteur prend conscience qu'il est lui-même un des acteurs de ce cycle de gestion des déchets et que chaque geste de tri qu'il pratique est essentiel. La valorisation du compost est un exemple d'économie circulaire de la gestion des déchets de la Métropole.

Après la présentation du site en salle, les visiteurs suivent le parcours des déchets au sein de l'usine et les différentes étapes de sa transformation et de sa valorisation.

De retour en salle, s'ensuivent des échanges sur les questions et les réflexions que cette incursion au sein d'Amétyst a pu susciter.

L'année 2021 comme 2020 fut marqué par les mesures de protection nécessaire mises en place pour lutter contre la pandémie de la COVID 19. Dans le respect de ces mesures de protection, Ametyst a néanmoins pu accueillir en 2021 de nombreux visiteurs: élus, délégations internationales, universitaires, associations.

Nous noterons particulièrement la conférence de presse qui s'est déroulée sur l'usine le 8 décembre en présence notamment de Mr DELAFOSSE (Président de Montpellier Méditerranée Métropole), Mme SERRANO (Conseillère de MMM déléguée à la Sensibilisation et réduction des déchets) et Mr VASQUEZ (Vice-président de MMM délégué à la collecte, au tri et à la valorisation des déchets) relayée par des médias tel que Midi Libre, France 3 Région, France Bleu etc.



Midi Libre

HÉRAULT
JURIDIQUE &
ÉCONOMIQUE

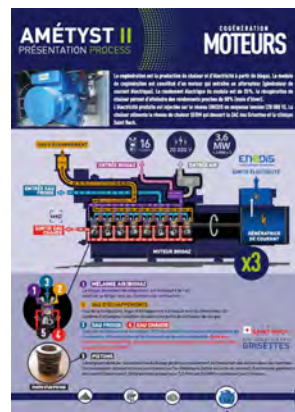
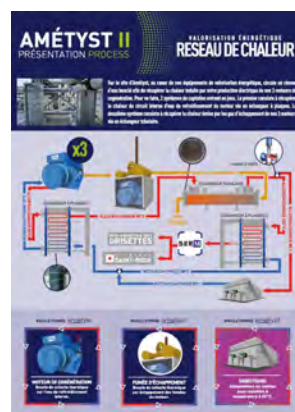
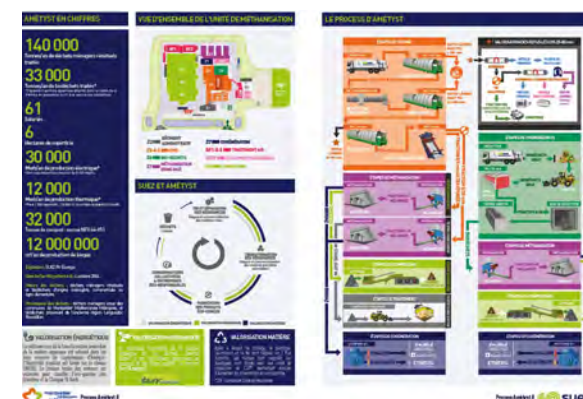
20
minutes

france
bleu
hérault

3 languedoc
roussillon

B. Outils de communication

La plaquette et les fiches pédagogiques sont disponibles sous format électronique et en version française ou anglaise.



Fiches pédagogiques

La présentation d'Amétyst diffusée lors des visites s'est enrichie d'une version plus technique.

Le film projeté lors des visites permet aux participants d'appréhender le process de valorisation et l'organisation spatiale des activités d'Amétyst.



C. Ametyst II en version 360° interactive



Quand les visiteurs viennent sur place découvrir Amétyst, ils n'accèdent qu'à une partie du process global du site pour des raisons de sécurité et d'exploitation.

Un parcours en 360° a été réalisé afin que l'ensemble du process de méthanisation et de valorisation puisse être expliqué et accessible par et pour tous.

Le lien électronique accessible par tous est utilisé par les établissements scolaires de la Métropole, mais aussi par des professionnels à l'étranger qui ne peuvent venir nous découvrir physiquement.



La visite virtuelle se réalise
avec Laura et Nicolas



Vue 360° sous le BRS



Un quizz ludique sur le fonctionnement du site est proposé à l'issue



ANNEXE

ANNEXE 1 et 1Bis

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2021

ANNEXE 2

Liasse fiscale 2021

ANNEXE 3

Balance sociale au 31/12/2021

ANNEXE 4

Rapport de gestion du Président

ANNEXE 5 et 5Bis

Attestations d'assurances